

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 1<sup>er</sup> Août 2015 - 16 Chaoual 1436 - N° 1034 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

RÉUNION DU CBF ALGÉRO-NIGÉRIEN

**Installation de 3 sous-comités pour booster la coopération aux frontières**

P.7

UNE DÉLÉGATION DE LA POLICE TANZANIENNE À ALGER

**Un nouveau souffle à la coopération bilatérale**

P.28

ALGÉRIE-LIBYE-ITALIE-ONU

**Poursuite des consultations à Alger entre M. Leon et des représentants du CGN libyen**

P.28

## SANTÉ : LE NIVEAU MONTE

# Sortie de la 1<sup>re</sup> promotion du corps paramédical universitaire

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a souligné jeudi à Alger que le déficit enregistré dans le corps paramédical serait comblé définitivement à l'horizon 2018. M. Boudiaf qui présidait la sortie de la première promotion du corps paramédical universitaire, a indiqué que le ministère avait mis en place une stratégie fiable en matière de formation dans ce domaine en vue de combler le déficit à l'horizon 2018. Pour le ministre, ce déficit est dû notamment à la suspension de la formation, causant ainsi des perturbations au niveau des structures de santé, saluant à l'occasion le rôle de ce corps médical dans l'accompagnement des réformes pour assurer la stabilité du secteur. La promotion sortante est composée de quelque 7.000 agents dans différentes spécialités, a indiqué le ministre ajoutant qu'une autre promotion de 6.000 agents était prévue pour novembre 2015 pour porter le nombre des diplômés dans le paramédical à 150.000 agents en 2015 dans 10 spécialités.

P.16



**La promotion est composée de 7.000 agents**

NOURIA BENGHEBRIT À PARTIR DE LAGHOUAT :

**«Des classes mobiles et d'autres préparatoires pour endiguer le phénomène d'abandon de la scolarité»**

P.5

**L'UGTA**

**et les organisations patronales se félicitent des dispositions de la LFC 2015**

P.9

**COMMERCE EXTÉRIEUR**

**Protocole d'accord Douanes-consignataires contre la fraude**

P.8

**SANTÉ**

**EFFETS SECONDAIRES**  
5 classes de médicaments à surveiller

Pages 14-15

**ENTRETIEN EXCLUSIVE**

**À CŒUR OUVERT AVEC DJURA**  
«UN MESSAGE D'AMOUR ET DE PAIX»

P.11

**F T B A L L**

**LIQUE 1 MOBILIS MCA (PRÉPARATION)**

**Le dernier match en Pologne décalé au 4 août**

P.26

**MDN**

**Un homme recherché dans une affaire de drogue arrêté à Ouargla**

P.3

## Météo



## ▶ Régions Nord : 32° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

## ▶ Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée même dans la soirée. Par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

## HABITAT

## Tebboune dimanche à la Grande mosquée d'Alger



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmajid Tebboune, effectuera dimanche 2 août une visite d'inspection au chantier de la Grande mosquée d'Alger.

DEMAIN À LA GRANDE-POSTE  
Lancement de la caravane d'information du ministère du Travail

Après le succès de la première édition de la caravane d'information du secteur, Le ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale organise une deuxième édition Sous le thème: «L'emploi et la protection sociale: garantie d'un travail décent». La caravane sera lancée dimanche 2 août 2015 à 09h à partir de la Grande-Poste Alger et prendra fin le 22 août, elle sillonnera toutes les wilayas du littoral. Les caravanes des Hauts-Plateaux et du Sud entameront leur périple respectivement en septembre et en octobre 2015.

## MUSÉE DU BARD

## Exposition de tissage algérien

Le musée public national du Bardo, a b r i t e r a jusqu'au 19 septembre 2015, une exposition de tissage algérien, «Harmonie et couleurs».



## ▶ BATNA

Ouverture du 37<sup>e</sup> Festival international de Timgad

Le théâtre de plein air du site archéologique de Timgad (Batna), abrite depuis hier et jusqu'au 6 août 2015. La 37<sup>e</sup> édition du Festival international de musique de Timgad.



## DU 13 AU 15 OCTOBRE À ALGER

## Congrès international sur "L'alimentation méditerranéenne et la santé"

Un deuxième congrès international sur "l'alimentation méditerranéenne et la santé" sera organisé en octobre 2015 à Alger, à l'initiative de la Société algérienne de nutrition (SAN) d'Oran.

Cette rencontre, qui se tiendra du 13 au 15 octobre, constitue une occasion d'échanger d'idées et de débat sur divers sujets dont l'alimentation dans les pays de la mer Méditerranée, la nutrition, la santé et les physiopathologies dont les maladies transmissibles.

Elle permettra aussi de valoriser les produits méditerranéens, a indiqué la présidente de la SAN d'Oran, Malika Bouchenak.

## CE MATIN À 10H AU FORUM DE DKNEWS

## Conférence-débat autour du conflit du Sahara occidental

Dans le cadre des activités de la 6<sup>e</sup> édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le Forum de DKNews accueille ce matin à 10h, le président de la 6<sup>e</sup> édition de cette université d'été M.Mohamed Lamine Ahmed, des élus et des cadres du Front Polisario et de la RASD qui animeront une conférence-débat autour du conflit du Sahara occidental et les derniers développements que connaît



le dossier sahraoui. A noter que Me Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative pour la protection et la promotion des droits de l'Homme (CNCPPDH) rehaussera de sa présence cette conférence-débat.

## TOURISME

## Ghoul demain à Tizi-Ouzou

Le ministre de l'aménagement du territoire du tourisme et de l'artisanat, Dr Amar Ghoul, effectuera demain une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Au programme:

- visite de l'auberge «le bracelet d'argent» de Beni-Yenni appartenant à l'entreprise Touristique de Kabylie (ETK)

- visite des stands d'exposition à l'occasion de la fête du bijou d'Athyenni (12<sup>e</sup> édition) organisée au C.E.M Larbi Mezani



## JUSQU'AU 9 AOÛT À BOUMERDÈS

## Université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD

En collaboration avec l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique en Algérie, le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnasp), organise jusqu'au 9 août, à l'université de Boumerdès, l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD.

## DU 24 AU 29 SEPTEMBRE

14<sup>e</sup> Festival culturel national du film amazigh

La 14<sup>e</sup> édition du festival culturel national du film amazigh (FCNFA), aura lieu du 24 au 29 septembre 2015, a indiqué le commissariat du festival. Par ailleurs, la date limite pour le dépôt des films devant participer au FCNFA, placée cette année sous le thème «Histoire et terroir : un passé pour l'avenir», est fixée pour le 20 août 2015.



## ▶ CINÉMA

«Madame Courage» de Marzak Allouache sélectionné au 72<sup>e</sup> Festival du film de Venise

«Madame Courage» du réalisateur algérien Merzak Allouache sera en compétition dans la section Orrizzonti du 72<sup>e</sup> Festival international du film de Venise prévu du 2 septembre au 12 septembre, annonce le réalisateur sur sa page facebook. Coproduction franco-algérienne, «Madame Courage» est le 14<sup>e</sup> long métrage de fiction de Merzak Allouache, mettant en scène les péripéties d'un adolescent, Omar, instable et solitaire vivant dans un bidonville de la banlieue de Mostaganem.

## DU 5 AU 11 SEPTEMBRE

13<sup>es</sup> Rencontres cinématographiques de Béjaïa

Les 13<sup>es</sup> Rencontres cinématographiques de Béjaïa se tiendront du 5 au 11 septembre 2015 et accueilleront le forum «Béjaïa film laboratoire» d'accompagnement de projets cinématographiques, apprend-on auprès des organisateurs. Pour la première fois depuis leur création, ces rencontres accueilleront le «Béjaïa film laboratoire», un forum international de co-production et de cofinancement, animé, entre autres, par des experts de l'Institut français d'Algier et du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic).

## TOURISME :

## Souk Ahras sur son «31»



Les projets d'investissement touristique validés à Souk Ahras par le CALPIREF (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier) permettront d'augmenter les capacités d'accueil hôteliers qui passeront de 152 à 350 chambres.

Cette augmentation de 198 chambres, fruit de la validation de 13 dossiers d'investissement sur 48 déposés devant le CALPIREF, concerne, a précisé la même source, des projets pour lesquels a été réservée une superficie de 40 hectares qui sont destinés à offrir 690 postes d'emploi permanents.

# ARMÉE

## Gaïd Salah préside l'installation du nouveau Commandant de la 5<sup>e</sup> Région militaire

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, jeudi à Constantine, la cérémonie d'installation du général-major Ammar Athamnia, dans ses nouvelles fonctions de Commandant de la 5<sup>e</sup> Région militaire, en succession au général de corps d'Armée, Ben Ali Ben Ali, nommé récemment Commandant de la Garde républicaine, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Au nom de son Excellence, monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 26 juillet 2015, Monsieur le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce matin du 30 juillet 2015, la cérémonie de passation de pouvoirs et l'installation du général-major, Ammar Athamnia, dans les fonctions de Commandant de la 5<sup>e</sup> Région militaire à Constantine en succession du général de corps d'Armée, Ben Ali Ben Ali, nommé récemment Commandant de la Garde républicaine», souligne le communiqué. Le général de corps d'Armée a entamé la cérémonie en passant en revue les carrés des éléments des unités de la 5<sup>e</sup> Région militaire au niveau de la place d'armes, pour procéder, ensuite, à l'installation officielle du nouveau Commandant et lui remettre l'emblème national.

«Au nom de son Excellence, le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 26 juillet 2015, j'installe officiellement, en ce jour, Commandant de la 5<sup>e</sup> région militaire, le général Ammar Athamnia, en succession du général de corps d'Armée Ben Ali Ben Ali», a déclaré le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah. «Après approbation du procès-verbal de passation de pou-



voirs, Monsieur le général de corps d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels de la 5<sup>e</sup> Région militaire, où il a prononcé une allocution, à travers laquelle il a insisté sur l'importance que le Commandement de l'Armée nationale populaire confère aux potentiels de la ressource humaine et à la promotion de ses compétences». «L'indice de la compétence et le critère du mérite sont le phare qui nous éclaire et nous guide tout au long du droit chemin que nous empruntons sous le commandement, les orientations et l'appui de Son Excellence, monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, vers l'ancrage d'une pratique d'ouverture d'opportunités, à même de motiver les ressources humaines, de mettre en valeur leurs riches expériences et de les encourager à fournir davantage d'efforts au service de notre Armée nationale populaire», a indiqué Gaïd Salah. L'ANP «demeure déterminé à tirer profit des expériences, du professionnalisme et du savoir-faire de ses cadres dans leurs différents postes de travail, permettant ainsi à nos forces armées d'optimiser leurs potentiels et leur efficacité opérationnelle en toutes conditions et circonstances», a-t-il poursuivi. Après avoir écouté les interventions des cadres et des personnels de la Région, le Général de corps d'armée a donné «des recommandations et des orientations générales, exhortant l'ensemble à consentir davantage d'efforts et à s'armer de plus de vigilance, de perspicacité et de prudence et de veiller à être prêt à faire face à toute menace qui guetterait notre pays quelle qu'en soit la forme ou l'origine», a ajouté le commandant, vers l'ancrage d'une pratique d'ouverture d'opportunités, à même de motiver les ressources humaines, de mettre en valeur leurs riches expériences et de les encourager à fournir davantage d'efforts au service de notre Armée nationale populaire», a indiqué Gaïd Salah. L'ANP «demeure déterminé à tirer profit des expériences, du professionnalisme et du savoir-faire de ses cadres dans leurs différents postes de travail, permettant ainsi à nos forces armées d'optimiser leurs potentiels et leur efficacité opérationnelle en toutes conditions et circonstances», a-t-il poursuivi. Après avoir écouté les interventions des cadres et des personnels de la Région, le Général de corps d'armée a donné «des recommandations et des orientations générales, exhortant l'ensemble à consentir davantage d'efforts et à s'armer de plus de vigilance, de perspicacité et de prudence et de veiller à être prêt à faire face à toute menace qui guetterait notre pays quelle qu'en soit la forme ou l'origine», a ajouté le commandant.

tions sous le commandement, les orientations et l'appui de Son Excellence, monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, vers l'ancrage d'une pratique d'ouverture d'opportunités, à même de motiver les ressources humaines, de mettre en valeur leurs riches expériences et de les encourager à fournir davantage d'efforts au service de notre Armée nationale populaire», a indiqué Gaïd Salah. L'ANP «demeure déterminé à tirer profit des expériences, du professionnalisme et du savoir-faire de ses cadres dans leurs différents postes de travail, permettant ainsi à nos forces armées d'optimiser leurs potentiels et leur efficacité opérationnelle en toutes conditions et circonstances», a-t-il poursuivi. Après avoir écouté les interventions des cadres et des personnels de la Région, le Général de corps d'armée a donné «des recommandations et des orientations générales, exhortant l'ensemble à consentir davantage d'efforts et à s'armer de plus de vigilance, de perspicacité et de prudence et de veiller à être prêt à faire face à toute menace qui guetterait notre pays quelle qu'en soit la forme ou l'origine», a ajouté le commandant.

## Un homme recherché dans une affaire de drogue arrêté à Ouargla (MDN)



Un homme recherché dans une affaire de drogue a été arrêté vendredi à Ouargla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi deux fusils automatiques de type kalachnikov, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurité des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relève

vant du secteur opérationnel de Ouargla (4<sup>e</sup> Région militaire), a réussi dans une intervention, le 31 juillet 2015, à arrêter un (01) un individu recherché dans une affaire de drogue», précise la même source. «L'opération a permis de trouver un (01) véhicule tout-terrain brûlé et de récupérer deux (02) fusils automatiques de type kalachnikov et deux (02) chargeurs garnis», ajoute le communiqué.

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, TAHAR HADJAR : «Le taux d'admission au baccalauréat à augmenté de 61%»**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué jeudi à Blida que le nombre de nouveaux bacheliers a connu, en 2015, une évolution de 61%, ce qui, selon lui, représente un effectif supplémentaire de 143 000 étudiants, comparé à l'année passée.



S'exprimant à l'occasion d'une visite dans les universités de Soumaa et d'El-Affroun, en vue de s'enquérir des opérations d'inscriptions des nouveaux bacheliers, le ministre a relevé également une progression de la moyenne d'admission parmi les lauréats du Bac 2015, signalant que plus de 39 000 bacheliers ont obtenu 14/20 de moyenne et plus.

L'évolution constatée dans ce domaine a eu un impact positif sur l'ensemble de l'opération de préinscription et de traitement des demandes formulées par les nouveaux bacheliers, a soutenu le ministre. M. Hadjar a annoncé, à cette occasion, un renforcement de l'encadrement pédagogique des universités du pays par le recrutement, lors de la prochaine rentrée, de quelque trois mille (3000) enseignants supplémentaires, ce qui permettra d'arriver, selon le ministre, à un ratio d'un enseignant pour 22 étudiants.

Le ministre a tenu, à cet effet, à saluer les efforts d'ouverture sur l'environnement extérieur déployés par les responsables du secteur de l'enseignement supérieur et les résultats auxquels ce dernier a abouti en matière de contrat de formation et de recrutement réalisés au profit des étudiants.

**INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES : 95,27% des affectations confirmées**

95,27% des lauréats au baccalauréat, qui ont procédé à leurs inscriptions universitaires, ont obtenu la confirmation de leurs affectations, soit 341.172 bacheliers, a-t-on appris jeudi auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'étape de confirmation de l'affectation et d'introduction des recours par les bacheliers inscrits, a débuté mardi et prendra fin jeudi 30 juillet, alors que les inscriptions définitives qui ont débuté mercredi 29 juillet, s'étaleront jusqu'au 6 août 2015.

Pour ce qui est des recours, le taux d'inscrits n'ayant pas été affectés à aucun de leurs dix choix, ne dépasse pas les 4,25%, soit 15.232 bacheliers.

APS

## GRINE AU CENTRE INTERNATIONAL DE PRESSE

**«Le CIP doit promouvoir davantage son image pour décrocher plus de marchés»**

Le Centre international de presse (CIP) a besoin de promouvoir davantage son image afin de décrocher plus de marchés au niveau de tout le territoire national, a indiqué jeudi à Alger, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Le centre a un formidable potentiel. Il a les moyens techniques, les ressources humaines nécessaires et une direction dynamique, il lui reste de faire un travail de communication et de promotion de son image pour qu'il puisse avoir des marchés partout en Algérie», a déclaré le ministre lors d'un point de presse animé à l'issue de sa visite au centre.

Selon M. Grine, «il n'y a pas de raison pour que de petites boîtes privées aient plus de marchés qu'une boîte aussi importante que le CIP, qui compte plus de 300 employés».

«Le centre doit avoir le plan de charge que son talent, sa ressource humaine et surtout sa compétence méritent et nécessitent», a-t-il souligné.

«Au vu de ses moyens, le centre doit être «leader» de la production audiovisuelle et la veille presse, et ses employés doivent être rentabilisés au



maximum», a insisté le ministre, invitant les journalistes du centre à avoir plus de sens de l'initiative.

Il a encore expliqué que le CIP est appelé «à activer et produire davantage», relevant l'existence de plus de mille (1.000) sociétés privées nationales «qui ont besoin d'une veille presse, de même que toutes les sociétés nationales qui ont besoin de promouvoir leur image, ce qui pourrait être une excellente opportunité de production pour le centre».

M. Grine a indiqué que son département ministériel avait «réorienté l'activité du CIP pour lui permettre de faire valoir son expertise et sa techni-

cité. «A ce titre, le centre peut dès demain donner des cours de formation, de stylisme, et il y a des journalistes et des managers qui sont demandeurs, et ce qui est demandé au CIP c'est de travailler sans limite dans le sens de la créativité et du professionnalisme», a encore dit le ministre.

Interrogé sur le financement du centre, le ministre a estimé que «si l'autosuffisance financière du CIP est encore loin, ses responsables sont entraînés de travailler dans le sens de rationaliser les dépenses mais aussi les ressources humaines et matérielles, pour que l'équation ressources humaines-matérielles puisse

donner des résultats qui permettront au centre de s'autofinancer».

Il a estimé que «le plus grand problème actuellement du centre est l'absence d'un plan de charge qui, justement, ne peut être établi sans un travail de promotion».

«J'ai demandé au directeur un plan de charge et de déploiement, et les choses bougent», a fait savoir le ministre qui a annoncé qu'à la rentrée sociale, une convention de partenariat sera signée entre le CIP et le ministère de la Formation professionnelle.

Interrogé par ailleurs, sur le problème des «interférences» sur les fréquences de la radio nationale, le ministre a fait savoir que 10 affaires ont été portées devant les tribunaux internationaux et que l'Algérie a eu gain de cause, réaffirmant que le problème sera définitivement réglé d'ici à 2017.

Auparavant, le ministre avait visité les différents services du CIP, et des explications lui ont été fournies sur le fonctionnement de chaque service.

Cette visite clôture les visites programmées par le ministère à travers 48 wilayas aux structures relevant du secteur. A Alger, le ministre avait également visité la société d'impression (SIA).



**AMAR GHOUl CONFIRME : Les artisans auront leurs galeries marchandes**

Les artisans bénéficieront bientôt d'espaces commerciaux et de galeries marchandes dédiés à l'exposition et la vente de leurs produits, y compris dans les complexes touristiques et les aéroports, a annoncé jeudi lors d'une tournée à Alger le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Aménagement du territoire, Amar Ghoul.

«Parmi les nouvelles décisions du ministère, il y a la création d'espaces commerciaux pour les créateurs et les artisans afin de disposer de lieux permanents dédiés à l'exposition et la vente de leurs produits», a souligné le ministre en marge de la visite d'une exposition régionale de la femme artisan organisée à la promenade des Sablettes à Hussein Dey (30 juillet-9 août).

«Les produits d'artisanat sont en train de monter en gamme en matière de qualité, mais il manque toujours une politique commerciale offensive pour la vente (sur le marché local) et même pour être exportés», a souligné le ministre.

Les produits des artisans algériens se concentrent dans les filières de la dinanderie (cuivre), broderie, céramique, habillement traditionnel, verrerie, tapisserie ou encore de la bijouterie et de la maroquinerie.

Les exposantes sont venues, entre autres, de Ghardaïa et Tamanrasset, ou encore d'Alger, Bouira, Khencela et Skikda.

Le ministre a promis par ailleurs de prendre de nouvelles mesures pour soutenir l'artisanat soit à travers un fonds d'aide du ministère ou par d'autres mesures à prendre en collaboration avec le ministère des Finances, sans donner d'autres détails.

M. Ghoul a également mis l'accent sur la formation en présidant à Sidi Fredj une cérémonie de remise de diplômes aux auditeurs formés à l'application de la norme ISO-9001 à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya d'Alger.

En visitant la maison de l'artisanat à Oued Koreiche, le ministre a insisté sur la nécessité de l'adhésion de tous les artisans et des institutions dans le système de qualité initié par le ministère «afin d'élever constamment la qualité des produits de l'artisanat algérien».

## JOURNÉE SANS VOITURES À ALGER

**Les piétons se réapproprient le centre-ville**

Le centre-ville d'Alger a été vendredi occupé dès la matinée (9 heures) par les piétons, ravis de se réapproprier pour une journée les ruelles et avenues de la capitale, en l'absence des nuisances de la circulation automobile, a-t-on constaté.

A l'instar des précédentes éditions, «la journée sans voiture» au centre ville d'Alger, entre la Rue Didouche Mourad et le Square Sofia et la Grande Poste, jusqu'à la Place des Martyrs, dans la basse-Casbah, a été marquée par un grand silence, et des artères débarrassées des gaz d'échappement et des trépidations des moteurs de véhicules.

Le dispositif sera maintenu jusqu'à la fin de cette «journée sans voiture», prévue à 19h00, selon les organisateurs dont les objectifs restent identiques aux précédentes éditions: sensibiliser les Algériens à la nécessité de respecter l'environnement, et les inciter à la marche pour mieux (re) découvrir leur ville.

Le climat lourd et chaud de la matinée a été d'ailleurs donné par le ministre de la Communication Hamid Grine, en présence du wali Abdelkader Zoukh, du chef de sûreté de wilaya Noureddine Berrachedi et du maire d'Alger centre Hakim Bettache.

Ateliers que les organisateurs ont mis à leur disposition.

Mais la grande affluence est attendue dans l'après-midi d'autant que la Radio nationale, co-organisatrice de l'événement, assure à l'opération une grande couverture en direct à partir d'un studio installé à la Grande poste.

La «journée sans voiture» a mobilisé les représentants de plusieurs ligues de sport de la wilaya d'Alger, qui ont animé le centre-ville par des rencontres de tennis, de basketball, de volley-ball, de jeux d'échec, de judo...

Au boulevard Colonel Amiroche, des enfants pratiquaient leur sport favori : le football.

Ailleurs, les cyclistes, toute catégories confondues, roulaient à vive allure entre la rue Hocine Asselah et le boulevard Zighout Youcef, image assez étonnante pour une ville où de tels critères sont rares.

Le signal de départ du premier tour a été d'ailleurs donné par le ministre de la Communication Hamid Grine, en présence du wali Abdelkader Zoukh, du chef de sûreté de wilaya Noureddine Berrachedi et du maire d'Alger centre Hakim Bettache.

Le ministre, qui inaugure cette 7e édition de la «journée sans voiture», a indiqué que cette manifestation de sensibilisation au respect et à la protection de l'environnement, doit inciter «les citoyens à laisser, de temps en temps, leurs véhicules à la maison et aller à la découverte de leur ville en marchant».

Selon lui, la direction de la Radio nationale étudiait la possibilité de généraliser cette initiative aux grandes villes du pays, qui connaissent le même problème de congestion de la circulation automobile et au recours excessif à la voiture pour le moindre déplacement».

A la Grande poste, la délégation ministérielle a visité la «Kheima» des représentants de la ville sahraouie d'El Ayoune, installée à la rue Abdelkrim El Khattabi, pour réitérer la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance à travers l'exercice de leur droit légitime à l'autodétermination. Les représentants de la ville d'El Ayoune doivent signer lundi à Alger le renouvellement de l'accord de coopération, d'amitié et de solidarité avec la commune d'Alger-centre, rappelle-t-on.

Les deux entités administratives sont également liées par un accord de jumelage.

## SOLIDARITÉ NATIONALE

**Des élèves lauréats des examens de fin de cycles et relevant des établissements spécialisés honorés**

Des élèves lauréats aux examens de fin des cycles primaire, moyen et secondaire, issus des établissements spécialisés relevant du secteur de la Solidarité nationale, ont été honorés jeudi à Alger.

La cérémonie organisée en l'honneur de ces premiers lauréats issus notamment de l'enfance en difficulté sociale et relevant des établissements spécialisés du secteur, a été présidée par le ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem. Dans une déclaration à la presse, la ministre a indiqué que 10

élèves issus des établissements spécialisés relevant de son secteur, ont obtenu le baccalauréat, ajoutant que ces lauréats qui se sont inscrits aux filières de leur choix à l'université, seront accompagnés par le département de la solidarité durant leur cursus universitaire. Mme Meslem a exprimé sa satisfaction de ces résultats notamment ceux du baccalauréat. Il s'agit, a-t-elle dit, du meilleur taux de réussite réalisé par le secteur de la solidarité depuis plus de 20 ans.

Elle a rappelé à cette occasion les efforts fournis par l'Etat en matière de prise en

charge et de réinsertion des catégories vulnérables notamment les enfants en détresse et en difficulté. La ministre a par ailleurs indiqué que 29 élèves en difficulté sociale ont réussi à l'examen de fin du cycle primaire et 5 autres à l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM).

Mme Meslem qui a estimé que les résultats obtenus par les élèves des établissements spécialisés concernant l'examen du BEM restent «insuffisants», a souligné que le secteur oeuvrera en coordination avec les éducateurs et les psychologues dans le souci

d'améliorer ces résultats lors la prochaine année scolaire. Concernant l'assainissement des listes des personnes handicapées et des bénéficiaires de pensions, la ministre a précisé que cette opération qui a touché jusqu'à 20 wilayas, est assurée par un groupe d'experts dont des spécialistes relevant du secteur. Elle a ajouté que l'opération repose sur des enquêtes pour lutter contre l'escroquerie, visant à «rationaliser les dépenses en définissant notamment les vrais bénéficiaires de ces pensions».

## NOURLA BENGHEBRIT À PARTIR DE LAGHOUAT

# Des classes mobiles et d'autres préparatoires pour endiguer le phénomène d'abandon de la scolarité

Des classes mobiles et d'autres préparatoires seront ouvertes prochainement pour endiguer le phénomène d'abandon de la scolarité, a annoncé, à Laghouat, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

S'exprimant jeudi soir à l'issue de la clôture de la conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens officiels dans certaines wilayas du Sud, la ministre a indiqué que cette approche est une des recommandations des ateliers de cette conférence et ciblera les régions connaissant de faibles taux de scolarité.

Mme Benghebrit a estimé, dans ce cadre, que la présence de l'enfant en cycle préparatoire constitue un des facteurs influant sur la réussite de la scolarité, au plan de la prépa-



ration pédagogique, en langue arabe notamment, à considérer que ce cycle prépare l'enfant à l'entrée dans le monde scolaire.

Parmi les autres recommandations sanctionnant les travaux de cette conférence régionale d'évaluation des résultats des examens, les wilayas se sont fixées des challenges spécifiques à chacune d'elles, à la lumière des

faiblesses qui y ont été relevées, et variant entre l'abandon scolaire, la rentrée scolaire à une période spécifique et le traitement pédagogique.

D'autres recommandations font porter aux directeurs de wilaya de l'Education la responsabilité de la mobilisation pour l'obtention de meilleurs résultats, à travers l'amélioration de la

maîtrise des langues et des matières essentielles, tels que les mathématiques et la langue arabe, a souligné Mme Benghebrit.

Il sera, de même, procédé à la mise en place d'une instance d'inspection qui servira de cadre de rencontre et de débat entre les inspecteurs sur différentes questions, en coordination avec les partenaires du secteur.

La ministre de l'Education nationale a, par ailleurs, qualifié de «rumeur et d'infondées» les allégations sur un retrait des matières de sciences légales et d'histoire et géographie de l'examen du baccalauréat.

La conférence régionale d'évaluation des examens officiels de certaines wilayas du Sud, ouverte mardi dernier à Laghouat par la ministre de l'Education nationale, a regroupé dix wilayas du Sud (Tamanrasset, Adrar, Laghouat, Ouargla, El Oued, Béchar Tindouf, Ghardaïa, Biskra, et Illizi).

## EVALUATION DES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

# Conférence régionale des Hauts-Plateaux les 2 et 3 août

Une conférence régionale d'évaluation des examens de fin d'année concernant les wilayas des Hauts-Plateaux se tiendra les 2 et 3 août à Alger, a appris l'APS, vendredi à Laghouat, du chargé de communication du ministère de l'Education nationale (MEN).

Cette conférence régionale, qui abritera le lycée Hassiba Ben Bouali à Kouba, concernera dix wilayas, à savoir Oum El-Bouaghi, Bouira, Tiaret, Djelfa, Saida, Msila, Khencelia, Mila, Annaba et El-Tarf, a précisé M. Mohamed Daoud. Le programme de cette rencontre comportera deux interventions de cadres centraux du MEN sur l'évaluation des examens officiels durant les dix dernières années, suivies de travaux en ateliers ou seront débattues différentes questions liées aux trois paliers de l'enseignement ( primaire, moyen et secondaire). Les représentants des wilayas concernées exposeront, en présence

des cadres centraux des trois cycles de l'enseignement ainsi que des responsables de l'office national des examens et concours (ONEC), les différents indicateurs, quantitatifs et qualitatifs, des dix dernières années, afférents aux établissements éducatifs et aux élèves dans leur wilaya respective, a fait savoir le même responsable.

Les travaux en ateliers permettront d'examiner diverses questions, dont la conception d'une approche qui tienne compte des facteurs scolaires et sociaux, avec une évaluation pédagogique, par matière et par wilaya, a ajouté M. Daoud.

Il y sera également question d'élaborer une feuille de route pour chaque wilaya qui prenne en considération leurs spécificités géographiques et climatiques, et les propositions de solutions locales concernant l'encadrement, administratif et pédagogique, en plus

d'autres paramètres. L'objectif de cette conférence régionale est d'établir un bilan analytique des résultats des examens officiels dans les wilayas des hauts-plateaux, sur la base d'une plate-forme méthodologique intégrant l'ensemble des paramètres influant sur l'école, l'enseignement, les matières, le genre et l'encadrement.

Selon le même responsable, le but est aussi de dégager un programme d'activités traitant de différents aspects professionnels et organisationnels, en insistant sur le rendement scolaire dans les wilayas des hauts-plateaux, et ce à la lumière des schémas suggérés, en conformité avec les objectifs de la réforme du système éducatif.

Cette conférence régionale des Hauts-Plateaux, la seconde après celle de Laghouat pour les wilayas du Sud, qui vient de s'achever, sera suivie d'autres rencontres similaires.

## RÉNOVATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES D'ALGER

# Des rapports révèlent une mauvaise gestion du dossier

La commission de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger a présenté des rapports faisant état d'une mauvaise gestion du dossier de rénovation et d'équipement des établissements scolaires, a indiqué jeudi le président de la commission, Mohamed Dilmî Tahar.

Les exposés présentés cette semaine par les trois directeurs de l'Education de la wilaya d'Alger (est-ouest-centre) aux membres de la commission de wilaya portent bilan de l'année scolaire écoulée et préparatifs de la prochaine rentrée viennent confirmer les lacunes enregistrées en matière de rénovation et d'équipement des établissements scolaires, a précisé M. Dilmî Tahar.

Les projets de rénovation des établissements éducatifs (collèges et lycées) notamment à Alger-est accusent un retard tandis que d'autres n'ont pas encore été lancés en raison d'entraves administratives bien que des enveloppes financières ont été allouées à cet effet. Il n'y a aucun problème de financement pour la réalisation de nouveaux pro-

jets du secteur de l'éducation au niveau de la wilaya d'Alger ou la rénovation et l'équipement des établissements actuels, ont déclaré les directeurs de l'éducation d'Alger ouest et le directeur de l'éducation d'Alger est, respectivement Abdelouahab Guellil et Mekhaldi Liamine, lors de leur rencontre avec les membres de la commission.

Outre les entraves administratives, le retard s'explique, selon les trois responsables, par l'annulation à répétition des marchés pour infructuosité et l'accumulation des programmes dont certains remontent à 2010 en raison de l'absence d'assiettes foncières.

Pour pallier cet état de fait, la direction de l'Education d'Alger-ouest a chargé les directeurs d'établissements d'entreprendre eux-mêmes les projets de rénovation et d'équipement à travers des conventions avec des bureaux d'études spécialisés, selon Abdellouahab Guellil.

Le recours à une telle démarche, a-t-il ajouté, a été plus que nécessaire compte tenu de la surcharge enregistrée au niveau

des établissements de l'ouest d'Alger rappelant l'adoption du système de la double validation dans quatre communes à savoir El-Achour, Draria, Ouled Chebel et Ain Beïnan.

Pour sa part, M. Dilmî et les membres de la commission de l'éducation ont appelé les directeurs de l'éducation d'Alger est et centre à adopter la mesure initiée par la direction de l'éducation d'Alger ouest afin de pouvoir parachever les travaux de rénovation avant la prochaine année scolaire.

M. Mekhaldi a indiqué que l'adoption de cette mesure ne sera pas facile pour sa région car plusieurs projets de réalisation de nouveaux établissements remontant à 2010 sont toujours à l'arrêt et doivent être pris en charge par la direction de l'éducation elle-même car ils ne peuvent être confiés aux directeurs des établissements éducatifs.

De son côté, le représentant du directeur de l'éducation d'Alger centre Ghazi el hadj a affirmé que la direction envisage de réfléchir sérieusement à adopter cette mesure notamment après les recommandations des

LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, NOURLA BENGHEBRIT

«Rumeur d'introduction de l'enseignement de l'arabe dialectal : un chahut inacceptable»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a qualifié, jeudi à Laghouat, la rumeur concernant l'introduction de l'enseignement de l'arabe dialectal dans le cycle primaire de «chahut inacceptable».

La ministre, qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale, a indiqué que «la langue arabe reste la première langue d'enseignement, adoptée dans l'enseignement des autres matières», soulignant, à ce propos, que «la Constitution est claire sur la question».

«Il appartient de faire preuve de sagesse et de s'occuper davantage des questions pédagogiques», a affirmé Mme Benghebrit, avant de faire état de suggestions formulées par des spécialistes participant à la conférence régionale d'évaluation de la mise en œuvre de la réforme scolaire, appelant à tenir compte, de façon progressive, du background linguistique de l'enfant.

La ministre de l'Education nationale a estimé, par ailleurs, que l'étude des contenus du manuel scolaire a laissé apparaître une place «insuffisante» accordée au patrimoine national, et émis pour cela le souhait de réserver davantage d'éclairage, sur le plan éducatif, à ce patrimoine, dont la poésie populaire. «Comment concevoir la dimension algérienne, si le secteur de l'éducation n'investit pas sur l'aspect innovateur véhiculé par les langues arabe et amazigh», s'est-elle interrogée.

Sur un autre registre, la ministre de l'Education a signalé que près de 75.000 fonctionnaires du secteur devront bénéficier, dès la prochaine rentrée, des rebondées de l'abrogation de l'article 87 bis, en application des engagements du gouvernement dans ce domaine, avant de faire part de la prise de toutes les dispositions nécessaires afin de réunir les conditions de déroulement normal de la prochaine rentrée.

La wilaya de Laghouat abrite les travaux de la conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens officiels de certaines wilayas du Sud (28 juillet-août), ouverte par la ministre de l'Education nationale et regroupant les représentants de 10 wilayas (Tamanrasset, Adrar, Laghouat, Ouargla, El-Oued, Béchar Tindouf, Ghardaïa, Biskra, et Illizi).

membres de la commission qui ont affirmé son efficacité.

Le débat entre les directeurs de l'éducation et les membres de la commission a révélé le monopole de certains entrepreneurs sur les projets du secteur dans la wilaya et que l'APW d'Alger a reçu durant ces dernières années de faux rapports selon lesquels le secteur de l'éducation à Alger se portait bien alors que les visites de terrain ont révélé une situation catastrophique.

Les élus de l'APW d'Alger et les membres de la commission de l'éducation ont précisé dans leurs exposés que la gestion du dossier de rénovation et d'équipement des établissements éducatifs et des unités de suivi et de dépistage (UDS) comportait des lacunes.

Ils ont en outre recommandé la réhabilitation des Unités de suivi et de dépistage et des cantines scolaires dans les établissements visités. La wilaya d'Alger compte plus de 800.000 élèves scolarisés dans les trois paliers et 1500 établissements éducatifs.

APS

ALGÉRIE-OMAN

# Le Président Bouteflika reçoit le ministre omanais des Affaires étrangères

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu jeudi à Alger le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Youcef Ben Alaoui Ben Abdallah.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience, le ministre omanais a indiqué avoir transmis au président Bouteflika les salutations du Sultan Qabous Ben Said et un message sur les relations bilatérales.

«La rencontre nous a permis de passer en revue les derniers développements enregistrés sur la scène arabe», a précisé le chef de la diplomatie omanaise souli-

gnant l'impératif d'œuvrer «côte à côte à trouver des issues à ces crises multiples que connaît le Proche-Orient». «Il a également été question de la situation en Libye», a encore ajouté le ministre omanais réaffirmant le soutien de l'Algérie et de son pays au processus de réconciliation nationale en Libye. Les entretiens ont aussi permis aux deux parties d'évoquer la Commission mixte algéro-omanaise prévue en novembre, selon M. Youcef Ben Alaoui Ben Abdallah, qui a annoncé un échange de visites entre experts algériens et omanais dans le cadre du soutien à la coopération bilatérale dans divers domaines. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération



internationale, Ramtane Lamamra. Le ministre des Affaires

étrangères de Sultanat Oman est arrivé mercredi soir à Alger pour une visite de travail de deux en Algérie.

## Lamamra : La visite du ministre des AE du Sultanat d'Oman en Algérie ouvrira des «perspectives prometteuses»

La visite du ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Youcef Ben Alaoui Ben Abdallah en Algérie ouvrira «des perspectives prometteuses» pour la coopération bilatérale, a déclaré jeudi à Alger le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

La visite du chef de la diplomatie du Sultanat d'Oman en Algérie «est réussie, elle intervient à un moment opportun et ouvrira des perspectives prometteuses pour le développement des relations bilatérales», a indiqué M. Lamamra lors d'une conférence de presse animée avec son homologue du Sultanat d'Oman.

Dans ce contexte, M. Lamamra a rappelé que la prochaine session de la commission mixte algéro-omanaise de coopération est prévue avant la fin de l'année en cours à Mascate, indiquant que «des investisseurs du Sultanat d'Oman effectueront à l'avenir une visite dans le cadre du développement des relations économiques bilatérales et leur promotion au niveau des relations politiques».

L'Algérie et le Sultanat d'Oman veulent préparer la prochaine session de leur commission mixte «pour parvenir à des résultats satisfaisants et ambitieux et hisser leur partenariat à un niveau répondant à leurs ambitions».

S'agissant du développement des relations économiques bilatérales, M. Lamamra a rappelé que le Premier ministre avait inauguré, il y a quelques mois, une usine d'ammoniaque réalisée dans le cadre du partenariat algéro-omanais.

Les deux pays «comptent préparer des textes à même de dynamiser le partenariat bilatéral dans divers domaines, à l'instar du transport maritime et aérien ainsi que d'autres secteurs tels que le tourisme, l'agriculture et le commerce».

Sur le plan politique, les deux parties échangent régulièrement les vues et les analyses et coordonnent sur plusieurs questions arabes et internationales à travers l'échange de visites et de rencontres. De son côté, le ministre omanais des AE s'est félicité des relations de fraternité qui lient les deux pays, saluant le souci des deux parties de renforcer l'action commune arabe.

## Ghardaïa : Lamamra appelle les jeunes à privilégier les voies pacifiques pour le règlement des problèmes

Le ministre d'Etat, ministres des Affaires étrangères et la Coopération internationales, Ramtane Lamamra a appelé, jeudi à Alger, les jeunes Ghardaouis à privilégier les voies pacifiques pour le règlement des problèmes suivant les conseils des sages. A une question sur la corrélation culturelle qui lie le Sultanat d'Oman à l'Algérie en général et à la région de Ghardaïa en particulier, M. Lamamra a précisé lors d'une conférence de presse animée avec son homologue du Sultanat d'Oman, Youcef Ben Alaoui Ben Abdallah que «la jeunesse est un élément vital dans toutes les sociétés», appelant cette catégorie à privilégier les voies pacifiques dans le règlement des problèmes et à suivre les conseils des sages de cette région (Ghardaïa). «Les déclarations faisant état d'une ingérence étrangère à Ghardaïa ne s'appliquent pas pour le Sultanat d'Oman, pays frère», a-t-il souligné, ajoutant que «celui qui étudie l'évolution de la gouvernance conclura que ce pays, à l'instar de l'Algérie, est soucieux de traiter tous les citoyens sur un même pied d'égalité et d'imposer le respect de la citoyenneté dans les quatre coins du Sultanat. Cela s'applique également sur l'Algérie», a-t-il dit. Il a également souligné que les deux pays respectaient la loi dans le traitement des questions et s'y réfère pour pallier les difficultés et les problèmes locaux, quelle que soit leur nature. L'Algérie «veille sur la démocratie participative, l'équilibre entre le développement dans toutes les régions du pays et la conjugaison des efforts de tous pour régler les problèmes dans le cadre de la loi qui reste au dessus de tous», a déclaré M. Lamamra. De son côté, M. Youcef Ben Alaoui Ben Abdallah s'est réjoui de «la relation culturelle qui lie son pays à l'Algérie, pays frère, y compris Ghardaïa», ajoutant que le Sultanat d'Oman «est rassuré que l'Algérie est un pays arabe frère qui aspire à développer toutes ses composantes et ses régions». Il a, dans ce sens, appelé «tout citoyen, quelle que soit sa culture, à faire preuve de tolérance, de coopération et d'entraide», soulignant que le Gouvernement et l'Etat algériens «pourront résoudre tous les problèmes et instaurer la concorde entre jeunes de la région».

## L'Algérie et la Pologne veulent insuffler une «dynamique nouvelle» à leur coopération bilatérale (MAE)

L'Algérie et la Pologne ont examiné à Varsovie les voies et moyens susceptibles d'insuffler à leur coopération bilatérale une dynamique nouvelle à la hauteur des «énormes potentialités» que recèlent les deux pays, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les deux pays ont arrêté, dans cet esprit, «une feuille de route relative à la mise en œuvre des multiples projets de développement prévus dans plusieurs domaines d'activité»,

ajoute le MAE. Cette volonté a été exprimée lors des entretiens qu'à eues jeudi le secrétaire général du MAE, Abdelhamid Sénouci Berekshi, avec le vice-premier ministre, ministre de l'économie polonais, Janusz Piechociński, et avec la secrétaire d'Etat au ministère polonais de l'Agriculture, Zofia Szalczyk. S'agissant du dialogue politique, «les deux parties, qui ont procédé à un large et fructueux échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, ont

confirmé le principe d'une rencontre à breve échéance, entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays», relève le communiqué.

Le diplomate algérien a, dans cet esprit, rappelé l'invitation adressée par le président de la République à son homologue polonais pour effectuer une visite officielle en Algérie à une date qui sera arrêtée d'un commun accord. Les deux parties ont également procédé à une «évaluation exhaustive du cadre juridique bilatéral et convenu

de réunions, à assez brève échéance, entre les experts des deux pays». «Ces dernières porteront sur le projet d'accord sur la non double imposition ainsi que ceux relatifs à la coopération dans les domaines de la jeunesse et des sports ainsi que les transports maritimes et routiers», précise la même source.

Les deux parties ont, notamment, mis en exergue «la nécessité de développer la coopération dans les secteurs de l'énergie (où l'Algérie est sollicitée pour prendre part à l'exploi-

tation du terminal gazier polonais en cours de finalisation sur la mer Baltique), de l'industrie et des mines, de l'agriculture de l'enseignement supérieur et du tourisme», ajoute le communiqué. M. Berekshi a rencontré mercredi la secrétaire d'Etat au ministère polonais des Affaires étrangères, Katarzyna Kasprowska, dans le cadre des consultations politiques algéro-polonaises, indique par ailleurs le communiqué du MAE.

APS

## ALGERIE - NIGER

5<sup>e</sup> session de la commission bilatérale frontalière à Niamey

La 5<sup>e</sup> session de la Commission bilatérale frontalière algéro-nigérienne s'est tenue jeudi à Niamey sous la co-présidence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, et son homologue nigérien, Hassoumi Massaoudou, pour examiner plusieurs points inscrits à l'ordre du jour. Les deux pays qui partagent une frontière longue de 1000 km, plancheront particulièrement sur la question du commerce informel, un phénomène sévissant dans les villes

de la bande frontalière, Illizi et Tamanrasset pour l'Algérie, Agadez et Tahoua pour le Niger. La réunion qui se tient conformément aux décisions prises par les Présidents des deux pays en vue de redynamiser les structures de coopération, sera l'occasion pour les deux parties d'examiner les voies et moyens à même de renforcer leur coopération bilatérale, notamment en ce qui concerne la lutte contre les fléaux liés à la contrebande et au commerce informel. La commission bilatérale

frontalière a été créée en vue de renforcer la coopération au niveau des villes frontalières, à travers la promotion des échanges, notamment dans le domaine de la coopération sécuritaire au niveau des frontières, la mobilité des personnes, la coopération économique dans toutes ses dimensions, particulièrement en matière de développement durable. La commission a tenu, depuis sa création, quatre sessions dont la dernière a eu lieu à Alger en décembre 2011.

# RÉUNION DU CBF ALGÉRO-NIGÉRIEN

## Installations de 3 sous-comités pour booster la coopération aux frontières

Trois sous-comités chargés des questions de la sécurité des biens et des personnes, des affaires socio-économiques et de la coopération administrative ont été installés, jeudi à Niamey, lors de la réunion du Comité bilatéral frontalier (CBF) algéro-nigérien.

Les sous-comités composés d'experts et de représentants de différents secteurs procéderont à une évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la dernière session tenue à Alger en décembre 2011, a indiqué à l'APS, un responsable du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Mohammed Akli Akretche. La réunion du CBF «revêt une importance particulière» dans la mesure où elle permet à des responsables des deux pays de se rencontrer dans le souci de consolider la coopération bilatérale décentralisée à laquelle les hautes autorités des deux pays accordent un «grand intérêt», selon le même responsable.

Dans ce sens, le comité «décidera des formes et des modalités à prendre pour renforcer cette coopération entre les collectivités locales des deux pays par des actions concrètes, à l'instar de l'opération de jumelage des communes et des rencontres périodiques entre représentants des autorités locales». «Ce n'est pas par hasard que deux des sous-comités sont co-présidés



par le wali de Tamanrasset Silmi Belkacem et le gouverneur d'Agadez, pour le premier, et du wali d'Illizi, Moulati Attalah et du gouverneur de Tahoua», a-t-il dit. A la faveur de cette coopération décentralisée, les responsables des collectivités des deux pays (wali-gouverneur) auront la possibilité de déterminer l'approche à suivre en matière de développement local en fonction de leurs moyens et leurs besoins.

Concernant le suivi de mise en œuvre

des recommandations qui se dégageront de cette réunion de deux jours, ce responsable a expliqué qu'actuellement il s'agit de renforcer le CBF, ou de trouver des solutions pour le suivi des décisions prises, rappelant que «le mécanisme actuel est un comité d'experts qui se réunissent deux fois par an».

«La rencontre est un cadre favorable qui permettra de donner une nouvelle impulsion à la coopération à travers des réalisations plus concrètes afin de garantir de meilleures conditions de vie, une meilleure stabilisation des populations ainsi qu'une coordination plus efficace des autorités et des institutions au niveau local», a conclu M. Akretche.

Ce Comité bilatéral frontalier, second du genre après celui mis en place avec le Mali, a été créé conformément au protocole d'accord du 30 octobre 1997 à Alger, en vue de renforcer la coopération au niveau des villes frontalières. Il s'agit de promouvoir la promotion des échanges notamment dans le domaine de la coopération sécuritaire au niveau des frontières (lutte contre le commerce informel, la drogue, l'immigration clandestine), la coopération économique dans toutes ses dimensions particulièrement en matière de développement durable et la coopération socioculturelle.

### Alger soutient Niamey dans sa lutte contre le terrorisme

Boualem Branki

L'Algérie et le Niger ont beaucoup d'opportunités à développer et mettre en œuvre pour asseoir un réel partenariat, mais surtout pour lutter de concert contre les fléaux qui rongent les 1.000 km de leur frontière commune. C'est en filigrane les grandes décisions qui ont été prises jeudi et vendredi dans la capitale nigérienne où le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Noureddine Bedoui s'était rendu pour co-présider avec son homologue nigérien Hassoumi Massaoudou les travaux de la 5<sup>e</sup> session de la Commission bilatérale frontalière algéro-nigérienne. C'est effectivement ce point important de la coopération bilatérale algéro-nigérienne qui a été le fil conducteur des discussions et des travaux à l'ordre du jour de cette commission, car les deux parties veulent dorénavant coordonner leurs efforts pour lutter contre (et éliminer) le commerce informel, un phénomène sévissant dans les villes de la bande frontalière, Illizi et Tamanrasset pour l'Algérie, Agadez et Tahoua pour le Niger. Cette réunion, qui s'est tenue conformément aux décisions prises par les Présidents des deux pays en vue de redynamiser les structures de coopération, a été ainsi un socle nouveau pour renforcer autant la coopération sécuritaire entre les deux pays que pour jeter les jalons d'une nouvelle relation entre leurs corps de sécurité. C'est ainsi que l'Algérie, par la voix de son ministre de l'Intérieur, a annoncé sa disposition à former et moderniser la formation de la police nigérienne. M. Noureddine Bedoui a dans ce sens montré la disponibilité de l'Algérie à accompagner la police nigérienne dans le domaine de la formation et des équipements pédagogiques.

Un effort en fait particulier de l'Algérie en matière de formation des corps de sécurité du Niger qui est tout à l'honneur des deux pays, qui veulent autant diversifier les domaines de leur coopération, que la nourrir par des accords concrets et à la hauteur de l'excellence de leurs relations bilatérales.

C'est important de souligner ce point dans la mesure où les deux pays font face à des menaces, des défis sécuritaires communs, mais également un ambitieux agenda de développement social et économique des frontières communes. Un agenda d'ailleurs qui s'étale pour les pays sahariens, que l'Algérie a toujours aidés et soutenus dans leurs efforts de développement, mais également pour leur stabilité politique. Un soutien d'ailleurs salué autant par l'ONU que par les grandes puissances occidentales qui y voient un gage de stabilité et de développement en Afrique.



dans de bonnes conditions», a souligné le ministre de l'Intérieur devant son homologue nigérien Hassoumi Massaoudou et des responsables de l'école.

M. Bedoui qui a écouté un

exposé de présentation sur l'école depuis sa création au début des années 1960 et les différentes péripéties qu'elle a connues, dont sa mue vers une école de formation permanente, a expliqué qu'il est

nécessaire de mettre l'accent sur la formation de formateurs à même d'apporter la performance à ce genre d'institutions.

«La performance c'est acquérir le professionnalisme. Et y arriver c'est la préservation du pays, des personnes et des biens», a affirmé le ministre. Il a précisé, dans ce sens, que dans le cadre des relations entre l'Algérie et le Niger, les directeurs des polices des deux pays sont appelés à approfondir «les discussions autour de ces questions». Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a visité le siège de la protection civile nigérienne où il a reçu des explications sur ce corps. M. Bedoui se trouve à Niamey pour co-présider la réunion du Comité bilatéral frontalier algéro-nigérien.

«Nous allons aussi vous accompagner en matière d'équipements et matériels

pédagogiques, ce qui vous permettra d'aborder la prochaine rentrée de formation

## Parution de la loi introduisant les licences d'importations de marchandises

Les dispositions de l'ordonnance de juillet 2003 relatives aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises ont été modifiées et complétées par une nouvelle loi introduisant les licences d'importations, et publiée au *Journal officiel* n°41. Cette nouvelle loi modifie dans son article 4, l'article 6 de l'ordonnance de 2003, qui stipule désormais que «les licences d'importation ou d'exportation de produits peuvent être instituées pour administrer toute mesure prise en vertu des dispositions de la présente loi ou des accords internationaux auxquels l'Algérie est partie».

De plus, des mesures de restriction peuvent être mises en œuvre notamment, aux fins «de conserver les ressources naturelles épuisables conjointement avec l'application de ces restrictions à la production ou à la consommation, d'assurer à l'industrie nationale de transformation les quantités essentielles de matières premières produites sur le marché national». Il s'agit aussi de mettre en œuvre des mesures essentielles à l'acquisition ou la répartition de produits en prévision d'une pénurie, de sauvegarder les équilibres financiers extérieurs et l'équilibre du marché. Il est entendu par formalités de licences d'importation ou d'exportation «toute prescription administrative exigeant comme condition préalable, la présentation des documents pour le dédouanement des marchandises outre ceux requis aux fins douanières».

Le texte indique que les règles relatives aux procédures de ces licences «doivent être neutres dans leur application et administrées de manière juste et équitable».

Par ailleurs, les produits concernés par les licences «ne sont pas refusés en raison d'écart mineurs en valeur, en quantité ou en poids par rapport aux chiffres indiqués sur la licence, par suite de différences résultant du transport ou du chargement des marchandises non emballées, ou d'autres différences mineures compatibles avec la pratique commerciale normale». Il existe deux types de licences, elles peuvent être «automatiques ou non». Les licences automatiques sont «accordées dans tous les cas suite à la présentation d'une demande et qui ne sont pas administrées de façon à exercer des effets de restrictions sur les importations ou les exportations». Elles sont ouvertes à toute personne physique ou morale, qui remplit les conditions légales et réglementaires, et sont présentées n'importe quel jour ouvrable avant le dédouanement des marchandises, et accordée dans une durée de dix (10) jours maximum, et peuvent être maintenues aussi longtemps qu'existent les circonstances qui ont motivé leurs mises en œuvre. Les licences non automatiques sont celles qui ne doivent pas exercer, sur le commerce d'importation ou d'exportation, des effets de restriction ou de distortion s'ajoutant à ceux causés par l'introduction de la restriction. Les procédures de licences non automatiques correspondent, quant à leur champ d'application et à leur durée, à la mesure qu'elles servent à mettre en œuvre et elles n'imposent pas une charge administrative plus lourde que ce qui est absolument nécessaire pour administrer la mesure, souligne encore le document. Tout opérateur économique personne physique ou morale, remplissant les conditions réglementaires a le droit de demander des licences et de voir sa demande prise en considération dans des conditions d'égalité. Pour ce qui est de la durée de la licence non automatique, elle est de trente (30) jours pouvant être prolongée de trente (30) jours supplémentaires. Par ailleurs, la durée de validité des licences doit être raisonnable, n'empêchant pas les importations de provenance lointaine, que dans les cas spéciaux d'importations sont nécessaires pour faire face à des besoins à court terme imprévus. De plus, lorsque des licences sont délivrées, il est tenu compte de celles correspondant à une quantité de produit qui présente un intérêt économique, ajoute le texte selon lequel «les détenteurs de licences ont le libre choix des sources d'importation, dans le cas de contingents administrés par des licences non réparties entre les pays fournisseurs».

APS

## TRANSPORT AÉRIEN La nouvelle loi sur l'aviation civile publiée au JO

La nouvelle loi modifiant et complétant celle de juin 1998 fixant les règles générales relatives à l'aviation civile, a été publiée au *Journal officiel* n°41.

Cette loi prévoit des mesures visant l'amélioration de la sécurité et la sûreté aériennes et de la qualité des services dans les aéroports. Elle permet aussi de s'adapter aux mutations connues par ce secteur durant ces dernières années, et de se conformer aux nouvelles exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci).

Le nouveau texte introduit plusieurs amendements et mesures afin de lutter contre les actes illicites dirigés contre l'aviation civile à travers, notamment, l'élaboration d'un Programme national de sûreté de l'aviation civile (Pnsc) et d'un Programme national de sécurité de l'aviation civile (Pns).

Il inclut également des articles pour compléter les dispositions relatives aux accidents et incidents d'avions par l'introduction de «la notion d'incident



grave», qui doit faire l'objet d'une enquête technique. Par ailleurs, la loi confère des amendements qui visent à améliorer la qualité des services dans les aéroports à travers l'octroi de nouveaux droits pour les passagers du transport aérien public dans les cas d'un refus d'embarquement, d'annulation de leur vol ou de sur le vol retardé. A cet effet, les passagers bénéficieront d'une information, d'une indemnisation et d'une assistance adaptées aux inconvénients résultant de ces situations. Pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, la nouvelle loi interdit à

toute entreprise de transport aérien public de leur refuser une réservation sauf dans des cas précis relatifs aux exigences de sécurité ou à l'impossibilité de transporter la personne handicapée. Concernant les mesures de sécurité, il est prévu dans cette nouvelle loi une peine «d'emprisonnement de trois (3) à six (6) mois et une amende de 150.000 à 250.000 DA ou l'une des deux peines pour toute personne physique ou morale qui de par ses fonctions ou de son activité, était au courant d'un accident, incident grave, un incident d'avion et n'en a pas fait déclaration à l'autorité

chargée de l'aviation civile». L'introduction du concept de billet électronique est parmi les mesures introduites dans cette loi pour moderniser le secteur et améliorer la qualité des services aux passagers. A l'issue de l'adoption du texte par le Conseil de la Nation en juillet dernier, le ministre des Transports Boudjemaa Talai avait indiqué que cette loi devra permettre à l'Algérie d'atteindre les normes internationales en matière d'aviation civile.

## COMMERCE EXTÉRIEUR

### Protocole d'accord Douanes-consignataires contre la fraude

La Direction générale des Douanes et l'association des agents maritimes algériens (Apama) ont signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord pour l'échange d'informations dans le cadre de la lutte contre la fraude dans les importations. L'accord a été signé par le Directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, et le président de l'Apama Abdallah Seriaï, en présence des représentants du ministère des Transports, de la Direction générale des impôts et du Port d'Alger.

À travers cet échange d'informations entre les deux parties, les services douaniers pourront connaître, en temps réel, toutes les informations détaillées sur les importateurs, qui sont contenues dans le document appelé déclaration du manifeste. L'une sommaire, appelée «déclaration du manifeste», est validée par le consignataire avant l'expédition de la marchandise et elle

concerne toutes les marchandises transportées par cet intervenant.

La seconde, dénommée «déclaration en détail», est effectuée pour chaque cargaison importée par l'opérateur après l'arrivée de la marchandise. Mandaté par l'armateur (propriétaire, exploitant ou affréteur d'un navire) pour effectuer la déclaration du manifeste, le consignataire est la personne chargée de la réception de la marchandise et de son achèvement jusqu'à sa livraison aux destinataires, explique-t-on. C'est qu'en l'état actuel des choses, la douane ne peut s'assurer de l'identité fiscale de l'importateur qu'après validation de la déclaration en détail, laissant ainsi un laps de temps assez long, avant la validation de la déclaration finale, permettant ainsi, aux importateurs véreux d'en tirer profit, selon M. Bentahar. Afin de remédier à cette situation, les consignataires sont, désormais, tenus, en vertu de cet accord, d'intégrer le Numéro d'identification fiscale (NIF) dans la déclaration du manifeste.

Lors de l'établissement de ce document, les consignataires-transporteurs doivent, dorénavant, insérer le NIF de chaque importateur dans le Système d'information et de gestion automatisée des douanes (Sigad) pour transmettre aux services douaniers toutes les informations sur l'identité fiscale des importateurs, et ce, avant même l'arrivée des marchandises au niveau des enceintes portuaires du pays. «L'objectif escompté par ce dispositif est de rationaliser les contrôles douaniers en les orientant vers les opérations suspectes et situer la responsabilité de chaque intervenant dans la chaîne du commerce extérieur notamment en cas de fraude», a souligné le patron des douanes. Il a relevé que cet échange d'informations a été rendu nécessaire par le besoin de mettre fin aux manœuvres frauduleuses consistant en l'importation et l'abandon des marchandises dans les enceintes portuaires, provoquant de gros préjudices financiers à l'économie nationale.

Cet état de faits a été aggravé par le problème lié à

l'identification des propriétaires réels des marchandises lors des opérations d'importation, a-t-il observé.

Pour la mise en œuvre de cette mesure, «de concours de tous les intervenants dans la chaîne maritime, notamment les consignataires des cargaisons, est sollicité au regard de l'intérêt découlant de sa mise en œuvre et de son impact positif sur l'amélioration de la traçabilité des opérations du commerce extérieur», a-t-il avancé.

De son côté, le président de l'Apama s'est engagé à fournir tous les efforts pour être au niveau professionnel requis pour la modernisation du commerce extérieur tout en apportant l'appui de son association à la mission des douanes.

Cet accord sur l'échange d'informations entre les services douaniers et les consignataires intervient après la signature, lundi dernier, d'un avantage à la convention d'échange d'informations entre les Douanes et les banques pour resserrer le contrôle sur les domiciliations bancaires.

## L'activité d'importation des métaux précieux recadrée par décret exécutif

Les modalités d'agrément pour l'exercice de l'activité d'importation et de récupération des métaux précieux ont été fixées par un décret exécutif publié au *Journal officiel* no 36. En application du code des impôts indirects, ce nouveau décret a pour objet de fixer les modalités d'agrément pour l'exercice de l'activité d'importation d'or, d'argent et de platine bruts, minéralisés ou ouvrés ainsi que l'activité de récupération et de recyclage des métaux précieux. «Ne peuvent être agréées en qualité, d'importateur de type de métaux, que les personnes morales dont le capital social à la constitution de la société, est égal au minimum à 200 millions de dinars», précise le texte. L'agrément en qualité, de récupérateur et de recycleur de mé-

taux précieux est réservé aux personnes physiques et aux personnes morales régulièrement inscrites au registre de commerce. «L'importation des ouvrages d'or, d'argent et de platine ne peut concerner que les bijoux de luxe dont la valeur déclarée en douane est égale, au moins, à 2,5 fois le prix de vente appliqué sur le marché intérieur durant le semestre précédent». Il est stipulé que l'exercice de cette activité est conditionné à la souscription au cahier des charges ouvrant droit au postulant à un agrément pour cette activité, entraînant des engagements dont le non respect entraînerait immédiatement le retrait de l'agrément ainsi que la radiation de la liste des personnes exerçant toute activité liées à la bijouterie.

# L'UGTA et les organisations patronales se félicitent des dispositions de la LFC 2015

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et plusieurs organisations patronales se sont félicitées des nouvelles dispositions contenues dans la loi de finances complémentaire de 2015, indique jeudi une déclaration commune signée par la Centrale syndicale et ces organisations.

L'UGTA et les organisations patronales «saluent et enregistrent avec satisfaction les décisions prises par le président de la république lors du Conseil des ministres du mercredi 22 juillet 2015», ont indiqué les signataires, réunis jeudi à Alger, au siège de l'UGTA. En plus de l'UGTA, les signataires du document sont l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), la Confédération algérienne du patronat (CAP), la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), la Confédération générale du patronat (CGP-BTPH), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPNA), le Forum des chefs d'entreprises (FCE), l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et l'Union national des investisseurs (UND).

Les signataires ont réitéré leur «entière»



confiance au président de la République pour avoir donné un «sens réel et pragmatique» à la réhabilitation et à l'émergence de la production nationale, base réelle d'une Algérie «émergente et de progrès», souligne le document.

Ils ont qualifié d'«historique» la décision de déprécialisation de l'acte de gestion et d'une avancée réelle et de première importance» à l'endroit des gestionnaires pour les consacrer à l'initiative et au développement sans aucune contrainte.

Évoquant les décisions relatives à la promotion de la production nationale, l'absorption de l'économie informelle particulièrement par la mise en conformité fiscale volontaire et l'amélioration du climat des affaires, la déclaration précise

qu'il s'agit, sans nul doute, d'un stimulant important pour l'économie nationale, permettant à nos entreprises publiques et privées de s'investir pleinement dans le processus d'investissement diversifié et porteur de création de richesses et d'emploi.

Par ailleurs, l'UGTA et les organisations patronales, se sont également félicités de la décision du versement dès le mois d'août prochain, des augmentations salariales avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 en vertu de la nouvelle définition du Salaire national minimum garanti (SNMG). Ils ont également salué le président de la République pour «son attention particulière pour l'épanouissement de l'entreprise algérienne et la promotion de la production nationale, ainsi que son

écoute et sa préoccupation permanente pour le bien être des retraités, des travailleurs et de leurs familles».

L'UGTA et les associations patronales ont, par ailleurs, rappelé que «la réalisation des objectifs stratégiques définis dans le plan de développement présidentiel, repris par le Pacte national économique et social de croissance, repose largement sur la contribution active des partenaires socioéconomiques, pour atteindre le plein emploi, la croissance économique et cohésion sociale, pour la construction d'une économie émergente dans le cadre de solidarité liant les pouvoirs publics et les acteurs socioéconomiques».

Ils ont aussi souligné enfin leur disposition à contribuer à la conception et la mise en œuvre des solutions qui mettraient l'économie nationale en situation de consolider sa croissance, de renforcer sa compétitivité, d'investir massivement, d'impulser un mouvement intensif de création d'entreprises et d'emplois, et partant, en situation de développer à grande échelle la production dans l'industrie, l'agriculture et les services, ce qui permettra d'accroître les exportations hors hydrocarbures, selon la déclaration.

## L'activité des concessionnaires de véhicules neufs recadrée par arrêté interministériel



Les conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs ont été recadrées par un nouvel arrêté interministériel publié au *Journal officiel* n° 41.

En application des dispositions du décret exécutif fixant les conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, ce nouvel arrêté vient préciser les modalités de prise en charge des opérations d'importations de véhicules neufs et spécifiques ainsi que les documents à présenter lors des opérations de domiciliation bancaire.

Il s'agit par ce texte de définir la prise en charge des opérations d'importations de véhicules neufs engagées à travers des commandes ayant fait l'objet d'une expédition directe à destination du territoire douanier national avant la date du 15 avril 2015.

Il concerne également les importations de véhicules neufs s'inscrivant dans le cadre de marchés publics ayant fait l'objet d'attribution provisoire, visés par la commission des marchés publics compétente, avant cette même date, ainsi que les véhicules spécifiques affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif.

Sont aussi définies les modalités de prise en charge, les documents liés à la conformité des types de véhicules à présenter lors de la domiciliation bancaire.

Ainsi, «les véhicules automobiles neufs dont les opérations d'importation ont fait l'objet d'une expédition directe à destination du territoire douanier national, avant la date du 15 avril 2015, document de transport faisant foi, ne sont pas concernés par les dispositions de l'article 23 de l'annexe I, du cahier des charges fixé en mars dernier».

L'article 23 de ce décret précise que «les concessionnaires ne sont pas autorisés à vendre les véhicules importés qui doivent répondre aux normes de sécurité reconnues à l'échelle mondiale, que dans le cadre du réseau de distribution pour lequel ils sont dûment agréés par les services habilités du ministère de l'Industrie».

Les véhicules neufs doivent être introduits sur le territoire national au plus tard six (6) mois après le 23 mars 2015, est-il souligné.

«Ne sont pas concernés aussi, les véhicules neufs importés s'inscrivant dans le cadre de marchés publics, sous réserve de l'attribution provisoire du marché, avant le 15 avril 2015, suivie d'un visa de la commission des marchés publics compétente».

Par ailleurs, «les véhicules administratifs destinés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat régis par arrêté ministériel juillet 2010, sont exclus du champ d'application de l'arrêté de mars 2015».

Pour ce qui est de la domiciliation bancaire, «elle est subordonnée à la présentation par le concessionnaire d'un dossier comprenant, outre les documents exigés par la réglementation en vigueur, les documents liés à la conformité des types de véhicules à importer», souligne encore le texte.

La liste des documents exigés liés à la conformité, des types de véhicules à importer est précisée par instruction du ministre chargé des Mines.

## PRODUITS AGRICOLES

### Installation du comité national de labellisation

Un comité national de labellisation des produits agricoles du territoire a été mis en place, jeudi à Alger, dans le but d'accompagner les agriculteurs dans ce processus qui permet de garantir l'origine ou la qualité de leurs produits. Ce comité est un nouvel outil «qui vient renforcer les autres instruments d'organisation de la production et de l'amélioration de la qualité des produits», a indiqué le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, lors de l'installation de cette nouvelle structure. Le rôle de ce comité, a-t-il expliqué, est de travailler avec les associations des producteurs et des éleveurs pour pouvoir marquer, par des signes distinctifs de la qualité, l'origine des produits agricoles du territoire. A ce propos, il a observé que si ces produits sont connus, ils sont difficilement reconnaissables dans leurs signes par le consommateur.

«Le comité, avec les professionnels, doit mettre en place des dispositions en vue de qualifier plusieurs produits», a-t-il ajouté. Quant à l'objectif de cet instrument, il s'agit d'organiser la production nationale, de donner des signes distinctifs aux consommateurs, mais aussi de dégager des possibilités de valorisation de ces produits au niveau de l'exportation afin de diversifier l'économie nationale et créer de l'emploi, a ajouté M. Ferroukhi.

Le ministre a appelé les représentants des différentes administrations membres du comité de faciliter le travail aux producteurs et «minimiser les procédures bureaucratiques. L'installation

de ce comité vient en application des dispositions législatives et réglementaires prévues par la loi d'orientation agricole du 3 août 2008 qui définit l'architecture générale du système de reconnaissance de la qualité des produits agricoles par des signes liés à l'origine, par des labels agricoles ainsi que des produits d'agriculture biologique.

En outre, un décret exécutif a été publié le 7 juillet 2013 portant sur le système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole «labellisation» qui a fixé les objectifs et les règles d'organisation générale pour la valorisation des produits agricoles, notamment du territoire.

Ce comité est composé de représentants des administrations publiques concernées (Industrie, Agriculture, Ressources en eau, Commerce...), des agriculteurs, des artisans, des institutions techniques, la société civile et les consommateurs.

Cet instrument «aura pour rôle essentiel d'examiner les demandes de reconnaissance et de labellisation, de donner une indication géographique, une appellation d'origine. Il aura aussi à promouvoir le système de labellisation et assurer sa durabilité», a expliqué le président du comité, Hamid Hamdani. Le comité, qui dispose d'un secrétariat permanent et des institutions techniques, aura des sous comités spécialisés composés de chercheurs et de scientifiques.

L'Algérie compte une centaine de produits de terroirs recensés qui sont connus, mais aucun de ces produits ne

APS

## BÉJAÏA

### Du pain sur la planche pour le nouveau wali

Arslan B.

Les résidents de la wilaya de Béjaïa s'abstiennent de tout commentaire à propos de l'affection toute « fraîche » d'un nouveau wali (M. Ould Salah Zitouni) chez eux, en remplacement, donc, de M. Hammou Ahmed Touhami. En revanche, quand ils y sont « contraints », ils se contentent d'exprimer un « cocktail » de scepticisme « contrôlé et de rigueur », de vague appréhension quant à la « manière » du premier magistrat de la wilaya de « traiter » et communiquer avec la population dans ses diverses composantes, et d'un infime « après tout, peut-être bien que... ». Tout d'abord, il s'agit de « réanimer » une APW disloquée dans un état de paralysie génératrice de beaucoup plus de stagnation qu'à l'aparavant. Comment procédera le wali, dans cette situation de statu quo suicidaire ?

M. O. Zitouni devra ensuite s'impliquer dans les « dossiers épineux » avant d'entreprendre l'élaboration d'une stratégie de traitement de ces derniers.

Les plus saillants sont le CHU, toujours et encore en quête d'assiette, un complexe pétrochimique officiellement promis mais dont la première pierre attend toujours d'être posée, le doublement de la voie ferrée Béjaïa-Béni Mansour, le tramway, le téléphérique (encore que d'aucuns considèrent que ces derniers sont un « luxe » qui peut attendre...), les ZET, l'extension de l'aéroport Abana Ramdane-Soummam, le gaz de ville (40% seulement de raccordement), le réseau routier à près de 80% défectueux, et bien d'autres « motifs » de fermeture des axes routiers récurrents, fort préjudiciables à l'économie régionale, plusieurs vilayats en pâtiennent (Béjaïa, Sétif, Jijel, Bordj...).

La population s'interroge pourtant sur l'éventualité (au fond franchement souhaitée) d'une implication autoritaire et efficace du nouveau wali dans la gestion-sauvetage de l'environnement urbain au niveau du chef-lieu de la commune de Béjaïa, qui caractérise une indiscutable dégradation, une pollution sans précédent (affiche anarchique et vandale en toute impunité, immondices par tonnes, cimetières hyper négligés, rareté inquiétante d'aires d'inhumation, un incivisme débridé et ravageur...). Tout un vaste chantier, en somme, attend le nouvel hôte « de marque » de la capitale des Hammadites. Gageons qu'il saura lui faire honneur et redorer son blason...

AB

## LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT À SÉTIF : Le projet des grands transferts hydrauliques s'éternise : la colère de Nouri

C'est une amère constatation qu'a eu à faire le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri, après avoir pris connaissance du retard considérable enregistré dans plusieurs projets, dont celui des grands transferts hydrauliques, lors de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif, mercredi et jeudi derniers.

Accompagné du wali de Sétif, Mohamed Boudrballi, du président de l'APW, Fathé Kerouani, des membres de sa délégation et des autorités civiles et militaires, le ministre consacrera une grande partie de son séjour en se rendant sur les chantiers des grands transferts hydrauliques vers les hautes plaines sétiennes pour s'enquérir de la situation de ce grand mégaprojet, dit du siècle, d'un coût de près de deux milliards de dollars, ainsi que du secteur de l'environnement. Mais avant cela, l'hôte a entamé sa visite en se rendant dans la commune d'El Ouricia où il a entendu un compte-rendu sur la situation de l'alimentation en eau potable et de son service public dans la wilaya de Sétif.

Lors de cet exposé, une grande partie a été consacrée aux grands transferts d'eau, un important projet structurant intégré au schéma national hydraulique comptant parmi les grandes priorités des ressources hydrauliques du pays. Une fois achevé et opérationnel, le système Ouest de ce méga projet, permettra de transférer 313 millions de m<sup>3</sup> pour l'irrigation de 36.000 hectares de terre agricole et l'alimentation en eau potable de plus de 1.850.000 habitants à long terme et touchera 28 communes. Il permettra aussi, la création de 100.000 emplois, dont 35.000 permanents. Le système Ouest aura pour rôle de transférer un volume de 119 000 m<sup>3</sup> du barrage actuel d'Ighil Emda dans la wilaya de Béjaïa vers le nouveau barrage de Maouane. Quant au système Est, il transférera 189 000 m<sup>3</sup> du barrage d'Erraguène vers le nouveau barrage de Draa. Situé dans la commune de Tachouda en passant par le barrage de Tabelout, il est à rappeler que le système "Est"



qui avait rencontré certaines difficultés techniques au départ est aujourd'hui à un taux d'avancement des travaux de plus de 70 %. Une fois opérationnel, ce système de grands transferts permettra le raccordement de 13 communes de cette partie de la wilaya au barrage de Draa Diss et l'irrigation de plusieurs pâturages agricoles.

Intervenant à ce sujet, M. Nouri tout en dénonçant « un certain laxisme avec une situation qui n'honne personne, exigeant expertise et lifting », dira-t-il, a indiqué : « Que l'Etat a consenti des moyens financiers considérables pour la concrétisation de ce projet qui une fois terminé, ce gigantesque projet aura couté plus de deux milliards de dollars pour permettre de résoudre à toute la population de cette wilaya, le problème de l'alimentation en eau potable qui lui manque énormément avec le peu de pluie enregistré chaque année ». C'est après lui avoir présenté et entendu un état sur la situation des périmes d'eau captant de Kharzet Youcef et Chaaba Hamra du côté d'Aïn Azel, et dont le diagnostic a été déplorant et des plus catastrophique, compte tenu du retard considérable

accumulé, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement n'est pas allé avec les dos de la cuillère pour dénoncer les lacunes accumulées pour déclarer sur un ton ferme et catégorique : « Je constate qu'on n'est pas en train d'avancer. Cela fait 12 ou 13 ans que j'ai quitté Sétif, je me rends compte que les choses n'ont pas évolué d'un iota. Ce qui est de la nappe de Kherzet Youcef on aurait pu terminer les évaluations environnementales et avoir des données qui soient définitives. Ce n'est pas sérieux ce que je viens de voir. C'est une ressource qui est là et une population qui a besoin d'eau et des terrains potentiellement agricoles qui attendent d'être mis en valeur ». Et de poursuivre : « On est en train de tourner en rond. C'est un projet qui traîne. Je ne suis pas venu pour faire du tourisme. Après 12 ou 13 ans les choses n'ont pas évolué. Les moyens financiers sont là et les choses n'évoluent pas et n'avancent pas. Il faut tout revoir s'il le faut, opération par opération, marché par marché, entreprise par entreprise. Il faut terminer avec cette situation ».

### Pour le traitement de 350 tonnes/jour de déchets

Toujours accompagné du wali et des autorités locales, dans la commune de Sétif, le membre du gouvernement visitera les structures du centre d'enfouissement technique d'une opération portant sur la réalisation de cinq structures similaires dans la wilaya de Sétif pour améliorer la gestion des déchets ménagers. Le ministre a clôturé sa visite de travail, entamée mercredi en fin d'après-midi, par l'inspection des travaux de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable de la ville de Sétif qui, a-t-il souligné, doivent être terminés avant la fin de l'été.

AT

La population globale de 320.000 habitants. Ce centre étant déjà saturé ne répondant plus à la demande, l'opération pour la réalisation d'un troisième casier d'une capacité de 1,5 millions de m<sup>3</sup> avec station de traitement est en voie d'être lancée pour le traitement d'une quantité globale de 320 tonnes/jour de déchets, avec la possibilité d'intégrer de nouvelles communes environnantes.

Le lendemain de sa visite, c'est-à-dire jeudi, le ministre, toujours accompagné des mêmes responsables de la wilaya et des membres de sa délégation, il l'aura consacrera aux communes d'Aïn Azel, Bir Haddada, El Ouldja, Tachouda et Sétif.

À Bir Haddada, l'hôte de Sétif a procédé au coup d'envoi pour la mise en service de l'alimentation en eau potable de la localité pour plus de 16.000 âmes. Cette opération fait partie d'un grand projet destiné à alimenter en eau potable plus de sept communes du sud de la wilaya de Sétif et de deux communes de la wilaya limitrophe de Batna à partir des forages justement de Kherzet Youcef et Chaaba El Hamra, du côté d'Aïn Azel.

Dans la commune d'El Ouldja, le ministre a procédé à l'inauguration d'un centre d'enfouissement technique (CET) réalisé dans le cadre d'une opération portant sur la réalisation de cinq structures similaires dans la wilaya de Sétif pour améliorer la gestion des déchets ménagers. Le ministre a clôturé sa visite de travail, entamée mercredi en fin d'après-midi, par l'inspection des travaux de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable de la ville de Sétif qui, a-t-il souligné, doivent être terminés avant la fin de l'été.

## PRISE DE FONCTIONS DU NOUVEAU WALI DE TIZI-OUZOU : Brahim Mered définit les priorités

Le nouveau wali de Tizi-Ouzou, Mered Brahim, a officiellement pris ses fonctions jeudi à la tête de la wilaya de Tizi-Ouzou où il a été nommé en remplacement de Abdelkader Bouazghi désigné wali de Blida. Natif de la wilaya de Batna, M. Mered, n'a pas attendu sa prise de fonction pour « ausculter » le développement au niveau local en visitant, en compagnie du wali sortant, les chantiers des grands projets structurants de la wilaya dont la ville nouvelle de Oued-Fall avec son pôle d'excellence, le nouveau stade de football de 50 000 places couvertes en cours de réalisation sur ce même site, le chantier de modernisation et l'électrification de la voie ferrée Thénia/Tizi-Ouzou, a-t-il indiqué lors de la cérémonie de passation de consignes avec M. Bouazghi. Le nouveau chef de l'exécutif s'est aussi intéressé au secteur de l'édu-

cation qui a permis à la wilaya de Tizi-Ouzou d'occuper la première place du classement national aux examens de fin d'année et ce pendant sept années consécutives, et a eu un premier aperçu des besoins les plus urgents de la population, pour accéder à un meilleur cadre de vie.

« Ma mission consistera à parachever l'œuvre de mon prédécesseur et à prendre en charge les préoccupations des citoyens de cette wilaya pour leur offrir un meilleur cadre de vie », a-t-il indiqué. Par ailleurs, M. Mered aura à se pencher sur la préparation des prochaines rentrées universitaires et scolaires par la réception des différentes structures en cours de réalisation.

« Nous œuvrerons avec la famille de l'éducation à maintenir la wilaya de Tizi-Ouzou à la première place du classement national aux trois

examens de fin d'année, place qu'elle occupe depuis sept ans déjà », a-t-il ajouté.

Il s'agira également de répondre à la demande d'amélioration de l'alimentation en eau potable qui se pose au niveau de certaines localités, de préserver la santé publique en prenant en charge les problèmes d'assainissement, de permettre à tous les habitants de la wilaya d'accéder à internet à travers la poursuite du programme d'extension du réseau de fibre optique, l'amélioration de la couverture sanitaire, ainsi que la poursuite de l'effort de désenclavement. Le wali a également insisté sur l'importance de l'investissement qui sera encouragé en fonction de la disponibilité du terrains, sachant que la wilaya de Tizi-Ouzou souffre d'un déficit en foncier relevant du domaine public. Il est question également, a-t-il dit,

de la valorisation de la position géographique stratégique de la wilaya de par sa proximité de la capitale, et du savoir-faire local. M. Mered tiendra dans un premier temps des réunions avec les membres de l'exécutif et les élus locaux afin de faire un état des lieux du développement au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou afin de « cerner les besoins et tracer un planning des opérations prioritaires à lancer en commençant par les besoins les plus pressants et répondre à ces attentes », a-t-il précisé, insistant sur l'importance du dialogue de l'écoute de l'autre et de la concertation pour la prise en charge des préoccupations des citoyens.

La cérémonie de passation de consignes a été également marquée par la prise de fonctions du nouveau secrétaire général de la wilaya Zineddine Tiboutine.

## TLEMCEN :

### Accord pour la création en 2016 d'une pépinière de qualité

La première édition du Salon national des espaces verts qui se poursuit au centre des arts et expositions de Tlemcen a été marquée par la signature d'un accord pour la création, l'an prochain au chef-lieu de wilaya, d'une pépinière de qualité, ont indiqué jeudi ses initiateurs. Cet accord a été signé entre le directeur de l'entreprise de gestion d'espaces verts à travers le pays et le

président de l'assemblée populaire communale (APC) de Tlemcen au centre des arts et expositions à haï (quartier) Koudia de Tlemcen. La future pépinière permettra de fournir des plantes, des arbustes décoratifs et des fleurs pour orner les espaces verts et les terrains vagues, a indiqué Zohair Moussaoui, directeur de l'entreprise précitée. Il a signalé que la gestion des espaces

verts est soumise à des règles et bénéficie de l'intérêt continu de spécialistes qui veillent à leur protection contre la dégradation et à leur entretien permanent. Ce salon, auquel prennent part la conservation des forêts, le parc national de Tlemcen, des pépiniéristes locaux et d'autres issus des wilayas du pays, ainsi que des représentants d'associations versées

dans la protection de l'environnement, vise à instaurer une culture écologique et verte, à mettre en valeur ce créneau qui évolue de manière spectaculaire en Algérie et à le valoriser pour attirer des jeunes promoteurs désireux d'investir dans les pépinières. Organisée du 23 juillet au 6 août prochain par l'entreprise de gestion des espaces verts et le centre des arts et expositions de

Tlemcen, cette manifestation comporte divers stands exposant quelque 500 espèces de plantes décoratives, d'arbustes d'ornement et des fleurs, outre des équipements motorisés indispensables dans le travail des pépiniéristes et l'aménagement des jardins et des espaces verts.

APS

**EXCLUSIVE**

# À CŒUR OUVERT AVEC DJURA

## Un message d'amour et de paix

Après 35 années d'absence, la chanteuse Djura, fondatrice du groupe mythique «Djurdjura», signe son retour sur la scène artistique algérienne à l'occasion du 37<sup>e</sup> Festival international de musique de Timgad. La chanteuse qui sera présente en Algérie pour une tournée de 5 jours, se produira ce soir à la salle Ahmed Bey de Constantine, demain dimanche 2 août au Casif de Sidi Fredj à Alger, le mardi 4 août à la maison de Culture de Tizi Ouzou et le mercredi 5 août au Complexe de l'artiste Abdelouahab Salim de Chenoua wilaya de Tipasa.



Entretien réalisé par Rachid Rachedi

Née en 1952 dans la commune d'Ifsigha, wilaya de Tizi-Ouzou, «Djura», de son vrai nom «Djouhra Abouda», est considérée dans le milieu artistique comme la pionnière de la chanson berbère engagée. A l'âge de 5 ans, elle quitte l'Algérie pour s'installer en France avec sa famille. Après un cursus universitaire en Arts plastiques, suivi d'une expérience dans le cinéma en tant que réalisatrice, «Djura» se lance dans le monde la musique. Avec ses deux sœurs, elle fonde à la fin des années soixante-dix, le groupe berbère «Djurdjura». Porté par un public admiratif et avide de leurs textes conjuguant à la fois amour, espoir, et liberté, le groupe se produit sur les plus prestigieuses scènes de France. Alors qu'elle enchaîne les succès, Djura, victime d'un drame familial, décide de mettre entre parenthèses sa carrière d'artiste. Quelques années plus tard, elle sort une autobiographie «Le voile du silence» dans laquelle elle explique les raisons qui l'ont poussée à se retirer de l'univers de la musique.

Dans cet entretien, accordé en exclusivité à *DK News* quelques heures seulement après son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene, Djura revient sur sa carrière d'artiste mais aussi sur son histoire personnelle...

**DK News:** Tout d'abord bienvenue dans votre pays : après 35 ans d'absence vous rentrez finalement chez vous en Algérie. Pourquoi avoir attendu si longtemps ?

**Djura:** Avant tout permettez-moi de dire que c'est une grande émotion pour moi de me retrouver chez moi en Algérie. En réalité, cette longue absence ne dépend pas de moi. J'ai débuté ma carrière en 1979 et j'ai tout de suite eu un grand succès. L'ascension du groupe Djurdjura s'est faite très rapidement, c'était phénoménal. Toutefois je pense que le pays n'était pas encore prêt pour les sujets que j'osais aborder à l'époque. Jura défendait la condition des femmes, celle des immigrés, j'ai d'ailleurs réalisé un film sur le

ujet intitulé "Ali au pays des merveilles", j'ai écrit sur la lutte contre le racisme, mais ce qui m'a pris le plus de temps c'était les conditions des femmes et des jeunes. Étant moi-même une femme, j'ai vécu des conditions très difficiles. J'ai quitté l'Algérie très tôt, à l'âge de 5 ans. Une fois arrivée en France j'ai dû m'adapter à cette nouvelle culture. A la maison, les traditions étaient encore très tenaces ce qui a créé un conflit générational. Voulant profiter de ma liberté "au sens noble du terme" j'ai rencontré de sérieux problèmes familiaux. Mon père a voulu me marier de force. J'étais même promise depuis l'âge de deux ans. Tous ces événements ont eu l'effet d'un choc "identitaire et culturel" que j'explique d'ailleurs dans mes deux livres «Le voile du silence» et «La saison des narcisses», dans lesquels je reviens sur mon parcours d'artiste. Ces difficultés m'ont donné l'envie de lutter pour que l'Algérie devienne un pays moderne, où l'homme est la femme sont traités de manière égale.

**Vous êtes connue pour votre engagement dans la défense des droits des femmes. Sera-t-ce la clé de votre succès fulgurant ?**

Avec le recul, je pense que les thèmes abordés dans mes chansons étaient en avance par rapport à l'époque. Aujourd'hui, les générations ont évolué. Il y a un discours neuf qui donne de l'espérance et un sens à la vie. Moi-même j'ai changé, je suis devenue maman et j'ai envie d'aider les jeunes pour que l'Algérie dont j'ai toujours rêvé puisse exister, si ce n'est pas à travers moi alors ça le sera peut-être à travers nos enfants.

**Le public français vous connaît, nos compatriotes établis à l'étranger également, comment appréhendez-vous votre premier contact avec vos fans en Algérie ?**

J'aborde ce moment avec beaucoup de sérénité car je suis venue ici conquérir le cœur de chaque Algérien, hommes,

femmes et enfants, et j'espère que je vais réussir car j'aime ce pays et les gens qui y vivent, j'espère juste qu'ils m'aimeront à leur tour.

**Djura ce n'est pas uniquement une magnifique voix, c'est aussi un groupe composé d'excellents musiciens.**

Cela est très spécifique au groupe Djurdjura. Mon premier métier c'est réalisatrice de cinéma. Je me suis tournée vers la chanson car je voulais trouver un moyen efficace et rapide pour transmettre mes messages. Très jeune, j'ai fait l'école du spectacle et on a trouvé que j'avais du talent pour ça, c'était naturel. Je tiens à préciser que je n'ai pas fait ce métier par vocation mais par nécessité. A partir du moment que j'ai choisi de faire de la musique, je me suis posé la question du fond et de la forme de ce que je voulais faire. Comme je suis une créative, je désirais mettre ma patte pour faire ressortir mes goûts pour la musique classique et folklorique, et c'est ainsi que le premier groupe de World music au monde a vu le jour. La fusion entre la musique moderne et la musique ethnique, portée par de grands musiciens de différents horizons, a fait le succès de Djurdjura. Cependant, je ne voulais pas que la musique occidentale soit prédominante par rapport à la musique berbère, mais plutôt le contraire, je voulais que la musique berbère soit le pilier de ce groupe. J'ai travaillé avec de grands artistes qui m'ont permis de faire évoluer cette musique jusqu'à la fin des années quatre-vingt. Puis à un moment, j'ai tout arrêté à cause d'un drame familial, je me suis alors consacrée à mes enfants et à l'écriture. Vers les années deux mille, j'ai décidé de faire mon comeback en donnant une nouvelle couleur au groupe Djurdjura tout en gardant la même détermination. C'est ainsi que j'ai fait fusionner mes choristes avec des artistes comme Rabah Khalfa, le petit Moh Abdenour, Cyril Aatef, Arthur Simony, Mehdi de Speed caravane, sans oublier mon fils qui fait de la musique électro et

qui j'espère apportera cette couleur jeune et moderne à la musique berbère dont je suis fière d'être l'ambassadrice.

**Vous serez en tournée pendant une semaine à Batna, Constantine, Khencela, Alger, Tizi-Ouzou et Tipasa.**

En 2014, je me suis rapprochée de l'ONDA pour régler certains détails en rapport avec mes œuvres artistiques. J'avoue que j'étais très surprise de rencontrer des femmes occupant des postes de responsabilité qui m'ont bien accueillie et qui m'ont sollicitée à l'occasion pour venir me produire en Algérie. A ce moment-là, je me suis dit qu'il est temps de rentrer au pays. Petit à petit, l'idée de cette tournée est devenue une réalité. A présent mon rêve c'est de pouvoir chanter pour tous les Algériens dans toute l'Algérie.

**Quels sont vos futurs projets ?**

En ce moment je travaille avec les nouveaux musiciens sur un "Best of" qui devrait sortir à la prochaine rentrée, on prépare également une tournée en Europe et j'espère que j'aurais l'occasion de revenir en Algérie très prochainement. D'un autre côté, je prépare un conte musical ainsi qu'un opéra issu de mon travail de bénévole avec les jeunes. Les médias en France ont tendance à stigmatiser les jeunes, c'est pour cela que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour les aider. Ce travail a abouti par la création de "l'opéra des cités" pour justement anoblir l'image de la cité.

**Un dernier mot pour vos fans**

Je suis venue pour rassembler et apporter un message d'amour et de paix. On a tous eu des déchirures et connu des souffrances depuis qu'on est petit, mais il y a un moment pour tout, même pour la réconciliation.

## MÉDÉA :

### Quinze hectares de plantations sylvicoles réduits en cendre en deux jours



Pas moins de quinze hectares de plantations sylvicoles ont été réduits en cendres, en l'espace de deux jours à Médéa ou cinq violents incendies ont été enregistrés entre mardi et mercredi au nord-est, à l'est et à l'ouest de la wilaya favorisés par une montée inhabituelle des températures, a-t-on appris jeudi auprès de la protection civile. Les pertes les plus importantes ont été signalées à Chaiba, dans la commune de Djouab, à l'est de Médéa, où un violent incendie de forêt a détruit, mardi, en fin d'après midi, onze hectares de Pin d'Alep, a indiqué la même source.

Il a été fait état également d'un autre incendie survenu durant la même journée à Tagda, dans la localité de Tablat, au nord-est de la wilaya, qui a détruit deux hectares de plantations sylvicoles et plusieurs arbres fruitiers.

On signale en outre la perte de trois hectares de Pin d'Alep et diverses autres espèces sylvicoles, lors de trois incendies enregistrés mercredi respectivement dans les communes d' El-Omaria (à l'est de la wilaya), Bouaichoune (à l'ouest) et El-Hamdania (au nord de la wilaya).

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

### Direction régionale des Douanes de Tlemcen: saisie de 468 millions DA de marchandises au 1<sup>er</sup> semestre 2015

Les brigades de la direction régionale des Douanes de Tlemcen ont opéré, durant le premier semestre de l'année en cours, la saisie de 468 millions DA de marchandises de contrebande de et vers le pays voisin, a-t-on appris jeudi soir du directeur régional des Douanes de Tlemcen.

Cette saisie est le fruit de plusieurs opérations menées par des brigades mobiles des douanes à travers le territoire de compétence de la direction régionale des Douanes de Tlemcen surtout à la bande frontalière s'étendant sur 170 kilomètres, a indiqué Mohamed Benbrahim dans une conférence de presse.

Diverses marchandises ont été saisies spécialement dont le carburant (68.562 litres), soit une hausse de plus de 22 pour cent par rapport à la même période de l'année dernière avec la saisie de 137 véhicules aménagés, 12 camions, deux tracteurs semi remorques, un motorcycle à grand volume et plusieurs baudets utilisés dans le transport de cette marchandise, d'une valeur globale de plus de 90 millions DA.

S'agissant de la drogue, les mêmes services ont saisi plus de 5.525 kg de kif traité lors de plusieurs opérations, 3.417 de comprimés psychotropes et 175 grammes de cocaïne.

Les saisies ont porté aussi sur plus des billets de banque divers dont 11.000 euros et des objets de valeur lors du transit vers des régions frontalières.

Le même responsable a indiqué également la saisie d'un lot important de vêtements pour femmes et hommes d'une valeur globale de plus de 7 millions DA, outre 29.820 kg de dé-



chets de cuivre, une grande quantité de produits alimentaires d'une valeur de plus de 819.000 DA, 739 unités de pièces de recharge et autres marchandises.

Ont été impliqués dans ces affaires de contrebande, 130 personnes dont 42 dans le trafic de drogue, a ajouté la même source signalant qu'ils ont été présentés devant la justice.

Le sujet des conditions d'accueil des éléments de la communauté algérienne résidant à l'étranger, le même responsable a exprimé la satisfaction de la direction régionale des Douanes de Tlemcen quant aux impressions des citoyens provenant de certains pays européens faites, à l'aéroport international «Messali Hadj» de Tlemcen et à la gare maritime de Ghazaouet, à la commission de contrôle régionale mettant

en exergue le bon accueil de la communauté qui a bénéficié de facilités réservant un couloir aux familles, personnes âgées et handicapés.

Il a rappelé les instructions du Directeur général des Douanes en vue d'un encadrement raffiné de la saison esti-

vale et la promotion du service public. Le directeur régional des Douanes a abordé aussi les résultats positifs du système allégé du bureau 35 concernant les permis de déplacement soumis au contrôle douanier soulignant que ces mesures ont largement contribué à préserver un approvisionnement régulier et permanent en produits alimentaires de large consommation aux régions frontalières, surtout Marsa Ben M'hidi qui enregistre une grande affluence lors de la saison estivale. La valeur des produits alimentaires transportés vers les zones frontalières lors du premier semestre a dépassé 1,7 milliards DA, soit une hausse de 23 millions DA que le premier semestre de l'année 2014, selon la même source.

## Deux personnes mortes par noyade dans la wilaya de Tlemcen

Deux personnes sont mortes par noyade jeudi dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris de la chargée de communication de la direction de la Protection civile.

Il s'agit d'un enfant de 13 ans, qui s'est noyé dans un bassin d'irrigation agricole au village d'Ouled Kaddour relevant de la commune de Maghnia et d'un homme de 30 ans qui a péri dans la plage de Morsarda 2 relevant de la commune de Marsa Ben M'hidi, a indiqué la même source. La deuxième victime, qui a reçu les premiers secours sur la plage, est morte durant son évacuation vers l'hôpital, a-t-on ajouté.

## AÏN TEMOUCHENT:

### Arrestation par la PJ d'un meurtrier 30 minutes après son forfait

Les éléments de la police judiciaire d'Aïn Temouchent ont réussi, mercredi soir, à arrêter l'auteur présumé d'un meurtre, trente minutes après son forfait, a-t-on appris jeudi de la Sûreté de wilaya.

Alertés par l'évacuation au service des urgences de l'hôpital d'Aïn Temouchent d'un blessé nommé AA. M. (21 ans), portant un coup de couteau au niveau de

la poitrine (cœur), ces éléments ont déclenché une enquête qui a permis d'identifier l'auteur présumé du crime, a-t-on indiqué. Il s'agit du nommé S.B. (19 ans) qui a été arrêté à son domicile où ont été récupérés, également, l'arme du crime ainsi que les habits qu'il portait au moment du forfait, a-t-on ajouté.

Les premiers éléments de l'enquête ont déterminé que le

mobile du crime est représenté par des sandales que tentait de récupérer l'auteur présumé du meurtre auprès du frère de la victime.

Il les lui avait remises une journée avant le crime, à la plage de Chatti El Hillal.

L'auteur présumé du crime sera présenté ultérieurement devant le parquet d'Aïn Temouchent, selon la même source.



## ELECTRICITÉ:

### Plusieurs quartiers d'Alger affectés par une panne d'électricité

Une panne de courant électrique a affecté mercredi plusieurs quartiers de la commune de Kouba (Wilaya d'Alger), provoquant un mouvement de panique au sein des habitants, qui craignent une "rupture prolongée avec des chaleurs extrêmes", selon des riverains.

Plusieurs cités d'habitation des quartiers de Gué de Constantine, à Garidi 1 et 2, "Grigori" ont été affectés par cette panne de courant.

"Depuis toute la journée, le courant électrique était hésitant, avec des coupures intermittentes", a souligné un habitant de Garidi.

A "Grigori", près de Héï El Badr, "le courant électrique a été interrompu dès 16 heures de



l'après midi, après des coupures intermittentes durant ces derniers jours", indique son côté un riverain.

La direction de la SDA d'Alger a rendu publics dans la même journée les numéros de télé-

phone de ses services de dépannage pour les quatre directions de distribution (El Harrach, Belouizdad, Bologhine, Gué de Constantine), également transmis à l'APS. Seul un des quatre numéros de téléphone de la di-

rection de Belouizdad, dont dépend la commune de Kouba, était opérationnel. Selon un agent de cette direction, qui a répondu aux appels de l'APS, "une panne affecte des câbles d'alimentation.

Nous faisons notre possible pour réparer cette panne.

Nous sommes obligés d'isoler trois ou quatre postes pour alimenter une vingtaine d'autres, en attendant de réparer complètement le réseau".

Une forte charge est "actuellement exercée sur le réseau électrique", a-t-il précisé.

Pourtant, en mai dernier, le PDG de la SDA d'Alger, Chabane Mérourane, avait assuré lors d'une conférence de presse que "l'été 2015 va se passer sans soucis",

par rapport aux coupures et fréquentes pannes de courant en 2012.

En ce qui concerne les «pics» de consommation, "nous avons engagé des réalisations de 100 postes de transformation électrique, qui seront terminés à la mi-juin 2015, et la réalisation de 200 km de réseau pour renforcer l'existant pour passer un été sans trop de soucis comparativement à ce qui s'est passé en 2012", avait-il précisé lors d'une conférence de presse-bilan sur les activités de la SDA. Des postes modulaires seront installés à Chéraga, Zéralda, Birtouta et d'autres régions présentant une augmentation notable de la consommation, a-t-il ajouté.

APS



## MIGRATION

L'Organisation internationale des migrations (OIM) a révélé que plus de 800 000 personnes sont chaque année victimes de la traite transfrontalière.

### Plus de 800 000 personnes victimes de traite transfrontalière chaque année

«Parmi les millions de victimes de traite, seules environ 45 000 sont identifiées chaque année», déplore l'institution internationale dans un rapport rendu public vendredi.

L'OIM intervient seulement dans un cas sur sept, en aidant les victimes à retrouver une vie normale après des années d'abus et d'actes de cruauté insoutenables, affirme son directeur général, William Lacy Swing.

L'étude présentée par l'organisation se base sur une analyse des conflits armés en Libye, en Irak, en Syrie et en Afrique de l'Ouest, les tremblements de terre survenus dans la région de l'océan Indien, en Haïti et au Népal, ainsi que le typhon Haiyan aux Philippines.

Les experts de l'institution se sont aussi penchés sur les troubles persistants en Afrique de l'Est qui sont à l'origine de flux migratoires en direction de l'Europe, via l'Afrique du Nord.

Dans un communiqué, M. Lacy Swing a qualifié l'exploitation et la traite des victimes de «phénomène croissant dans un monde noyé dans les conflits et les catastrophes naturelles».



La traite d'êtres humains non seulement se développe lors d'une catastrophe, mais elle en est une conséquence directe, au même titre que les dégâts causés aux infrastructures, les pertes humaines ou les pénuries de vivres, a-t-il fait observer. Il a affirmé que l'absence de normalité permet aux trafiquants d'exploiter les vulnérabilités existantes ou nées de la crise. «Dans un conflit, ceux-ci mettent à profit l'absence d'état de droit pour se livrer impunément à leurs activités afin de financer la guerre, de fournir des services sexuels, et de réduire des minorités ethniques en esclavage», a-t-il ajouté.

Le directeur général de l'OIM a cité «la crise de la traite en Libye et dans les pays du Moyen-Orient où les travailleurs migrants sont confrontés à des conditions de travail hostiles et abusives».

### INONDATIONS

### Au moins 27 morts en Birmanie

D'importantes inondations ont tué au moins 27 personnes en Birmanie et des centaines de villages et de champs sont sous les eaux, a indiqué vendredi un responsable des secours alors que les fortes pluies persistent.

«Depuis jeudi, 27 personnes sont mortes dans l'ensemble du pays et quatre sont portées disparues dans la région de Mandalay», a déclaré M.

Chumrhe, le directeur du département d'aide et de réinstallation du ministère des affaires sociales.

Environ 150.000 personnes ont été déplacées ou ont vu leur moyens de subsistance affectés par les inondations a ajouté M.

Chumrhe.



La montée des eaux et les glissements de terrain ont détruit de nombreuses routes, ponts et maisons, rapporte dans son édition de vendredi, le journal officiel Global New Light of Myanmar.

Les précipitations se sont abattues principalement à

Kalay, ville du nord du pays et Sittwe, la capitale de l'Etat Rakhine à l'ouest, où les vols ont été suspendus.

Selon un habitant du village de Bumay, proche de Sittwe, «les gens sont contraints de fuir» et «certains sont maintenant réfugiés dans des écoles».

Les autorités ont demandé à la population des régions les plus touchées de se diriger vers des endroits plus sûrs. Les Etats Kachin au nord, Shan et Karen à l'est ont aussi été touchés par ces pluies torrentielles.

### ACCIDENT DE LA ROUTE AU MEXIQUE: Un camion percute une procession, 26 personnes tuées

Vingt-six personnes faisant partie d'une procession religieuse, ont été tuées mercredi



par un camion dans l'Etat mexicain de Zacatecas (nord), selon un nouveau bilan officiel publié jeudi.

Plus de 20 personnes ont également été blessées lors de cet accident survenu sur la route principale de la petite ville de Mazapil (16.000 habitants).

Plusieurs centaines de pèlerins marchaient en direction d'une église du XVIII<sup>e</sup> siècle mercredi en fin d'après-midi lorsque ce camion, chargé de sable, les a percutés après que ses freins eurent visiblement lâché, selon les autorités.

Le camion traversé la chaussée, percuté d'autres véhicules ainsi que la façade d'un bâtiment avant de se renverser. Des traces de sang étaient encore visibles sur les lieux du drame jeudi matin. Quatorze

personnes sont décédées sur les lieux de l'accident, 10 autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital. Les enfants décédés étaient âgés d'un, trois, quatre et cinq ans, a indiqué à l'AFP la procureure de l'Etat de Zacatecas, Leticia Catalina.

Selon les témoins, le chauffeur serait parvenu à sauter du véhicule avant l'impact final. Il a ensuite pris la fuite.

«Il a été identifié et nous le recherchons», a indiqué la procureure.

La procession se déroulait au premier jour d'une semaine de célébrations religieuses à laquelle participait plus de 1.000 personnes venues des communautés rurales voisines.

### ESPÈCES SAUVAGES : L'ONU appelle à des mesures pour combattre le braconnage



L'ONU a appelé jeudi ses 193 Etats membres à prendre des mesures pour combattre le trafic illicite d'espèces sauvages, notamment en renforçant les législations nationales et la coopération régionale.

Dans une résolution non contraignante, la première du genre, l'Assemblée générale des Nations unies «se déclare très inquiète de l'augmentation continue du braconnage des rhinocéros et du nombre alarmant d'éléphants tués en Afrique».

Elle estime que ces espèces «sont menacées de disparaître localement, et, dans certains cas, sur l'ensemble de la planète».

L'Assemblée appelle ainsi les Etats membres à prendre des mesures pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite d'espèces de faune et de flore sauvages, notamment en renforçant la législation et les mesures de justice pénale.

La résolution de l'Assemblée demande en outre aux Etats membres qui ne l'ont pas encore fait de ratifier ou d'adhérer à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

S'exprimant peu avant l'adoption du texte, le président de l'Assemblée générale, Sam Kutesa, a insisté sur les conséquences désastreuses du trafic d'espèces sauvages.

«Le trafic illégal d'espèces sauvages ne menace pas seulement les espèces et les écosystèmes, il affecte les moyens de subsistance des communautés locales et diminue l'attrait touristique des lieux», a condamné M. Kutesa dans un discours lu par un Vice-président de l'Assemblée, Denis Antoine.

APS

Dans communiqué rendu hier, le recteur de la mosquée de Paris Dr Dalil Boubakeur exprime sa tristesse après la destruction de la seule mosquée sunnite de la ville de Téhéran.

«La grande mosquée de Paris et sa fédération appellent l'ensemble des musulmans à sauvegarder l'esprit de tolérance qui est une des valeurs de l'islam et au respect du caractère sacré des mosquées et des lieux de culte en général», affirme M. Dalil Boubakeur soulignant que «la Grande mosquée de Paris fidèle à sa tradition appelle tous les musulmans de bonne volonté à œuvrer à la concorde et l'entente entre tous les peuples de l'islam.»

La Mosquée de Paris se félicite du rétablissement des liens entre la France et le peuple iranien, héritier de la grande civilisation perse, qui augure une nouvelle ère de paix dans cette région si éprouvée ces dernières années, conclut le communiqué.



## Fermeture du service de gynécologie obstétrique du CHU de Constantine par le ministère de la Santé

Le service de gynécologie obstétrique du CHU de Constantine a été fermé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en raison des «multiples dysfonctionnements» constatés, a indiqué le ministère dans un communiqué parvenu vendredi à l'APS.

La décision de fermer le service a été prise suite à la visite d'inspection effectuée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, en présence de cadres du ministère de la Santé et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique le 25 juillet 2015, précise le communiqué.

Lors de cette visite, de «multiples dysfonctionnements et insuffisances graves et inadmissibles» ont été constatés au niveau du service de gynécologie obstétrique, note la même source.

«Après analyse des résultats des enquêtes menées par la commission interministérielle qui «ont confirmé les dépassements et les manquements graves aux obligations professionnelles de la part du chef de service, ainsi que le premier responsable du secteur de la santé de la wilaya de Constantine», le ministre a décidé la «fermeture immédiate» du service de gynécologie obstétrique du CHU de Constantine, souligne le communiqué.

M. Boudiaf a également décidé le «transfert immédiat» de toutes les activités du service vers l'EPH de Lakhrout et a mis fin aux fonctions du chef de service de gynécologie obstétrique pour «manquement aux obligations professionnelles».

Le ministre a, par ailleurs, désigné le Maître Assistant, Lahmer Manar, en qualité de chef de service par intérim «en attendant de prendre les mesures et les procédures réglementaires relatives à la nomination d'un nouveau chef de service», a-t-on précisé.

Le ministre a, en outre, décidé le «lancement immédiat» des travaux de réhabilitation au service de gynécologie obstétrique, et l'ouverture d'une «enquête judiciaire» au sujet de la «détérioration pré-médite des équipements médicaux du service et la non utilisation d'équipements acquis».

M. Boudiaf a aussi mis fin aux fonctions du directeur de la santé et de la population de la wilaya de Constantine pour sa «position passive» et pour «manquement à ses obligations professionnelles en tant que premier responsable de la gestion du secteur de la santé de la wilaya», a-t-on relevé.

Il a été également procédé à la désignation d'un directeur de la santé et de la population par intérim.

Le ministre a, par la même occasion, chargé le directeur général des services de santé et le directeur des ressources humaines du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en relation avec les services compétents du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de «renforcer le corps enseignant parmi les professeurs chercheurs hospitalo-universitaires dans le service de gynéco-obstétrique du CHU de Constantine, en vue de garantir la qualité et la continuité de la formation spécialisée».

Une équipe composée de cadres centraux du ministère de la Santé a été désignée pour suivre, accompagner et superviser l'exécution du plan de redressement arrêté pour le CHU.

D'autre part, le ministre a procédé à l'affectation de quatre (04) nouveaux gynécologues dans les wilayas limitrophes pour «mettre un terme aux évacuations intempestives et exagérées au CHU de Constantine».

Le ministère informe que d'autres décisions seront prises après finalisation des enquêtes en cours qui concernent d'autres services hospitalo-universitaires du CHU de Constantine et d'autres établissements de santé de la wilaya.

## LES PRÉCISIONS DE BOUDIAF

### «Les carences constatées récemment dans certains hôpitaux sont des cas isolés»

Les carences constatées récemment dans certains hôpitaux de Constantine sont des cas isolés et «ne doivent en aucun cas être généralisées à toutes les structures de santé du pays», a indiqué jeudi à Chlef le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Il ne faut absolument pas axer son attention uniquement sur certains mauvais exemples pour dire que le laxisme est général», a indiqué M. Boudiaf qui animait un point de presse à la fin d'une visite inopinée menée dans la wilaya de Chlef.

«Dieu merci, beaucoup au sein du personnel de la santé font leur travail avec dévouement et abnégation», a précisé le ministre, faisant état, dans ce cadre, de nombreuses félicitations adressées à des responsables de structures hospitalières «mais qui non pas été suffisamment médiatisées».

Selon lui, les carences constatées à Constantine constituent des «actes isolés», notant que les visites inopinées ne rentrent pas dans le cadre d'une campagne «minutieusement orchestrée», mais constituent une «opportunité pour constater de visu le degré d'application des directives données par la tutelle pour un meilleur fonctionnement des structures de la santé.»

M. Boudiaf a noté que les structures de santé fermées l'ont été pour des raisons liées non seulement au manque d'hygiène mais aussi pour absence de médecins ou des responsables chargés de leur gestion, ajouté à cela l'inexistence du cahier des charges.

«Si tout un chacun s'accapitait convenablement de sa mission, on n'en serait assurément pas arrivé là», a-t-il fait remarquer.

Affirmant que le secteur privé doit être le complément du secteur public, le ministre a mis l'accent sur l'amélioration des prestations fournies au citoyen «afin que celui-ci ne soit pas uniquement perçu sous l'angle purement commercial».

Au cours de sa visite, M. Boudiaf s'est rendu à l'établissement public hospitalier «Susa Belja», au chef-lieu de wilaya, discutant longuement avec les médecins et le personnel de l'hôpital sur les conditions de travail et les moyens à même d'améliorer la qualité des prestations aux malades.

M. Boudiaf a mis l'accent sur le fait que le passage au stade de la performance dans le domaine de la santé exige une



formation continue «soutenue» de la part de tous les «acteurs» y participant. Evoquant l'outil informatique, le ministre a donné des instructions fermes au directeur local de son secteur pour que chaque établissement de santé s'occupe de la formation de son personnel dans ce domaine d'extrême importance.

Il a également demandé au directeur local de son secteur d'établir une carte de la santé de la wilaya en vue d'éviter aux citoyens les fréquents déplacements vers des structures de santé situées loin de son lieu de résidence.

Tout en se félicitant que le service de l'imagerie à résonance magnétique (IRM) ait épargné les malades du calvaire des déplacements vers les grandes villes de la région, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de la formation des manipulateurs de ces appareils de pointe.

Au niveau du service de dialyse de l'hôpital, le ministre a discuté avec les malades sur les conditions de leur prise en charge, invitant le personnel médical à «se surpasser» pour diminuer les souffrances des patients.

Le ministre de la Santé a également inspecté les travaux du site devant abriter le futur centre anti-cancer de Chlef. Cette

structure implantée sur 5,3 hectares est dotée d'une capacité de 140 lits. M. Boudiaf a instruit les responsables du projet à le livrer «au plus tard au cours de l'année 2017». «Même s'il va falloir travailler jour et nuit, n'hésitez pas à le faire.

Il faut absolument mettre le paquet pour que le projet puisse être livré, au plus tard, au cours de l'année 2017», a-t-il insisté.

Le ministre s'est par la suite rendu aux UMC de Chlef faisant actuellement l'objet de travaux d'aménagement pour une enveloppe de 70 millions DA et dont la date prévisionnelle d'exploitation a été fixée à la fin de cette année.

Il a exhorté les responsables du projet à redoubler d'efforts pour que cette structure soit réceptionnée dans les délais fixés. Au niveau de l'un des hôtels de la ville de Chlef, M. Boudiaf a pris part à une cérémonie organisée en marge d'une opération de circoncision de près de 270 enfants pris entièrement en charge par un bienfaiteur de la région.

Le ministre a saisi cette opportunité pour rappeler que son département déploie beaucoup d'efforts afin que cet acte chirurgical puisse être pratiqué dans les «conditions de santé et d'hygiène re-

## Le déficit en paramédicaux sera définitivement comblé à l'horizon 2018

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a souligné jeudi à Alger que le déficit enregistré dans le corps paramédical serait comblé définitivement à l'horizon 2018.

M. Boudiaf qui présidait la sorte de la première promotion du corps paramédical universitaire, a indiqué que le ministère avait mis en place une stratégie fiable en matière de formation dans ce domaine en vue de combler le déficit à l'horizon 2018.

La promotion sortante est composée de quelque 7.000 agents dans différentes spécialités, a indiqué le ministre ajoutant qu'une autre promotion de 6.000 agents était prévue pour novembre pro-

chain pour porter le nombre des diplômés dans le paramédical à 150.000 agents en 2015 dans 10 spécialités.

Le ministre a rappelé également que «60.000 paramédicaux seront formés durant les cinq années à venir et qui s'ajouteront aux 126.000 paramédicaux travaillant déjà dans le secteur».

Il a évoqué à cette occasion la nouvelle loi sur la santé, saluant le rôle de toutes les parties ayant contribué à l'élaboration de ce texte qui sera soumis au Parlement.

M. Boudiaf a estimé dans le même contexte que le nouveau texte régissant la santé, constitue une «référence» qui touche à tous les aspects du secteur. Il a rappelé par ailleurs les efforts consentis par le secteur en coordination avec la direction de la Fonction publique, en vue de prendre en charge toutes les doléances des syndicats du secteur à l'instar des concours de promotion du parcours professionnel dont les résultats seront annoncés en septembre prochain.

## Canicule

### Le ministère de la Santé rappelle les «précautions» à prendre contre la canicule saisonnière

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a rappelé jeudi, dans un communiqué, les précautions à prendre pour se prémunir contre la canicule saisonnière.

«En raison du pic saisonnier de température, le ministère de la Santé rappelle qu'en temps de forte chaleur, il est impératif de se protéger.

La population la plus vulnérable est constituée des enfants en bas âge, des personnes âgées et des malades chroniques», lit-on dans le communiqué.

Le ministère conseille ainsi de «fermer les volets et les rideaux des façades du logement exposées au soleil», de «maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à celle intérieure» et d'«éviter de sortir aux heures les plus chaudes ou de faire, en cas d'impératifs, «tôt le matin ou tard le soir».

À l'extérieur, les citoyens sont conviés à «mettre des vêtements légers et amples et à rester à l'ombre et à l'abri d'une exposition prolongée au soleil».

«Dans la mesure du possible, il leur est

également préconisé de prendre plusieurs douches par jour, de boire suffisamment et d'éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféïne», a ajouté le communiqué.

Le ministère de la Santé déconseille, par ailleurs, les activités extérieures (sports, jardinage, bricolage...) et invite la population à être «alertée» en cas de vague de forte chaleur par les symptômes que sont les «maux de tête, l'envie de vomir, la soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche, et enfin, la confusion men-

tale». Ces symptômes peuvent indiquer un «coup de chaleur», explique le ministère de la Santé qui recommande, le cas échéant, d'agir rapidement en appelant les secours (SAMU, Protection civile) et conseille quelques gestes en attendant l'arrivée de ces derniers. Il s'agit de «transporter la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, la faire boire, l'asperger d'eau fraîche ou la couvrir avec un linge humide et enfin de l'éviter (l'aérer)», conclut le communiqué.

APS

## LE PR SMAIL MESBAH «Le décès signalé récemment à l'hôpital de Djelfa n'a pas été causé par le botulisme»

Le décès, mardi dernier, d'un jeune à l'hôpital de Djelfa «n'est pas dû au botulisme mais à une intoxication alimentaire grave», a affirmé jeudi à Chlef le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, le professeur Smail Mesbah.

Le Pr Mesbah, qui accompagnait le ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf lors de sa visite inopinée dans la wilaya de Chlef, a indiqué que les résultats prélimi-

naires des tests effectués par le laboratoire de référence, en l'occurrence l'Institut Pasteur (Algér) n'ont pas fait état de la présence de la toxine botulinique à l'origine de la maladie.

«Le DSP de Djelfa avait évoqué des soupçons de botulisme, mais les analyses faites par l'institut Pasteur ont été négatives dans la mesure où elles n'ont révélé la présence d'aucun élément se rapportant à cette pathologie», a-t-il précisé.

Après le décès de certains patients atteints de botulisme, un dispositif de santé a été mis en place pour la détection de manière précoce de la maladie, a-t-il ajouté.

Le botulisme (du latin *botulinus* signifiant «boudin») est une grave maladie paralytique due à une neurotoxine bactérienne, dite toxine botulique, produite par différentes espèces de bactéries anaérobies.

Le directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Djelfa, Sidhoum Chabane, avait fait état du décès mardi d'un jeune homme âgé de 18 ans à l'hôpital Mehad Abdellak de la ville de Djelfa des suites des complications de Botulisme.

La victime avait été évacuée avec deux autres personnes atteintes de botulisme de la wilaya de M'Sila à l'hôpital de Djelfa, avait-il ajouté.

## Le fait de se tenir plus souvent debout pourrait contribuer à nous maintenir en bonne santé

Une étude publiée vendredi dans le journal de la Société européenne de cardiologie, le European Heart Journal révèle que le simple fait de se tenir plus souvent debout au lieu de rester assis pourrait contribuer à nous maintenir en bonne santé.

La station debout permettrait ainsi d'améliorer les niveaux sanguins de cholestérol, de graisses et de sucre, marqueurs biologiques de risques cardiovasculaires.

Passer plus de temps debout et marcher pourraient en outre avoir un effet bénéfique supplémentaire sur le tour de taille et l'indice de masse corporelle (IMC : poids divisé par le carré de la taille Kg/m<sup>2</sup>), qui servent à apprécier la corpulence.

«De nombreuses études ont montré que l'activité physique réduit la mortalité totale, les accidents et la mortalité cardiovasculaires, le diabète de type 2 (le plus courant), l'obésité et plusieurs cancers», rappelle le professeur Francisco Lopez-Jimenez de la Mayo Clinic (Minnesota, USA) dans un commentaire accompagnant l'article.

Mais «la lutte contre la sédentarité ne peut se réduire à conseiller de faire régulièrement de l'exercice», écrit-il, ajoutant qu'il est également important de promouvoir des comportements non sédentaires dans la vie de tous les jours.

«Une personne qui marche deux heures au travail, se trouve debout quatre autres heures et qui s'adonne une heure de plus à des tâches quotidiennes à la maison, brûle plus de calories qu'en courant pendant une heure», explique-t-il, évoquant notamment l'intérêt de mettre à disposition des employés des tapis roulants et des bureaux adaptables permettant de travailler debout ou assis. Des chercheurs australiens ont équipé d'enregist-



treurs d'activité 782 hommes et femmes, âgés de 36 à 80 ans, pour déterminer précisément combien de temps chacun passait à dormir, marcher ou courir et restait assis, couché ou debout.

Une baisse des graisses sanguines (triglycérides) et une augmentation du «bon» cholestérol ont été observées avec une réduction du temps passé assis. La réduction du tour de taille et de l'IMC n'est, elle, significative qu'avec la marche ou la course, relèvent les auteurs, qui jugent nécessaires des recherches

complémentaires sur le sujet.

En remplaçant chaque jour deux heures assises par de la marche, le tour de taille diminue en moyenne d'environ 7,5 cm et l'IMC de 11%.

Toutefois, rester assis n'est pas en soi mauvais dans la mesure où l'on ne reste pas trop longtemps dans cette position.

«Notre message est «+levez-vous, restez moins assis et bougez plus+», souligne le Dr Genevieve Healy de l'université de Queensland (Australie), qui a dirigé l'étude.

## L'OMS demande plus d'efforts pour lutter contre les hépatites virales

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé mardi à plus d'efforts pour lutter contre les hépatites virales, précisant que les infections provoquées par les hépatites A, B, C, D et E faisaient quelque 1,45 million de morts par an dans le monde.

Cet appel a été lancé à l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite, célébrée tous les 28 juillet, dont le thème cette année est «prévenir l'hépatite, agir maintenant».

«À elles seules, les hépatites B et C sont conjointement responsables d'environ 80% de tous les décès

par cancer du foie et causent près de 1,4 million de décès chaque année», a noté Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon.

L'OMS met les populations en garde contre le risque de contracter une hépatite via une transfusion de sang non sécurisé, du matériel de perfusion non stérile, l'utilisation de seringues usagées.

Selon leurs types, les virus peuvent également se transmettre par l'eau et les aliments, les fluides corporels ou encore de la mère à l'enfant.

L'organisation onu-

siennne recommande notamment la vaccination de tous les enfants contre l'hépatite B, qui fait quelque 78.000 victimes chaque année.

Un vaccin sûr et efficace peut protéger à vie contre l'hépatite B. L'OMS rappelle sur son site que le vaccin doit être administré dès que possible après la naissance, de préférence dans les 24 premières heures, suivi de deux ou trois doses pour compléter la série.

Elle recommande également la vaccination des adultes exposés à un risque accru d'hépatite B : les personnes ayant fré-

quemment besoin de sang ou de produits sanguins (tels les dialysés), les personnels soignants, les consommateurs de drogues injectables, les membres du foyer de personnes présentant une hépatite B chronique ou encore les personnes ayant de nombreux partenaires sexuels, selon le communiqué de l'OMS.

La date du 28 juillet a été choisie en l'honneur de l'anniversaire du lauréat du Nobel de médecine 1976, le Pr Baruch Samuel Blumberg, découvreur du virus de l'hépatite B et développeur du premier vaccin contre l'hépatite B.

## Ebola : Nouveaux cas au plus bas depuis un an, mais inquiétude pour la Sierra Leone (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est félicité mercredi que le nombre d'infections hebdomadaires par le virus Ebola ait atteint son plus bas niveau depuis plus d'un an en Afrique de l'Ouest, mais a exprimé son inquiétude pour la Sierra Leone.

Il n'y a eu que quatre cas confirmés en Guinée et trois en Sierra Leone dans la semaine du 20 juillet, a indiqué l'OMS dans son dernier rapport hebdomadaire sur l'épidémie.

L'organisation a néanmoins averti qu'un des cas en Sierra Leone, un patient décédé après s'être rendu de la capitale Freetown à la région de Tonkolili (centre), représentait «un risque conséquent de transmission ultérieure».

Le patient a été diagnostiqué positif au virus après sa mort le 23 juillet. L'OMS estime qu'il a été en contact avec au moins 500 personnes, toutes à Tonkolili, «dont plusieurs sont jugées à haut risque».

Tonkolili a rapporté son premier nouveau cas en juillet, mettant fin à une période de 150 jours sans nouvelle infection.

La situation est meilleure au Liberia, où il n'y a pas eu de nouveau cas pendant la même semaine, après une brève réapparition du virus il y a un mois.

Le président sierra-léonais Ernest Bai Koroma a annoncé dimanche un plan de relance post-Ebola pour redresser l'économie, la santé et l'éducation et éradiquer le virus dans son pays.

Ce plan fait suite au sommet du 10 juillet à New York, lors duquel les trois pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola (Sierra Leone, Guinée et Liberia) ont reçu des donateurs des promesses de financement de 3,4 milliards de dollars pour aider à redresser leurs économies.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, était partie en décembre 2013 du Sud guinéen.

Elle a fait plus de 11.200 morts pour quelque 27.700 cas, selon l'OMS.

Plus de 99% des victimes se concentrent en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, où la maladie a désorganisé les systèmes de santé, ravagé les économies et fait fuir les investisseurs.

## Résultats «prometteurs» en vue d'un vaccin (OMS)

La directrice générale de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), Margaret Chan, a annoncé que Le magazine britannique Lancet va publier des «résultats prometteurs» sur les tests de vaccins anti-Ebola en cours en Guinée.

Ces résultats, qui sont «encourageants et prometteurs», vont changer la gestion de la crise Ebola «s'ils se confirment», a déclaré Mme Chan sans vouloir donner plus de détails.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, était partie en décembre 2013 du sud de la Guinée.

Elle a fait plus de 11.200 morts pour quelque 27.700 cas, selon l'OMS.

Plus de 99% des victimes se concentrent en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, où la maladie a désorganisé les systèmes de santé, ravagé les économies et fait fuir les investisseurs.

APS



## GUINÉE

### Alpha Condé entame une visite dans trois pays africains

Le président guinéen Alpha Condé a quitté jeudi Conakry pour effectuer une visite officielle dans trois pays africains, à savoir la Guinée équatoriale, le Niger et le Sénégal, a-t-on indiqué jeudi de sources officielles.

Selon le bureau de presse de la présidence, le président Condé a quitté Conakry jeudi pour Malabo, première étape de la tournée sous-régionale, où il participera à la fête nationale de la Guinée équatoriale le 3 août.

Le chef de l'Etat guinéen sera à Niamey les 4 et 5 août, pour participer à une réunion axée sur la sécurité dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest et la relance économique post-Ebola.

Attendu du 6 au 8 août à Dakar, Alpha Condé et son homologue sénégalais Macky Sall vont échanger sur le renforcement des «liens d'amitié et de coopération» entre la Guinée et le Sénégal.

Il abordera aussi des problèmes sous-régionaux avec M. Sall, qui assume la présidence tournante de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

## RDC

### L'ONU et l'OIM inquiètent du trafic d'êtres humains

Le trafic d'êtres humains est devenu une source d'inquiétude majeure et une menace sérieuse pour la République démocratique du Congo (RDC), indique jeudi un communiqué de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation du Congo (MONUSCO) et de l'organisation internationale pour les migrations (OIM).

Avec une population estimée à plus de 70 millions d'habitants, et partageant ses frontières avec neuf pays voisins, la RDC est un pays de départ, sinon une destination et probablement un lieu de transit pour des hommes, des femmes et des enfants soumis aux travaux forcés et à l'esclavage sexuel, indique le communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale contre la traite des êtres humains, célébrée le 30 juillet.

Selon la MONUSCO et l'OIM, les groupes armés et des éléments armés incontrôlés dans l'est de la RDC sont de principaux auteurs des incidents liés à ce trafic rapportés dans toutes les provinces du pays.

«Un nombre significatif d'hommes et de garçons travaillant comme mineurs artisans non agréés seraient exploités dans des situations de servitude inacceptables par des hommes d'affaires et autres exploitants», ajoutent-elles.

La MONUSCO et l'OIM réaffirment la nécessité de lutter collectivement contre ce phénomène et appellent tous les acteurs publics à encourager des réponses efficaces et appropriées, appuyées par des recherches et la participation de toute la communauté afin de prévenir, sévir et punir ceux qui commettent ces actes.

«Nous devons demeurer vigilants et prendre toutes les mesures préventives pour lutter collectivement contre la menace sérieuse que représentent les trafiquants d'êtres humains pour la société congolaise», a déclaré Martin Kobler, chef de la MONUSCO.

## TUNISIE

### Trois militaires tunisiens blessés dans l'explosion d'une mine à Kasserine

Trois militaires tunisiens ont été blessés jeudi dans l'explosion d'une mine lors du passage de leur véhicule à Kasserine, a rapporté l'agence de presse tunisienne TAP.

«Les trois militaires ont été blessés alors qu'ils effectuaient une opération de ratissage dans la zone militaire fermée, au mont Semmama, à Sebeitla», ont indiqué des sources militaires à la TAP.

## L'armée tchadienne affirme avoir tué plus de 100 terroristes de Boko Haram sur le lac Tchad

Plus d'une centaine de rebelles et deux soldats tchadiens ont été tués lors de la vaste offensive lancée contre Boko Haram il y a 15 jours sur les îles du lac Tchad, a affirmé vendredi l'armée tchadienne dans un communiqué.

«Depuis deux semaines, les terroristes de Boko Haram tentent de s'infiltrer dans nos îles du lac Tchad pour perpétrer des attaques sur de paisibles citoyens.

(...) Nos forces armées et de sécurité ont lancé une vaste offensive pour débusquer et neutraliser ces terroristes sur ces îles», a déclaré le porte-parole de l'armée, le colonel Azem Bermendoza Agouna, précisant que l'opération se poursuit.

117 terroristes ont été tués, deux militaires tchadiens ont trouvé la mort et deux autres sont blessés» sur le lac Tchad, où de nombreux insurgés nigérians de Boko Haram se sont réfugiés ces derniers mois, selon le bilan fourni par l'armée.

Ce bilan n'a pu être confirmé de source indépendante. Par ailleurs, «plusieurs embarcations ont été détruites et plusieurs armes de différents



calibres ont été récupérées», a affirmé le colonel Azem, précisant que les opérations militaires avaient notamment ciblé les villages insulaires Koungya, Merikouta, Choua et Blarigui.

«Le ratissage continue et le bilan définitif sera communiqué ultérieurement», a précisé le porte-parole.

Selon une source sécuritaire tchadienne, quelques 1.000 soldats ont été déployés dans la zone du lac «pour occuper toutes les îles et neutraliser Boko Haram». Le gouvernement tchadien avait demandé l'évacuation des îles par

la population avant de lancer son opération.

Les insurgés ont mené à plusieurs reprises ces derniers mois des attaques sanglantes sur les îles des quatre pays riverains du lac, Nigeria, Tchad, Niger et Cameroun.

Le lac est devenu un lieu de repli pour le groupe armé, affublé dans ses fiefs nigérians par la coalition militaire régionale mise sur pied par ces pays début 2015, au sein de laquelle l'armée tchadienne joue un rôle prépondérant.

## Lutte contre le terrorisme

### Le Cameroun et le Nigeria «déterminés» à renforcer leur coopération pour contrer Boko Haram

Les présidents nigérien Muhammadu Buhari et camerounais Paul Biya ont décidé à Yaoundé de renforcer la coopération entre les deux pays pour combattre le groupe terroriste Boko Haram, selon un communiqué conjoint publié jeudi.

«Les deux chefs d'Etat ont relevé avec satisfaction l'affaiblissement en cours des capacités opérationnelles de Boko Haram», face à la coalition militaire régionale mise sur pied début 2015 et à laquelle participent le Nigeria, le Tchad, le Cameroun, et le Niger, selon le texte.

Le président Biya et son homologue nigérien, venu mercredi au Cameroun pour une visite de 24 heures, ont exprimé «leur détermination commune à éradiquer Boko Haram et dans cette optique, ont convenu, entre autres, d'intensifier l'échange de renseignements entre les services de sécurité des deux pays».

Les deux hommes «se sont engagés à renforcer la coopération sécuritaire tout le long de leurs frontières communes», ajoute le document, et ont également renouvelé «leur soutien à la



force multinationale mixte dans la guerre contre Boko Haram», qui devait être déployée le 30 juillet au plus tard, selon les annonces faites à l'issue d'un sommet militaire régional organisé à Abuja en juin.

## Des chefs musulmans kenyans soutiennent les mesures du gouvernement contre le terrorisme

Des chefs musulmans du Kenya ont annoncé jeudi qu'ils mobiliseraient leurs fidèles pour soutenir les mesures entreprises par le gouvernement kényan pour contenir le terrorisme, dans la foulée d'un appel lancé pour développer une stratégie nationale de lutte contre cette menace.

Les religieux musulmans ont également réaffirmé leur opposition au terrorisme et à la violence contre les civils innocents.

«Nous appelons le gouvernement à dialoguer avec la communauté musulmane afin de répondre efficacement à la menace terroriste.

Nous sommes opposés à l'extrémisme violent», a déclaré aux médias Haji Yusuf Murigu, vice-président du Forum national des dirigeants musulmans, lors d'une conférence de presse à Nairobi. Les fidèles musulmans se rallieront à un engagement mutuel

avec le gouvernement pour éliminer les causes profondes de l'extrémisme violent, a déclaré M. Murigu.

«L'état doit respecter les principes des droits de l'Homme dans sa lutte contre le terrorisme.

Nous soutenons les mesures de lutte contre le terrorisme qui prennent tout le monde en compte et respectent les convictions culturelles et religieuses», a-t-il dit.

Le gouvernement kényan a appelé les dirigeants musulmans à développer une stratégie nationale pour lutter contre le terrorisme, qui doit être lancée prochainement.

Des interventions cibles comme l'autonomisation des jeunes et le développement des régions marginalisées conforteront les efforts de lutte contre le terrorisme, a déclaré M. Murigu.

«Il est impératif d'accélérer l'émission de cartes d'identité nationale aux

jeunes de comités marginalisés.

L'accès à l'éducation et à l'emploi éliminera les griefs et étouffera la radicalisation», a déclaré M. Murigu.

Les dirigeants musulmans du Kenya ont également exprimé leur soutien aux approches innovantes pour éradiquer la menace du terrorisme dans le pays.

Le directeur général du Conseil suprême des musulmans kenyans (Sup-kem), Abdullatif Shaaban, a souligné qu'une implication forte des dirigeants religieux et communautaires était essentielle pour vaincre le terrorisme.

«Nous soutenons la collaboration mutuelle avec le gouvernement pour aider à résoudre les principaux facteurs qui alimentent le terrorisme comme la pauvreté, l'aliénation et la stigmatisation de certaines catégories de la population», a déclaré M. Shabaan aux journalistes.

hôtel près de Sousse en juin (38 morts, en majorité des Britanniques).

Les autorités tunisiennes ont depuis l'attaque de Sousse réintroduit l'état d'urgence donnant des pouvoirs accrus aux forces de l'ordre, et multiplié les descentes dans les meilleurs terroristes.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL

# Appel à la création d'un mécanisme international pour le contrôle et la protection des droits de l'Homme

**La situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental ne cesse de se détériorer en raison de la politique répressive adoptée par le Maroc, ont souligné jeudi à Alger des défenseurs et des militants des droits de l'homme.**

Un appel a été lancé à cette occasion aux organisations internationales et aux Nations unies pour la création d'un mécanisme de contrôle et de protection des droits de l'homme face aux «pratiques répressives du Maroc visant à entraver la revendication du droit à l'autodétermination».

Lors de la 13<sup>e</sup> semaine de solidarité et de fraternité, organisée entre la ville sahraouie de Dakhla et la commune d'Alger centre, sous la supervision de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme (CNCPPDH), plusieurs associations sahraouies ainsi que des militants des droits de l'homme ont apporté leurs témoignages sur les souffrances endurées par le peuple sahraoui dans les territoires occupés «face aux violations des droits de l'homme par l'occupant marocain».

## Graves violations des droits de l'homme dans les territoires occupés

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Ibrahim Ghali, a qualifié la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés de «déplorable», ajoutant que les citoyens sahraouis subissaient les pires violations des droits de l'homme, à commencer par l'enterrement dans des fosses communes jusqu'aux disparitions forcées des militants et défenseurs des droits de l'Homme».

Il a rappelé dans ce contexte que le sort de quelque 500 sahraouis reste inconnu tout comme les 151 détenus politiques sahraouis alors que 30.000 citoyens sont détenus dans les prisons de l'occupation marocaine.

Face à la gravité de la situation, l'ambassadeur sahraoui a appelé l'ONU à créer «un mécanisme de contrôle et de protection des droits de l'Homme, et à élaborer des rapports sur les violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés».

Les autorités sahraouies avaient déjà lancé plusieurs appels à l'organisation onusienne pour l'élargissement des prérogatives de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), au contrôle des droits de l'Homme.



Les participants ont rappelé par ailleurs l'opposition de la France, au sein du Conseil de sécurité, à cet élargissement, entravant ainsi la mission de la Minurso».

Concernant la mission du Haut-Commissariat aux droits de l'homme qui se trouve actuellement dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, le diplomate sahraoui a fustigé la méthode de travail de cette mission «qui est sous l'influence de l'opinion marocaine».

De son côté, le représentant du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme, Mohamed Salem Lakhal a dénoncé «le pillage des richesses et ressources du peuple sahraoui», estimant que cette question était au cœur du conflit.

## Pillage systématique des richesses du peuple sahraoui

«Durant la dernière décennie marquée par des mouvements pacifiques sur les territoires occupés, le Maroc a intensifié ses violations en s'adonnant au pillage de la richesse halieutique des mers du Sahara occidental à travers des accords de partenariat illégaux conclus avec ses «partenaires», en tête desquels l'UE», a indiqué M. Mohamed Salem Lakhal.

L'intervenant a, en outre, dénoncé la spoliation au quotidien du phosphate au niveau de la région de Boukraa au Sahara occidental avec une exploitation de 2,6 millions de tonnes/jour.

D'autres rapports font également état d'une exploration «dangereuse et illégale» du gaz naturel, citant les explorations effectuées par deux compagnies américaine et britannique.

## Répression des défenseurs des droits de l'Homme et des libertés fondamentales

Parmi les plus grands obstacles qui se dressent face aux droits de l'homme

dans les territoires sahraouis occupés, «les harcèlements pratiqués par le gouvernement marocain contre les défenseurs sahraouis des libertés civiques et des droits politiques», a indiqué le journaliste et militant des droits de l'Homme dans les territoires occupés, Mohamed Hali.

«Les autorités marocaines déplacent tout ce qui est en leur pouvoir pour priver les Sahraouis du droit à la formation d'associations pour la promotion et la protection des droits de l'Homme, d'organiser des manifestations pacifiques et d'user de leur droit à la liberté d'expression», a-t-il ajouté.

En dépit de ces restrictions, le peuple sahraoui a pu, grâce à sa volonté, faire entendre sa voix dans les forums internationaux, a indiqué le responsable.

S'agissant de la femme sahraouie dans les territoires sahraouis occupés, la vice-présidente de la commission sahraouie de défense des droits de l'Homme (CODISA), Mme Zahra Binaoum, a évoqué la réalité de la femme sahraouie dans les territoires occupés, citant en l'occurrence les violations de tout genre et les arrestations abusives contre ces femmes, notamment la militante sahraouie Aminatou Haider qui a subi toutes formes de répression.

L'intervenant a par ailleurs rappelé que l'occupation marocaine a encouragé la prolifération de la drogue dans les territoires sahraouis et l'immigration pour débarrasser la région de ses militants.

Le secrétaire général de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'Homme, Abdellouahab Merdjana, a appelé les militants sahraouis pour les droits de l'Homme à saisir l'occasion de la présence du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme dans les camps des réfugiés pour présenter leurs rapports sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

# Les autorités marocaines ont intensifié la répression durant les dix dernières années

Les actes de répressions commis par les autorités marocaines au Sahara Occidental occupé ont augmenté au cours des dix dernières années, a relevé jeudi à Alger le représentant du Collectif des défenseurs des droits de l'Homme (Codesa), Mohamed Salem Al-Akhal.

S'exprimant lors d'une conférence organisée dans le cadre de la 13<sup>e</sup> semaine de la solidarité et de fraternité entre la wilaya sahraouie d'El Ayoum et la commune d'Alger centre, M. Al-Akhal a mis la lumière sur les pratiques répressive des autorités marocaines qui ont emprisonné, de-

puis l'invasion, «plus de 2550 détenus sahraouis, dont 599 avaient été jugés». «La plupart des peines prononcées étaient «très sévères» et varient entre «5 ans d'emprisonnement et la perpétuité» au moment où «quelque 51 prisonniers politiques croupissent dans les geôles marocaines», a-t-il alerté.

«Au cours des dix dernières années,

plus de 30.000 sahraouis victimes des pratiques répressives marocaines ont été recensés, parmi eux au moins 7000 avaient un état de santé fragile, selon la même source. Durant cette même période, l'armée de l'occupation marocaine a fait violé l'enceinte de plus

2.900 maisons lors de l'attaque contre le camp de sahraoui de Gdlim Izik, situé à 12 km d'El Ayoum, et où plus de 8.000 tentes ont été incendiées. De son côté, l'ambassadeur de la république arabe sahraouie (RASD) à Alger, Ibrahim Ghali, a qualifié en marge de la conférence de «dramatique» la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés par le Maroc.

«Les citoyens sahraouis subissent des violations des droits de l'Homme caractérisées par des fosses communes et des disparitions forcées d'activistes politiques sahraouis», a dénoncé l'ambassadeur.

## L'Eucoco appelle l'UE à revoir son partenariat, qui bafoue les valeurs de l'Union, avec le Maroc

La Coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) a appelé l'UE à revoir ses relations avec le Maroc, soulignant que le partenariat avec ce pays, qui viole sans cesse les droits de l'Homme, «bafoue les valeurs de l'Union».

«Nous appelons aux responsabilités qui incombe à votre poste (la chef de la diplomatie européenne, Mme Federica Mogherini) et vous appelons à replacer les valeurs de l'Union européenne au centre des négociations avec le royaume marocain», a déclaré, dans un communiqué transmis à l'APS, le président de l'Eucoco, M. Pierre Galand, en réaction au discours de la diplomate prononcé récemment lors de sa première visite officielle au Maroc.

Mme Mogherini avait déclaré lors de sa visite à Rabat le 21 juillet, que le Maroc est «un partenaire privilégié de l'UE» surtout dans les domaines de la sécurité, la prévention et de la lutte contre le terrorisme ainsi qu'en matière de gestion des phénomènes migratoires».

«Je souhaite vous transmettre, au nom de la Coordination Eucoco, notre étonnement suite à ce discours», a insisté M. Galand, soulignant que «la teneur des propos adressés au gouvernement marocain et surtout, l'absence de réserves suite aux multiples et perpétuelles violations des droits de l'Homme commises par le gouvernement marocain nous inquiète et met en exergue un problème de fond dans les relations que l'UE entretient avec le royaume du Maroc».

«Ceci est d'autant plus préoccupant du fait que ces relations sont destinées à être développées dans le cadre du partenariat renforcé», a martelé le militant, rappelant à la chef de la diplomatie européenne les principes fondateurs de l'UE, notamment le «respect de la dignité humaine, de la liberté, de l'Etat de droit et des droits de l'Homme».

Le président de l'Eucoco, qui juge inacceptable un partenariat européen avec le royaume du Maroc, a fait état d'un constat accablant de la situation des droits de l'Homme, de la liberté d'expression et de la torture au Maroc et dans les territoires occupés du Sahara occidental. «Récemment, de nombreux rapports des organisations des droits de l'homme ont alerté la presse et les décideurs politiques sur une intensification des violations des droits de l'Homme au Maroc, ainsi que dans les territoires occupés du Sahara occidental», a-t-il rappelé.

Il a également mentionné que l'UE ne doit pas ignorer que le Maroc «occupe illégalement le Sahara occidental depuis 1975, il exerce la répression, la discrimination, la torture, le meurtre, la disparition de détenus et le pillage». Ainsi, a-t-il ajouté en s'appuyant sur plusieurs rapports, l'année 2015 marque plus de 40 années durant lesquelles le peuple sahraoui a été privé, par le Maroc, de son droit à la décolonisation, et ce en violation de l'ensemble des normes du droit international, du droit humanitaire et du droit humain.

«L'absence de la liberté d'expression déjà révélée par l'héroïne Aminatou Haider est aujourd'hui rappelée au monde entier à l'occasion de la grève de la faim d'Ali Lemrabet», a-t-il également dit.

Journaliste opposant et défenseur des droits de l'Homme au Maroc, Lemrabet avait observé, pendant plus d'un mois à Genève, une grève de la faim pour protester contre le refus des autorités marocaines de lui renouveler son passeport et lui délivrer un certificat de résidence au Maroc.

«Vous ne pouvez ignorer que les discriminations dont sont actuellement victimes les migrants sahraouis s'intensifient et que de nombreuses violations des droits de l'Homme sont commises à leurs égards», a également fait savoir M. Galand à Mme Mogherini qui avait salué dans son discours l'«action du gouvernement marocain en faveur de la coopération bilatérale avec l'Union».

«Autant de violations qui démontrent clairement que les valeurs proclamées par l'Union sont bafouées», a souligné le président de l'Eucoco. «L'UE, en concluant des accords bilatéraux avec le royaume du Maroc, n'est-elle pas complice de ces violations en s'abstenant à les dénoncer publiquement?», s'est-il interrogé.

Dans ce sens, il rendu la chef de la diplomatie européenne «obligée» de rappeler le droit à l'autodétermination du Sahara occidental, qui est un

des principes de la politique étrangère de l'Union.

C'est pourquoi, le militant a demandé de faire tomber des accords conclus avec le Rabat, notamment l'accord de pêche UE-Maroc et l'accord agricole EU-Maroc, qui «violent le droit international et spolient les Sahraouis de leur droit à la protection de l'ensemble de leur ressources naturelles».

«Par ces accords commerciaux, l'UE accorde une reconnaissance implicite à la présence illégale du Maroc au Sahara occidental», a-t-il conclu.

APS

## Ban Ki-moon appelle à aider les petits Etats insulaires menacés par les gangs, la piraterie et le changement climatique

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exhorté jeudi la communauté internationale à aider les petits Etats insulaires en développement à faire face aux menaces qui pèsent sur eux, qu'il s'agisse par exemple du changement climatique ou du crime organisé, selon un communiqué de l'ONU.

«Les problèmes auxquels sont confrontés les petits Etats insulaires en développement sont des défis mondiaux. Ils sont de notre responsabilité collective», a déclaré M. Ban dans un discours au début d'un débat au Conseil de sécurité.

Selon le chef de l'ONU, il faut d'abord aider ces Etats à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, alors que les progrès enregistrés sont inégaux malgré des efforts considérables.

Il faut aussi «un programme de développement pour l'après 2015 et des objectifs de développement durable qui répondent aux besoins des petits Etats insulaires en développement», a-t-il ajouté.

«Troisièmement, nous avons besoin d'un accord mondial, significatif et universel sur le climat à Paris en décembre. Les petits Etats insulaires en développement sont en première ligne du changement climatique», a encore dit M. Ban, appelant à aider ces Etats à combattre ce changement climatique et à s'adapter à son impact.

Le chef de l'ONU a rappelé que d'autres menaces pèsent sur les populations des Etats insulaires, qu'il s'agisse du trafic de drogue, du trafic d'êtres

humains, de la piraterie et de la criminalité liée aux espèces sauvages.

Les Etats insulaires en développement n'ont pas les ressources pour combattre ses toutes ces menaces, a-t-il ajouté. «Combattre le changement climatique, promouvoir le développement durable et répondre aux vulnérabilités des petits Etats insulaires en développement exigeront des partenariats, des moyens et du leadership», a-t-il souligné.

## Pékin exprime sa compréhension quant au report des pourparlers de paix entre Kaboul et les talibans

La Chine a fait part jeudi de sa compréhension quant au report du second round de pourparlers entre le gouvernement afghan et les talibans dans le cadre des révélations sur la mort du mollah Omar, dirigeant taliban.

La Chine a appelé toutes les parties à se concentrer sur l'unité nationale et la paix durable en Afghanistan et à continuer à faire avancer le processus de paix et de réconciliation, a déclaré le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Lu Kang.

«C'est dans l'intérêt de tout le peuple afghan d'être favorable à la paix et la stabilité régionales», a-t-il ajouté. Selon M. Lu, la Chine est prête à coopérer avec le Pakistan et d'autres parties pour promouvoir le processus de paix et de réconciliation.

Les talibans et le gouvernement de Kaboul avaient tenu des premiers pourparlers directs et officiels au début du mois de juillet à Murree, près de la capitale pakistanaise Islamabad, sous la supervision des Etats-Unis et de la Chine.

## Les USA ont espionné le gouvernement japonais

Les Etats-Unis ont espionné de hauts responsables du gouvernement japonais et d'entreprises nippones ainsi que le gouvernement de la banque centrale, a rapporté vendredi le lanceur d'alerte WikiLeaks sur son site internet.

Ces affirmations, d'une surveillance d'un allié très proche des Etats-Unis par l'agence de sécurité nationale américaine NSA, suivent d'autres révélations sur l'espionnage de l'Allemagne et la France.

WikiLeaks a publié la liste de «35 cibles secrètes de l'Agence de sécurité nationale (NSA) au Japon dont le gouvernement japonais, des entreprises japonaises telles que Mitsubishi», indique WikiLeaks. «De nombreux responsables de la banque centrale», dont le gouverneur Haruhiko Kuroda, ont également été placés sur écoutes.

## Le conflit en Syrie est une «guerre programmée» avec les médias comme un des principaux acteurs

Le conflit frappant la Syrie depuis mars 2011 est «une guerre programmée» dont l'un des principaux acteurs sont les médias, en parlant sur la chute du régime du président Bachar Al-Assad, a indiqué jeudi à Alger Majed Nehmé, directeur de la revue Afrique-Asie.

«Le conflit en Syrie est une guerre programmée, une libanisation préfabriquée. L'Occident et les monarchies du Golfe ont perdu leur pari sur la chute du régime (syrien)», a analysé M. Nehmé lors d'une conférence sous le thème «La Syrie: le dessous des cartes», organisée à l'Institut national d'études stratégiques globales.

M. Nehmé, spécialiste des questions moyen-orientales, a relevé dans ce sens le rôle des médias dans le conflit qui fait rage en Syrie, en soulignant qu'une guerre médiatique extérieure «était livrée contre ce pays qui fait face une «campagne de désinformation».

Certains médias ont véhiculé au début de la crise «la fable d'une révolution démocratique qui s'est transformée en conflit armé» et «cette guerre d'information



a été perdue par le régime syrien au profit de chaînes qui ne respectent aucune règle de déontologie», a-t-il souligné.

L'implication des médias et le reflet des enjeux du conflit qui s'articulent notamment, explique l'observateur, autour de plusieurs points dont «le plan américain de l'édification du Grand Moyen-Orient» en «cassant l'alliance Iran-Syrie pour déstabiliser l'Iran et isoler le Hezbollah libanais», pour, enfin, «ouvrir la voie à la conclusion d'un accord de paix entre Damas et Israël».

Malgré les tentatives intérieures et extérieures visant à faire tomber le régime syrien, ce dernier est «resté debout», a-t-il constaté, et grâce à «la solidité du front intérieur, des institutions syriennes et de l'armée».

Selon lui, «il faut une réconciliation nationale en Syrie» et «un nouveau contrat social» pour mettre

fin à la crise, car soutien le

conférencier le régime syrien «a changé», étant conscient que des changements et des réformes sont nécessaires.

Interrogé sur l'accord autour du nucléaire iranien conclu entre l'Iran et les grandes puissances, Majed Nehmé a estimé qu'il s'agit d'un développement très important pour la région notamment dans la lutte contre l'EI et le Front Al-Nosra. Concernant la position algérienne vis-à-vis du conflit syrien, le conférencier a souligné que l'Algérie qui est «un pilier de résistance contre la déstabilisation (de la région)», a adopté une position conforme au droit international», en défendant le principe de non-ingérence et du respect des droits de l'Homme.

## Abbas va s'adresser à la CPI après la mort du bébé palestinien brûlé vif par des colons

Le président palestinien Mahmoud Abbas a prévenu vendredi qu'il entendait s'adresser à la Cour pénale internationale (CPI) après la mort d'un bébé palestinien brûlé vif dans l'incendie de sa maison par des colons, dénonçant un nouveau «crime de guerre» d'Israël. «Nous préparons immédiatement le dossier qui sera soumis à la CPI et rien ne nous arrêtera dans notre volonté de porter plainte», a affirmé M. Abbas depuis le siège de la présidence à Ramallah, en Cisjordanie occupée.

Il a dénoncé «les crimes de guerre et les crimes contre l'Humanité commis chaque jour par des Israéliens contre le peuple palestinien». Vendredi à l'aube, des colons israéliens ont incendié deux maisons du nord de la Cisjordanie occupée. Un bébé d'un



an et demi est mort brûlé vif tandis que ses parents et son frère sont «en danger de mort» à l'hôpital. «Nous de-

mandons au gouvernement israélien, même si l'expérience nous a appris que c'était vain, de prendre des mesures», a-t-il poursuivi, déplorant le fait que «quand le gouvernement israélien soutient la colonisation, il soutient ces extrémistes». «Nous demandons au monde de condamner et aux Etats-Unis de se prononcer», a-t-il déclaré, alors que les négociations de paix sous l'égide de Washington ont de nouveau échoué il y a plus d'un an.

Depuis des années, des activistes de l'extrême droite israélienne ou des colons se livrent en Israël et dans les Territoires palestiniens à des agressions et des actes de vandalisme contre des Palestiniens et des Arabes israéliens, des lieux de culte musulmans et chrétiens. La plupart de ces agressions sont restées impunies.

## Nouvelles sanctions américaines liées au conflit en Ukraine

Washington a ajouté à sa liste noire plusieurs individus et entreprises accusés d'avoir cherché à contourner les sanctions américaines imposées à la Russie et aux séparatistes pour leur rôle dans le conflit en Ukraine.

«Notre action aujourd'hui montre notre détermination à maintenir la pression sur la Russie pour avoir violé le droit international et alimenté le conflit dans l'est de l'Ukraine», a indiqué le Trésor américain dans un communiqué.

Dans le détail, 13 individus accusés d'avoir commis de «grave violations» de ces sanctions ont été ajoutés à la liste noire américaine et ajoutent ainsi leurs éventuels avoirs aux Etats-Unis gelés.

Les Etats-Unis ont également sanctionné jeudi quatre anciens responsables ukrainiens, proches de l'ex-président déchu Victor Ianoukovitch, pour s'être illicéitement approprié des biens publics.

Cinq opérateurs portuaires et une compagnie de ferry actifs en Crimée, région ukrainienne annexée par la Russie, ont également été visés par le Trésor américain, ajoute le communiqué.

Fin juin, les Européens avaient formellement prolongé jusqu'à fin janvier 2016 les lourdes sanctions économiques décrétées contre la Russie pour son rôle dans le conflit en Ukraine.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS  
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
WILAYA DE TIPAZA  
NIF : 099042019662317 01

## MISE EN DEMEURE N° 02

*Vu l'ODS n° 01 du 13/04/2015.*

*Vu l'envoi n° 1030 du 11/05/2015.*

*Vu l'envoi n° 1386 du 28/06/2015.*

*Vu la Mise en demeure n° 01 du 12/07/2015.*

L'ETB/TCE ZEBIRI Djamel Eddine, élisant domicile au Colla 34185 Wilaya de Bordj Bouarréidj, titulaire du marché n° 030 approuvé le 03/02/2015 concernant le projet Réalisation d'un CFPA Ain Tagourait (dernière tranche) lot n° 01 : VRD, est mise en demeure sous huitaine à compter de la première date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P pour :

- Reprendre les travaux.
- Accélérer les travaux de réalisation.
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.

A défaut de répondre à la présente mise en demeure des mesures coercitives seront prises et la résiliation aux torts exclusifs sera prononcée à l'encontre de l'entreprise.

DK NEWS

Anep : 338 737 du 01/08/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DIRECTION DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

NIF du service contractant N° : 099015019031333

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 de 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction de la Jeunesse et des Sports de Tizi-Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national restreint N°08/2015 du 09/06/2015 relatif à la Subvention Pour la Réalisation D'un Parc Omnisport à AZAZGA (reste à réaliser).

LOT N°01 : Gros œuvres, Clôture et Aménagement extérieur (cote RN12).

LOT N°02 : Passerelles Des Tribunes Est En Charpente Métallique.

LOT N°03 : Travaux D'électricité Au Niveau Du Stade AZAZGA, paru aux quotidiens nationaux : (DK NEWS, المساء et le BOMOP) qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit :

Lot N°	Entreprise	NIF de l'entreprise	Montant (DA en T.T.C.)	Délai	Critère de choix
01	ETBPH TCE MOKRANE Ali	180350504587114	40 721 850,00	06 mois	Moins disant
02	Infructueux pour motif : une seule entreprise Pré qualifiée techniquement				
03	Infructueux pour motif : une seule entreprise Pré qualifiée techniquement				

Les soumissionnaires non retenus, intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire du marché.

Toute contestation sur ce choix doit faire l'objet d'un recours à déposer auprès de la Commission de Wilaya des Marchés Publics de la wilaya de Tizi-Ouzou dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP conformément à l'article 114 du code des marchés publics modifié et complété.

DK NEWS

Anep : 338 727 du 01/08/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger  
Circonscription Administrative De B.E.O  
Commune de Bologhine  
Service Travaux Neufs  
N° 28 /STN/2015  
N° d'immatriculation fiscale : 16061402162

## Avis D'attribution Provisoire modificatif

De l'Avis D'appel D'offre National Ouvert n° 13/STN/2015

Conformément à l'article 49, deuxième paragraphe, du Décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bologhine, informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre n° 13/STN/2015 paru dans les quotidiens :

«DK NEWS» ET «الجرد» en date du : 08/04/2015 et suite à la réunion de la commission d'Analyse et Evaluation des offres tenue le 12/07/2015, relative aux Travaux De Réhabilitation des Ecoles suivantes :

Ecole Z'ghara, Ecole Kenza Cherif Sahraoui, Ecole El Fedjre 1 Et 2, Ecole Ahmed BOULARAF, Ecole EL WIAM, Ecole Mouloud FERAOUNE.

Les travaux sont attribués comme suités :

OPÉRATIONS	ENTREPRISES	N° d'immatriculation fiscale (NIF)	Critère De Choix		
			Montant	Délai de réalisation	Nbre de point/60
Lot n°01 : Réhabilitation Ecole Z'ghara	SNC BATIPAM	099809089234760	3.848.773,50	45 Jours	43,33/60
Lot n°02 : Réhabilitation Ecole Kenza Cherif Sahraoui	LAHOUASNIA Fouad	198616060019825	23.877.477,00	90 Jours	42,00/60
Lot n°03 : Réhabilitation Ecole El Fedjre 1 Et 2	KHIDER Sofiane	19781070014345	15.104.700,00	04 MOIS	43,00/60
Lot n°04 : Réhabilitation Ecole Ahmed BOULARAF	BOUKROUH Zouhair	198218010328240	1.448.577,00	02 Mois	34,99/60
Lot n°05 : Réhabilitation Ecole EL WIAM	BOUKROUH Zouhair	198218010328240	3.230.604,00	03 Mois	35,00/60
Lot n°06 : Réhabilitation Ecole Mouloud FERAOUNE	GUERAM Mouloud	17618240831114	6.981.039,00	03 Mois	46,00/60

Tous soumissionnaires contestant le choix opéré par la commission D'Analyse et Evaluation des offres peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse auprès de la commission des marchés. Conformément à l'article 114 des dispositions du Décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics, modifié et complété.

DK NEWS

Anep : 338 669 du 01/08/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA  
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

N° 57 /2015

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis de concours d'architecture N°23 / 2014 Relatif à l'étude et suivi d'un hôpital 240 lits à AIN OUSSERA

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au BET suivante:

BET RETENUE	: NACERI SALIM
NIF	: 796443040036425
MONTANT EN TTC	: 71.948.671.20 DA
NOTE GLOBALE	: 78.10 /120
CRITERE DE CHOIX	: meilleure offre

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de **10 JOURS** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

DK NEWS

Anep : 338 634 du 01/08/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 : Au nom de la vérité  
 06:30 Culture Infos : TFou  
 08:10 Culture Infos : Télésurf samedi  
 10:10 Culture Infos : L'affiche de la semaine  
 10:25 Série TV : Ghost Whisperer  
 11:10 Série TV : Ghost Whisperer  
 11:50 Autre : Météo des plages  
 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été  
 12:00 Autre : Les douze coups de midi  
 12:45 Autre : Météo  
 12:48 Culture Infos : Trafic info  
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
 13:00 Autre : Journal  
 13:20 Culture Infos : Reportages  
 13:45 : Joséphine, ange gardien  
 17:00 Série TV : Nos chers voisins  
 17:50 Culture Infos : 50mn Inside  
 19:05 Culture Infos : 50mn Inside  
 19:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre été  
 19:55 Autre : Météo  
 20:00 Autre : Journal  
 20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous  
 20:40 Autre : Tirage du Loto  
 20:43 Culture Infos : Trafic info  
 20:45 Autre : Météo  
 20:50 Série TV : Nos chers voisins  
 20:55 Autre : Culture générale : la France passe le test  
 23:30 Série TV : New York Unité Spéciale

**2**

06:25 Autre : Les Z'amours  
 06:54 : Champions de France  
 06:55 Autre : Journal  
 07:00 Culture Infos : Télématin  
 09:50 Autre : Météo 2  
 10:00 Série TV : Fais pas ça, fais pas ça  
 10:50 Autre : Un mot peut en cacher un autre  
 11:25 Autre : Les Z'amours  
 11:55 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:45 Culture Infos : Point route  
 12:55 Autre : Météo 2  
 13:00 Autre : Journal  
 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...  
 13:50 Autre : Météo 2  
 13:55 Autre : Météo des plages  
 14:00 Culture Infos : Mon Envoyé spécial  
 14:40 Culture Infos : Secrets d'histoire  
 16:35 Culture Infos : Un jour, un destin  
 18:15 Autre : Pyramide  
 18:50 Autre : Mot de passe  
 19:20 Autre : Mot de passe  
 19:55 Autre : Météo 2  
 20:00 Autre : Journal  
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:44 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:45 Culture Infos : Manaudou et Lucas se jettent à l'eau  
 20:49 Autre : Météo 2  
 20:50 Autre : Météo des plages  
 20:55 Autre : Fort Boyard  
 23:10 Autre : On n'est pas couché

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
 06:35 : Popeye  
 06:40 : Popeye  
 06:46 : Garfield & Cie  
 06:58 : Garfield & Cie  
 07:10 : Garfield & Cie  
 07:26 : Garfield & Cie  
 07:38 : Garfield & Cie  
 07:54 : Les as de la jungle à la rescoussse  
 08:04 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse  
 08:15 Culture Infos : Samedi Ludo  
 08:18 : Les lapins crétins : invasion  
 08:24 : Les lapins crétins : invasion  
 08:31 : Les lapins crétins : invasion  
 08:41 : Les lapins crétins : invasion  
 08:48 : Les lapins crétins : invasion  
 08:55 : Les lapins crétins : invasion  
 09:05 : Scooby-Doo, du sang froid !  
 10:19 : Super 4

10:31 : Garfield & Cie  
 10:56 : Garfield & Cie  
 11:22 : Garfield & Cie  
 11:45 Culture Infos : Consomag  
 11:55 Autre : Météo  
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
 13:25 Autre : Les grands du rire  
 15:00 Autre : En course sur France 3  
 15:20 Culture Infos : Les carnets de Julie  
 16:15 Culture Infos : Les carnets de Julie  
 17:10 Culture Infos : Expression directe  
 17:15 Autre : Personne n'y avait pensé !  
 17:55 Autre : Questions pour un super champion  
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
 20:00 Autre : Météo  
 20:05 Culture Infos : Tout le sport  
 20:15 Autre : Météo régionale  
 20:20 Série TV : Zorro  
 20:45 Autre : Météo des plages  
 20:50 : Commissaire Laviolette  
 22:30 Autre : Météo  
 22:35 Autre : Soir 3  
 22:55 Série TV : Enquêtes réservées  
 23:45 Série TV : Enquêtes réservées

**CANAL+**

06:10 Série TV : Hello Ladies  
 06:40 Série TV : Hello Ladies  
 07:10 Série TV : Petit vampire  
 07:20 Série TV : Scary Larry  
 07:30 Série TV : Copy Cut  
 07:45 Série TV : Camp Lakebottom  
 07:55 Série TV : L'île aux monstres  
 08:10 Cinéma : Des lendemains qui chantent  
 09:40 Culture Infos : Le tube  
 10:20 Série TV : The Affair  
 11:15 Série TV : The Affair  
 12:09 Culture Infos : L'oeil de Links  
 12:12 Autre : Météo des plages  
 12:15 Culture Infos : La table de Mimi  
 12:45 Autre : Le JT  
 12:58 Autre : La météo  
 12:59 Autre : Zapping  
 13:10 Culture Infos : Spécial investigation  
 14:10 Culture Infos : L'effet papillon  
 14:50 Cinéma : Transformers : l'âge de l'extinction  
 17:30 Série TV : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015  
 17:32 Série TV : Casting(s)  
 17:35 Culture Infos : Salut les Terriens !  
 18:50 Sport : Plateau sport  
 19:00 Sport : Marseille (Fra) / Juventus Turin (Ita)  
 21:02 Culture Infos : A propos du film  
 21:03 Cinéma : Oldboy  
 22:40 Autre : Conversation secrète  
 23:35 Autre : Zapping de la semaine  
 23:55 Culture Infos : Le journal du hard

**M**

06:00 Autre : M6 Music  
 08:20 Culture Infos : M6 boutique  
 10:40 Culture Infos : Cinésex  
 10:45 Série TV : Raising Hope  
 11:10 Série TV : Raising Hope  
 11:40 Autre : L'amour est dans le pré  
 12:40 Autre : Météo  
 12:45 Autre : Le 12.45  
 13:05 Série TV : Scènes de ménages  
 13:30 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie  
 14:45 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie  
 16:10 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie  
 17:40 Culture Infos : Happy Dog  
 18:35 Culture Infos : Un trésor dans votre maison  
 19:40 Autre : Météo  
 19:45 Autre : Le 19.45  
 20:10 Série TV : Scènes de ménages  
 20:55 Série TV : Scandal  
 21:45 Série TV : Scandal  
 22:40 Série TV : Scandal  
 23:30 Série TV : Scandal

## La sélection

20h55

## Culture générale : la France passe le test



## Résumé

Carole Rousseau et Christophe Beaugrand proposent aux téléspectateurs, au public et à leurs invités de tester leurs connaissances en s'amusant, au gré de 49 questions réparties en huit thématiques : société, art, littérature, divertissement, animaux, histoire, sport, géographie, sciences et vie. Six groupes de cinquante personnes vont s'affronter pour élire celui ou celle qui possède « la plus grande culture générale » de la soirée. Qui des professeurs des écoles, des footballeurs, des joueurs de pétanque, des élèves de grandes écoles, des artisans ou des mannequins remportera le trophée ? Six personnalités ont elles aussi accepté de relever le défi : Jarry, Frank Leboeuf, Chris Marques, Karine Ferri, Sophie Tapie et Nadège Beausson-Diagne.

**2**

20h45

## Fort Boyard

## Résumé

Une nouvelle équipe part à l'assaut du fort et du trésor. Ce dernier est jalousement gardé par le père Fouras et les meilleurs candidats des saisons précédentes comme l'ancien footballeur Pascal Olmeta ou encore le danseur et chorégraphe Brahim Zaitabat. Les valeureux candidats sont : les comédiens Vincent Desagnat, Danièle Evenou et Nadège Beausson-Diagne, les animateurs Cartman et Anne-Gaëlle Riccio et la présentatrice météo Fanny Agostini. Ils jouent pour l'association « Cœur de gazelles », représentée par Danièle Evenou, qui récolte des fonds destinés aux populations locales du Maroc et plus spécialement à la scolarisation et à la réinsertion professionnelle des femmes.

19h30

## Commissaire Laviolette



## Résumé

En enquêtant sur une affaire de meurtres, le commissaire Laviolette remonte le cours de l'Histoire et fouine dans les petits secrets d'un groupe de résistants.

**CANAL+**

20h55

## Oldboy

## Résumé

Kidnappé et retenu captif pendant 20 ans pour d'obscures raisons, un homme, libéré sans motif, ourdit une vengeance brutale contre ses tourmenteurs...

**M**

20h50

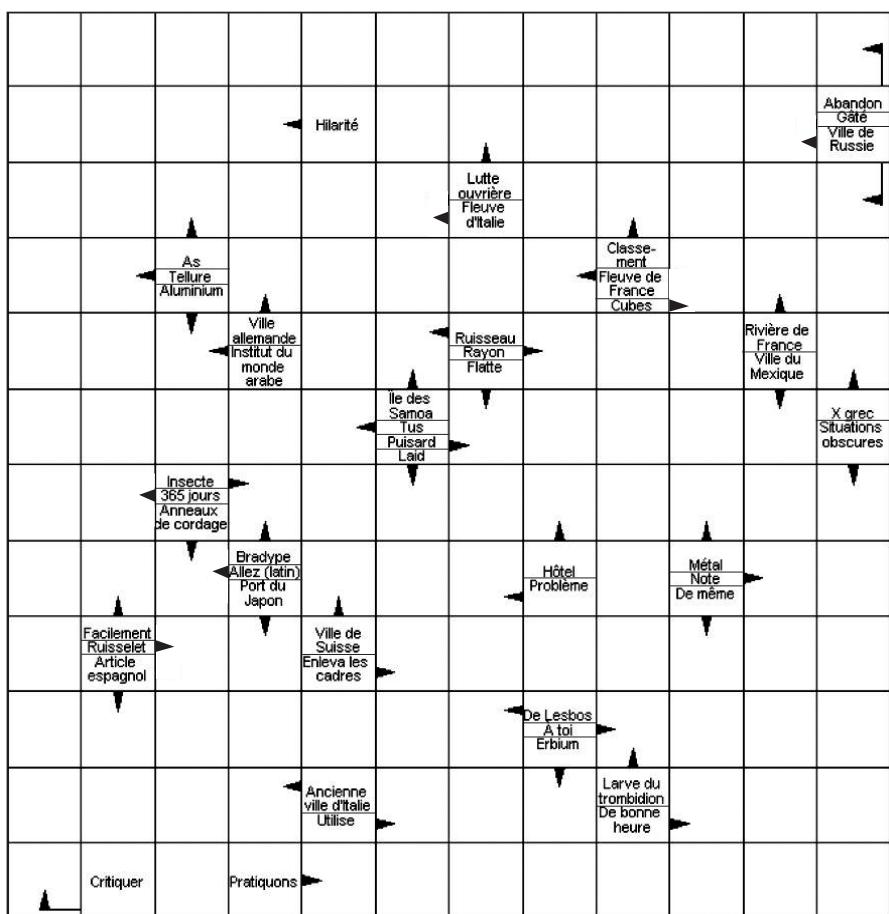
## Scandal



## Résumé

Olivia et ses associés, qui peinent à trouver de nouveaux clients depuis le scandale, décident de s'occuper de la situation délicate d'un sénateur volage, qui a pris l'habitude de prendre des photographies de ses ébats privés...

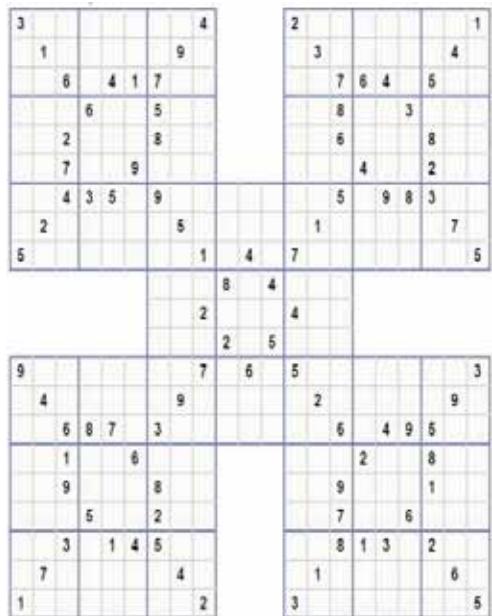
## Mots fléchés n°1026



## Samouraï-Sudoku n°1026

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



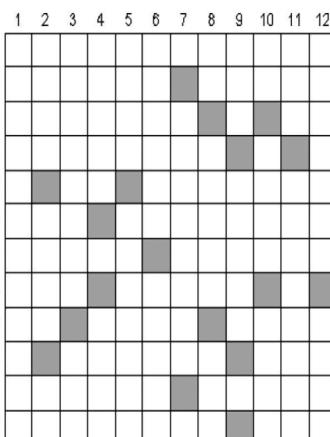
## Mots croisés n°1026

## Horizontalement :

- Etranglement du gland de la verge par le prépuce
- Charrue - Aïrelle canne-berge
- Ville de la République tchèque - Infinitif
- Éléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un arbre
- Dysprosium - Filet de pêche
- Il fait du tort à qqn - Châtaigne
- Nom de deux pharaons de la XIX<sup>e</sup> dynastie - Chute de la

## Verticalement :

- Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
- Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
- Caractère de ce qui est rapide - Théâtre
- Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
- Intercéde auprès de Dieu - Prêtre
- Divinité lunaire, infernale
- et marine de la mythologie grecque - Casque
- Poète tragique grec
- Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
- Enlève - Grand, gros
- Qui est à lui - Oie mâle - Né
- Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
- Débarrasse une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse



7 erreurs

## Proverbes

Une seule main ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des hommes des féminisés.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 1<sup>er</sup> Aout

1950 : abdication du roi des Belges Léopold III.

1957 : création du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

1960 : indépendance du Bénin.

1975 : accords d'Helsinki.

1979 : accord d'association libre entre les îles Marshall et les États-Unis.

1990 : Jelio Jeliev devient Président de la République de Bulgarie.

## Célébrations :

- Première journée internationale de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel.

- Angola** : Fête des forces armées.

- Barbade, Bermudes, Guyana, Jamaïque, Trinité-et-Tobago : Fête de l'émancipation.

**BASKET-BALL****AFROBASKET 2015 / ALGÉRIE**  
**Le Cinq algérien**  
**reprend sa préparation**

La sélection algérienne de basket-ball a repris sa préparation pour l'AfroBasket-2015 prévu du 19 au 30 août en Tunisie, avec un stage de quatre jours à Alger, avant de rallier la Turquie (4-14 août) pour sa dernière étape de préparation avant le début de la compétition. Les joueurs algériens ont bénéficié de trois jours de repos, après un stage en commun avec le Mali durant lequel les deux équipes ont disputé deux matchs amicaux. Le premier disputé jeudi dernier s'est soldé par une victoire de l'Algérie (63-57), alors que le deuxième disputé samedi tourné à l'avantage des Maliens (60-66).

Ce stage sera marqué par l'arrivée des joueurs professionnels Cheriet, Sahraoui et Mokded qui rejoignent le groupe à moins d'un mois du début de l'AfroBasket. «A moins d'un mois de l'AfroBasket nous sommes enfin au complet. Il nous reste trois stages, dont un en Turquie avec trois matchs amicaux, pour nous améliorer et apporter les corrections nécessaires avant le début de la compétition», avait déclaré le coach algérien, Ali Filali, à la sortie du dernier stage de l'équipe. L'équipe algérienne poursuivra sa préparation avec un stage du 1er au 4 août à Alger, avant de s'envoler pour la Turquie, où elle disputera un minimum de trois matchs amicaux contre des clubs du championnat de Turquie et de Tunisie. La sélection algérienne avait entamé sa préparation pour l'AfroBasket en mai dernier à travers plusieurs stages de préparation dont le dernier s'est déroulé du 30 juin au 15 juillet à Zrece en Slovénie. Pour sa 15<sup>e</sup> participation à l'AfroBasket, l'Algérie évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe.

**Liste des joueurs convoqués :**

Touati Seddik, Gaham Hocine, Hamdini Abdallah, Abdeslem Dekiche, Touhami Ghezzouli, Benzegualia Mounir, Yanis Mostefai, Mohamed Zerouali, Mohamed Harrat, Mehdi Cheriet, Samir Mokdad, Fayçal Sahraoui, Hichem Cherki, Ali Mounir, Kamel Ammour.

**VOVINAM VIET VO DAO MONDIAUX-2015****1<sup>RE</sup> JOURNÉE****3 titres mondiaux pour l'Algérie**

Les athlètes algériens Adel Dine, Bilel Brahimi et le duo Athmane Hircene-Bachir Boudjoudjou, ont décroché la médaille d'or de leur spécialités respectives, à l'issue de la première journée des Championnats du monde de vovinam viet vo dao (30 juillet - 1<sup>er</sup> août), disputée jeudi à la salle Harcha-Hacene (Alger).

Adel Dine a décroché le titre mondial dans la catégorie (57-60kg), après le forfait en final de son adversaire le Vietnamiens Ho Minh Tam, alors que Bilel Brahimi a dominé en finale de la catégorie (64-68kg) le Vietnamiens Nguien Tien Son sur le score de (8-5). De son côté, le duo algérien composé de Athmane Hircene, Bachir Boudjoudjou s'est adjugé le titre mondial dans la spécialité technique «Song Luyen So» en ré-

coltant un total de 269 points, devant l'Allemagne (262 pts) et le Sénégal (260 pts). Outre les trois titres mondiaux, l'Algérie a également remporté quatre médailles d'argent grâce à Djamel Chikh (51-54kg), Nécera Hammache (51-54kg), Djillali Maghraoui en épreuve technique, et l'équipe algérienne en «Ciseaux».

Cette première journée de compétition a vu la domination des athlètes vietnamiens qui ont remporté cinq titres mondiaux sur les huit en compétition. Après la fin des épreuves de la première journée, l'Algérie compte 8 médailles : 3 en or et 4 en argent.

La première journée de compétition a également vu le déroulement de la cérémonie d'ouverture en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali



forme sportive des athlètes. Et maintenant, il faut les inscrire dans des tournois pour préserver la sensation du toucher et du tatamis», a expliqué le sélectionneur national, assurant que le tournoi de Pologne, auquel les athlètes ont l'habitude de prendre part depuis 2008, intervient au bon moment.

Le tournoi devra enregistrer la participation des Polonais, Belges et Suisses en autres, avec des athlètes valides. «Les tournois de judo pour handicapés n'existent pas pour l'instant, donc, on est à chaque fois obligé de participer à des tournois des valides qui sont, à chaque fois, de bons tests pour nos judokas», fait remarquer Rezki Belkacem, assurant que ses poulains sont actuellement en excellente forme sportive.

L'objectif principal des judokas visuels algériens se sont les Jeux Paralympiques de Rio-2016, qui clôtureront le cycle olympique et auxquels l'Algérie a assuré déjà deux places. Le coach espère en rajouter d'autres, mais cela passera inévitablement par la participation à des tournois internationaux initiés par la fédération internationale des sports pour visuels (IBSA).

«Au mois de février dernier, l'Algérie à l'instar de six autres pays avaient raté la coupe du Monde à Eger (Hongrie) en raison de mauvaises conditions climatiques qui ont empêché ses pays à se rendre sur place. Cette compétition devrait

permettre aux athlètes de récolter d'avantage de points pour assurer une présence à Rio. En s'absentant, nos judokas ont raté une belle opportunité de engranger les points», a regretté l'entraîneur national.

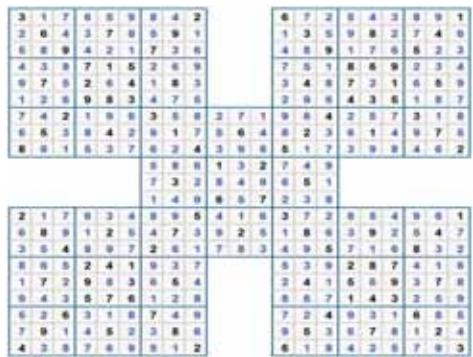
Répondant aux doléances des nations concernés, l'IBSA leur aurait promis d'organiser un dernier tournoi international qualificatif au Brésil (fin 2015-début 2016). «Si l'IBSA tiendra sa promesse, on engagera un maximum d'athlètes pour augmenter le nombre de nos qualifiés pour Rio. Pour l'instant, rien n'est acquis, mais nos judokas doivent doubler d'efforts pour être prêts. D'ici là on continuera le travail et essaiera de sensibiliser nos athlètes à maintenir la forme optimale», a souligné le coach.

Après le tournoi de Pologne, les athlètes algériens seront appelés à prendre part à un tournoi de haut niveau en Lituanie (18-20 septembre), qui constituera une importante phase de préparation, «car c'est un tournoi très relevé qui réunira des athlètes de niveau mondial», a conclu Rezki Belkacem.



Les pays participants aux Mondiaux sont le Vietnam, Cambodge, Russie, Bélarus, Allemagne, Belgique, Italie, Iran, Afghanistan, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Maroc, et Algérie. Afin d'assurer la réussite de la compétition, 20 arbitres internationaux ont été mobilisés pour diriger les différentes épreuves inscrites au programme de ces Mondiaux.

APS

**S o l u t i o n****Sudoku N°1025****Mots Croisés N°1025**

HENRICHEN  
MONT  
ABOULIE  
AREU  
BESTIALES  
AM  
IN  
O  
INSANE  
LIESSE  
VENTS  
IENISSEI  
SIC  
TR  
D  
THERÈSE  
ASPET  
OUL  
EN  
T  
I  
I  
ONS  
ARC  
INSPECTEUR  
E  
OISON  
E  
RMI  
N  
EUSKERIENS

**Solution Mots Fléchés N°1025**

HORTICULTURE  
■ PERIR ■ AINES  
GEAI ■ ONC ■ EN ■  
ARCEAU ■ ESTOC  
LET ■ BLATTE ■ R  
VRILLER ■ ELFE  
A ■ OUIREZ ■ LEV  
NONNE ■ TELE ■ A  
IN ■ CROIRE ■ ER  
SETH ■ LEOPOLD  
EGRENER ■ R ■ BE  
RAIRE ■ ELEVES

## TRANSFETS

OMARSEILLE

**Abderrahmane Yousfi opte pour le Paris SG**

**L'attaquant algérien**  
Abderrahmane Yousfi, qui évoluait dans la réserve de l'Olympique de Marseille, a opté pour une saison au profit du Paris St-Germain, le champion de France sortant, rapporte la presse locale. Yousfi (21 ans), devrait intégrer l'équipe réserve de la formation de la capitale française.

Né à Oran (Ouest d'Algérie), Yousfi est passé par plusieurs clubs algériens, dont Asba et Aïn El Turk, de la région oranaise, ainsi que par l'ASM Oran, lorsque de dernier jouait en Ligue 2, avant de s'envoler pour la France à l'âge de 16 ans. Après des essais non concluants à Valenciennes, Angers,

Brest, Guingamp et Le Havre, l'attaquant a atterri à l'OM après avoir été remarqué par un recruteur marseillais durant un match amical livré avec son club de l'époque, l'ES Parisienne, contre Saint-Ouen. Au cours de cette partie, il avait inscrit un triplé et délivré une passe décisive.

A l'Olympique de Marseille depuis l'hiver 2012, le jeune Algérien a été convoqué à quelques reprises en équipe première notamment au cours de la saison 2013-2014 lorsque les Phocéens étaient dirigés par l'entraîneur José Anigo.

Gaucher, Yousfi est capable d'évoluer à tous les postes de l'attaque avec une préférence pour celui d'avant-centre, comme son modèle, l'attaquant de



Manchester United et des Pays Bas, Robin Van Persie, selon ses dires dans de récentes déclarations à la presse

PREMIER LEAGUE -LEICESTER CITY

**L'entraîneur Ranieri demande une prolongation rapide du contrat de Mahrez**

Le nouvel entraîneur de Leicester City, l'Italien Claudio Ranieri, a demandé aux dirigeants du club évoluant en Premier League anglaise, de prolonger dès maintenant le contrat de son international algérien Riyad Mahrez, qui expire en juin 2017, rapporte vendredi la presse locale. Ranieri, arrivé cet été à Leicester City,

s'est dit impressionné par les qualités techniques du milieu offensif algérien auteur de deux buts au cours des premiers matchs amicaux de son équipe dans le cadre de ses préparatifs pour le prochain exercice.

Mahrez a été transféré à Leicester City en janvier 2014 en provenance du Havre AC (Ligue 2 française). Ce trans-



fert a donné une autre dimension au joueur de 24 ans. En effet, il a été appelé, quelques mois plus tard, en sélection algérienne avec laquelle il a disputé la Coupe du monde 2014 et la Coupe d'Afrique 2015. Il a été également promu avec son équipe en Premier League anglaise en fin d'exercice 2013-2014.

**Transféré au Club africain, Jaouachi veut faire «autant ou mieux que Bou nedjah» en Tunisie**

L'attaquant Hamid Jaouachi, qui a évolué dans l'équipe des moins de 21 ans de l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie) lors de la deuxième partie de la saison passée, a affirmé qu'il allait signer un contrat pour 3 saisons avec le Club Africain, champion de Tunisie sortant, Jaouachi (21 ans), dans une déclaration à la radio locale, Shems FM, s'est dit déterminé à faire partie des meilleurs buteurs du championnat, mais aussi à avoir le même niveau de jeu, voire un meilleur, que celui de son compatriote attaquant de l'ES Sahel, Baghdad Bou nedjah. L'ancien attaquant du MC Alger, qui a fait un passage de six mois à l'USM Bel Abbès l'année passée, a précisé que la réussite d'un grand nombre de joueurs algériens dans les

clubs tunisiens, l'avait motivé à conclure un accord avec le Club africain. Il a souligné au passage que la conversation qu'il a eu avec son compatriote, le néo-international algérien, Brahim Chenihi, qui vient de signer avec le Club

Africain, l'avait bien encouragé à entamer une nouvelle expérience avec les Rouges et Blancs.

Chenihi vient de s'engager pour trois ans avec la formation de la capitale tunisienne qui compte dans son effectif un autre joueur algérien, le défenseur Hicham Belkaroui, alors qu'Abdelmoumen Djabou, dont le contrat avec le Club africain a expiré en juin précédent, n'est toujours pas fixé sur son avenir avec cette formation.

**Abdelhakim Omrani quitte Nîmes pour Niort**

Le milieu de terrain algérien, Abdelhakim Omrani, s'est engagé pour une saison avec Niort, club de Ligue deux française de football, rapporte vendredi la presse locale. Le joueur de 24 ans a passé avec succès les tests auxquels il a été soumis depuis quelques jours, précise la même source. Omrani avait porté les couleurs de Nîmes Olympique au cours des deux précédentes saisons. Avec cette équipe, il a joué 30 matchs pour 5 buts marqués. Auparavant, il a été passé par le RC Lens (2008-2012) et Le Mans (2012-2013). Abdelhakim, un ex-international algérien olympique, est le frère de Billel, l'attaquant de l'Olympique de Marseille (L1, France).

 **LIGUE DES CHAMPIONS (4<sup>È</sup> JOURNÉE-GR.B)  
L'USM Alger s'entraîne au stade du 5-Juillet**

Le staff technique de l'USM Alger (Ligue 1 professionnelle de football) a programmé jeudi une séance d'entraînement au stade du 5-Juillet en vue de la prochaine rencontre en déplacement face au MC El Eulma, vendredi 7 août dans le cadre de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football (groupe B).

L'entraîneur de l'USMA, Miloud Hamdi, dont l'équipe est leader de sa poule avec 9 points, a également programmé un match d'application, le premier d'une équipe algérienne après la réouverture officielle du stade du 5-juillet. Engagé en phase de poules de la Ligue des champions, le club de la capitale a entamé ce tour sur les chapeaux de roues en enchaînant trois succès en autant de matchs, ce qui devrait lui permettre de composer son billet pour le dernier carré de la C1.

**Mehdi Abeid proche de Fortuna Düsseldorf**

Le milieu international algérien Newcastle (Premier league anglaise) Mehdi Abeid, devrait s'engager dans les prochains jours avec le club allemand de Fortuna Düsseldorf (Bundesliga 2), rapporte vendredi le site de France Football.

Les négociations semblent bien avancées avec le club allemand qui s'est montré très entreprenant pour finaliser le transfert du joueur algérien de 22 ans, par rapport aux deux clubs français Lille et Montpellier, qui convoitent également l'ancien lensois, précise la même source.

Fortuna Düsseldorf, qui a entamé le championnat par un match nul (1-1) sur le terrain de l'Union Berlin, avant terminé à la 10e place au classement du précédent exercice. Abeid auquel il reste un an de contrat ne semble pas faire partie des plans des «Magpies». Le joueur algérien, dont la saison a été marquée par des blessures à répétition, n'a pas été utilisé régulièrement par le staff technique. Forfait pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale, Abeid (23 ans) pour blessure, Abeid a effectué son retour chez les Verts à l'occasion de la réception des Seychelles (4-0) le 13 juin dernier à Blida (20h30) dans le cadre de la première journée (Gr J) des qualifications de la CAN-2017 au Gabon.

Il avait fait son apparition en cours du jeu à la 83e minute du jeu en remplacement d'Islam Slimani.

**LIGUE 1  
Sofiane Younès passe de l'ESS à l'USMH**

L'attaquant de l'ES Sétif, Sofiane Younès, s'est engagé jeudi pour deux saisons avec l'USM El Harrach, a appris l'APS auprès de la direction du club algérois. Younès (32 ans) a contribué au sacre des Sétifiens l'année passée en Ligue des champions africaine avec notamment un but inscrit en finale retour à Blida contre l'AS Vita Club (RD Congo). Il s'agit d'un retour de Younès à El Harrach, lui qui a déjà porté le maillot jaune et noir de 2002 à 2005 et de 2012 à 2014. Il a aussi joué au MC Alger (2005-2009), au CR Belouïzdad (2009-2010) et à la JS Kabylie (2010-2012).

D'autre part, l'USMH a enregistré l'arrivée du jeune gardien de but du MC Alger Farid Chaal (21 ans) à titre de prêt. Avec ces renforts, le club banlieusard a engagé 15 nouveaux joueurs durant ce mercato estival.

L'USMH qui est actuellement en stage à Tlemcen entamera la saison 2015-2016 en accueillant la JS Saoura durant le week-end du 14-15 août prochain.

## SUPERCOUPE D'ALGÉRIE ESS-MOB le 1<sup>er</sup> ou le 8 novembre

Le match de la Supercoupe d'Algérie de football, saison 2014-2015, entre l'ES Sétif et le MO Béjaïa aura lieu le 1er ou le 8 novembre dans un stade qui sera désigné prochainement, a appris l'APS jeudi, auprès de la Ligue de football professionnelle (LFP). La date définitive du déroulement de la rencontre sera arrêtée en fonction du parcours de l'ES Sétif en Ligue des champions d'Afrique. Les Sétifiens (tenants du titre) occupent actuellement la seconde place dans le groupe B avec Al Merreikh du Soudan (4 pts) derrière l'USM Alger (9 points) à l'issue de la troisième journée de la prestigieuse compétition des clubs africains. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales prévues fin octobre (aller) et début octobre (retour), tandis que la finale est programmée en novembre 2015. La Supercoupe d'Algérie oppose chaque année le champion d'Algérie en titre (ES Sétif en 2014-2015) et le vainqueur de la Coupe d'Algérie (MO Béjaïa en 2014-2015).

La précédente édition de la Supercoupe d'Algérie avait été remportée par le MC Alger aux dépens de l'USM Alger 1-0.

## COUPE D'ALGÉRIE 2016/ 32<sup>es</sup> DE FINALE Le tirage au sort se déroulera le 30 novembre

Le tirage au sort des 32es de finale de la 52e Coupe d'Algérie de football 2015 se déroulera le lundi 30 novembre prochain, a annoncé vendredi la Ligue de football professionnel (LFP). Les 32es de finale se joueront les vendredi 25 et samedi 26 décembre, alors que les tours régionaux sont programmés le samedi 10 octobre et le vendredi 12 novembre. La précédente édition de la Coupe d'Algérie a été remportée pour la première fois par le MO Béjaïa, vainqueur en finale le 2 mai dernier à Blida du RC Arbaâ (1-0), grâce à but signé Zahir Zerda.

## LIQUE 1 ET 2 La LFP dévoile le calendrier de la phase aller

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le calendrier de la phase aller des deux Ligues 1 et 2, dont la 15<sup>e</sup> et dernière journée est fixée respectivement au samedi 18 et vendredi 17 décembre. Pour la Ligue 1, le coup d'envoi de la compétition sera donné, comme fixé initialement, le samedi 15 août avec le déroulement de la première journée marquée par le derby algérois MC Alger-CR Belouizdad. La deuxième journée est programmée pour le samedi 22 août, alors que la 3<sup>e</sup> journée se jouera le samedi 29 août. La LFP a tenu compte des matchs des représentants algériens engagés en phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique : USM Alger, ES Sétif, et le MCE Ulma, en fixant leurs matchs en retard. Le match de la 2<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 entre l'USMA et l'ES Sétif se jouera le mardi 25 août, idem pour le match du MCE en déplacement face au CABB Arréridj comptant pour la Ligue 2. En revanche, la LFP a décidé d'avancer les matchs des trois représentants algériens, comptant pour la 4<sup>e</sup> journée, au samedi 5 septembre, pour leur permettre de disputer leurs rencontres respectives comptant pour la 6<sup>e</sup> journée de la Ligue des champions, le vendredi 11 et samedi 12 septembre. En vue d'une éventuelle demi-finale de la Ligue des champions, la LFP a également avancé les matchs de l'USMA, l'ESS, et le MCE, de la 6<sup>e</sup> journée au mardi 22 septembre.

## DIVISION AMATEUR (GR, CENTRE)

Djamel Necib, le nouveau président du club sportif amateur (CSA) du RC Kouba a désigné Karim Derrahmoune au poste de président de la section football de la formation algéroise évoluant en Division nationale amateur (Gr. Centre), a appris l'APS vendredi auprès de la direction de ce club. Cette nomination entre dans le cadre de la restructuration du "Raed" entamé par Necib depuis son élection à la tête du club

## LIQUE 1 MOBILIS

### MC ALGER (PRÉPARATION)

## Le dernier match en Pologne décalé au 4 août

Le troisième et dernier match amical du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) dans le cadre de son stage estival qui se déroule en Pologne face Rozwoj Katowice (division 2 polonaise), a été décalé de 24 heures.

Cette rencontre aura lieu finalement mardi au lieu de lundi comme prévu initialement, a appris l'APS vendredi auprès du club algérois. Le MCA a enchaîné une deuxième victoire jeudi en l'emportant face au Piast Gliwice (Div 1, Pologne) sur le score deux buts à zéro. Les deux réalisations furent l'œuvre de Gourmi (s.p.) et Zeghdane.

Les Vert et Rouge de la capitale s'étaient imposés, en début de semaine, lors de leur première sortie amicale sur les terres polonaises face à Gornik Zabrze (division 1 polonaise) sur le score de 4 à 0. Les joueurs de l'entraîneur portugais Arthur Jorge retourneront le 5 août à Alger pour aborder la dernière ligne droite avant le début de la compétition fixée au week-end du 14 et 15 août. Il s'agit du second stage de pré-saison



pour les Vert et Rouge après un premier qui s'est déroulé à Tlemcen au cours de la première moitié de ce mois, et qui a été axé essentiellement sur l'aspect physique.

Côté recrutement, le MCA a engagé jusque-là huit éléments : le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel Abbes), Rachid Bouhenna (ex-CS Constantine), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif), et l'Ethiopien Sala-

hedine Said (ex-Ahly d'Egypte), Waliide Derrardja (ex-MC El Eulma) et Amine Abid (prêté pour une saison par l'USM El Harrach).

Kacem Mehdi a réintégré le MCA après un prêt d'une saison au RC Arbaâ, alors que le Brésilien Roberson vient d'être qualifié, lui qui avait signé un contrat de 18 mois lors du dernier mercato d'hiver. Les coéquipiers d'Abderrahmane Hachoud débuteront la saison 2015-2016 par un derby face au CR Belouizdad.

## Le NA Hussein Dey et Nacional Madeira se neutralisent

Le NA Hussein Dey, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a fait match nul (1-1) vendredi face à Nacional Madeira (division 1 portugaise) dans le cadre du stage qu'effectue les Sang et Or au Portugal.

Le Nasria a ouvert le score par Boukhanhouché (12') avant que les Portugais ne remettent les pendules à l'heure à la 59<sup>e</sup> minute. Il s'agit du troisième match des joueurs de l'entraîneur Abdellader laïche après avoir leurs victoires décrochées face au GD Peniche (division 4/Portugal) 4-1 et l'AC Alcane-

nense (division 3/Portugal) sur le score de 1 à 0.

Deux autres rendez-vous amicaux restent au programme du NAHD : dimanche face au Sporting Lisbonne B (division 2/Portugal) et mardi devant SC Uniao Torreense (division 3/Portugal).

Côté recrutement, le NAHD a clôturé son opération en engageant jeudi le milieu international gabonais Samson Mbingui pour un contrat deux saisons en provenance du MCE Ulma, relégué en Ligue 2.

## Lemmouchia s'engage pour deux saisons avec le MC Oran

L'ancien milieu de terrain international algérien, Khaled Lemmouchia, a paraphé un contrat de deux saisons avec le MC Oran (Ligue 1 Mobilis de football), a appris jeudi l'APS auprès du club oranais. Lemmouchia (33 ans), sans club depuis qu'il a quitté les rangs du Club Africain tunisien il y a deux ans, vient renforcer la ligne médiane des Hamraoua. Pur produit de l'école de l'Olympique de Lyon (France), il a évolué en France à l'AS Moulin (2001-2002) et Lyon-Duchère (2002-2006). En Algérie il a défendu les couleurs de l'ES Sétif (2006-2011) et de l'USM Alger (2011-2012). International depuis 2008, il a été sélectionné à 27 reprises chez les Verts. Le MCO débutera la nouvelle saison avec un déplacement chez le champion d'Afrique et d'Algérie, l'ES Sétif.

### EN AMICAL

## La sélection algérienne (U20) bat l'USM Alger pour sa première sortie

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) s'est imposée face à l'équipe de l'USM Alger de la même catégorie (2-1) pour sa première sortie amicale depuis sa mise en place il y a cinq mois. La partie s'est déroulée jeudi soir au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Algier). Cette rencontre a clôturé un nouveau stage préparatoire des Verts entamé lundi passé au centre technique national de Sidi Moussa (Algier) en présence de 25 joueurs.

Désigné à la tête du stade technique des U20 en février dernier, Mohamed Mekhazni, a débuté une large phase de prospection en avril dernier pour monter une équipe compétitive en vue des futures éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, dont la phase finale aura lieu en Zambie. L'Algérie avait déclaré forfait pour les éliminatoires de l'édition de 2015 déroulée au Sénégal.

## Karim Derrahmoune nouveau président de la section football du RC Kouba

banlieusard de la capitale la semaine passée, a ajouté la même source.

Elle intervient aussi quelques jours après la désignation de Mohamed Belaïradj en tant qu'entraîneur de l'équipe première de football, assisté de l'ex-entraîneur national adjoint, Mohamed Chaïb. Necib avait également choisi Mohamed Kaci Said comme directeur technique sportif (DTS), et Mourad Ouardi comme manager

général, alors que Baâziz Sefsafi, ancien international des années 1970, est devenu le conseiller du président.

Le RCK, véritable pourvoyeur de grands joueurs par le passé, a entamé sa descente aux enfers au début des années 2000 pour se retrouver depuis trois saisons en division amateur. Les Koubéens étaient pourtant proches d'une montée en Ligue 2 la saison précédente quand ils avaient dominé

la majeure partie de leur championnat, avant de sombrer dans le dernier virage de la compétition, permettant au Paradou AC de les surclasser. Cet échec a conduit le président Samir Bahâ, avec qui Necib a effectué l'opération des passations de consignes jeudi, à jeter l'éponge, abdiquant à la pression des supporters qui ont réclamé son départ.

### FC VALENCE : ALVARO NEGREDO VEUT RESTER

Le FC Valence est secoué depuis quelques jours par le cas de Nicolas Otamendi. Le défenseur est annoncé dans le viseur de Manchester City et de Manchester United.

Mais le club ché doit aussi gérer d'autres dossiers notamment celui concernant Alvaro Negredo. Annoncé sur le départ, l'attaquant s'est exprimé au sujet de son avenir dans un entretien accordé à Marca : « Ma priorité est de rester, et personne ne m'a rien dit de différent. Ce serait bizarre de me vendre après avoir levé l'option d'achat. Je suis tranquille, je suis ici pour travailler et c'est tout ». Le message est clair !



## BENATIA LA JUVENTUS LUI OFFRE 25M€

La Juventus, qui a besoin de renforcer sa défense, pense à l'international marocain du Bayern Munich.

Depuis quelques jours, alors que la Juventus recrute à tour de bras, entre Mandzukic, Dybala ou Khedira, elle voit aussi partir beaucoup de joueurs de renoms comme Pirlo, Tevez et Vidal. Mais si tous ces transferts interviennent plus ou moins sur le secteur offensif de la Vieille Dame, les dirigeants turinois savent aussi qu'il faudra passer à l'action pour renflouer le domaine défensif.

Durant la présaison, Max Allegri s'est en effet rendu compte qu'il allait être confronté à plusieurs problèmes pour démarrer la saison italienne. Contre la Lazio le 8 Août, en Supercoupe d'Italie, il comptera par exemple deux absents puisque Giorgio Chiellini est blessé (20 jours d'arrêt en raison d'une blessure aux ischio-jambiers), tout comme Andrea Barzaghi (trois semaines).

### Benatia, la solution idéale

Pour pallier à ces absences, Allegri aurait donc logiquement pensé au très expérimenté Medhi Benatia. Le défenseur central du Bayern Munich, serait la cible prioritaire des dirigeants Bianconeri, qui seraient prêts à débourser 25 millions d'euros pour s'offrir ses services, d'après les informations du Corriere dello Sport. Si ces derniers avaient déjà tenté de recruter l'international marocain de 28 ans durant les négociations pour le transfert (dans le sens inverse) d'Arturo Vidal, les dirigeants Bavarois avaient fermé la porte à tout départ, exigeant Coman en échange.

### EFFENBERG : «GUARDIOLA PARTIRA EN 2016»

L'ancien joueur du Bayern Munich, désormais consultant, voit Pep Guardiola quitter le club bavarois en 2016. Des rumeurs liant Pep Guardiola à Manchester City sont apparues ces dernières semaines. Stefan Effenberg va plus loin et affirme que le technicien catalan quittera le club bavarois en 2016. «Je suis certain qu'il ne sera plus l'entraîneur du Bayern après 2016», a dit Effenberg. «Pour le remplacer, je vois assez bien Klopp. C'est une excellente alternative», a estimé le consultant à Sky.



### MÜLLER EST INTRANSFÉRABLE POUR RUMMENIGGE

Alors qu'une rumeur persistante faisait état de son possible transfert à Manchester United il y a encore quelques jours, l'ancien footballeur a décidé de monter au créneau pour la briser en deux. «Thomas est intransférable. Je sens qu'il ne quittera jamais le Bayern Munich. Quand Thomas prendra sa retraite, on essaiera de le garder au sein du club», a souligné Karl-Heinz Rummenigge d'après Bild. Rappelons que le natif de Weilheim est seulement âgé de 25 ans. Par conséquent, il n'est pas près de ranger définitivement ses crampons au vestiaire !

### THIAGO MOTTA AGACE AUSSI L'ATLÉTICO !

A en croire les informations de Marca, l'Atletico Madrid n'aurait pas abandonné la piste Thiago Motta. Si les Colchoneros font le pressing pour faire venir l'international italien, le comportement de ce dernier commencerait à agacer les dirigeants madrilènes, qui trouvent qu'il ne met pas assez la pression sur la direction parisienne. De quoi le forcer à aller au clash ?

### DROGBA ACCUEILLI COMME UNE STAR À MONTRÉAL

Didier Drogba a trouvé son nouveau club. L'ancien attaquant de Chelsea, libre depuis la fin de son contrat chez les Blues, a choisi l'Impact de Montréal. L'ancien international ivoirien a décidé de rejoindre la Major League Soccer, où d'anciennes stars évoluent déjà, comme Kaka, David Villa, Franck Lampard, Steven Gerrard ou encore Andrea Pirlo. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'avant-centre de 37 ans a bien été accueilli au Canada.

Les supporters du club de Montréal étaient bel et bien présents pour fêter l'arrivée de l'ancien Marseillais, qui a partagé ce moment sur son compte Twitter.



### PSG : LE FEUILLETON DI MARIA TOUCHE À SA FIN

annoncé comme la troisième recrue du PSG depuis de nombreuses semaines, le milieu offensif argentin de Manchester United Angel Di Maria (27 ans) va s'engager pour de bon jusqu'en juin 2019 au Paris-Saint-Germain selon l'Équipe.

Il ne reste plus «que les documents à signer». La transaction va s'effectuer aux alentours d'un montant avoi-

sinant les 63M d'euros, et l'international argentin touchera un salaire annuel de 10M d'euros. Di Maria est attendu en début de semaine à Paris pour y passer sa visite médicale et signer son contrat avec le club parisien.

## ALGÉRIE - MAROC

**Le Président Bouteflika félicite le souverain marocain à l'occasion du 16<sup>e</sup> anniversaire de son intronisation**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au souverain marocain, Mohammed VI, à l'occasion du 16<sup>e</sup> anniversaire de son intronisation, dans lequel il lui a exprimé sa détermination à œuvrer de concert avec lui au raffermissement des relations de fraternité et de solidarité entre les deux pays.

«Il m'est agréable, au moment où le peuple marocain frère célèbre le 16<sup>e</sup> anniversaire de votre intronisation, de présenter à Votre Majesté au nom du peuple algérien et en mon nom personnel, nos sincères félicitations et nos voeux les meilleurs de santé et de bien-être à votre Majesté ainsi qu'aux membres de l'honorables familles royale, et davantage de progrès et de prospérité au peuple marocain frère», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Les grandes réalisations du peuple marocain sous votre règne témoignent de votre détermination à guider votre pays vers davantage de progrès et de prospérité. Je prie Dieu Tout Puissant de couronner vos efforts de succès et de vous aider à concrétiser les aspirations de votre peuple», a indiqué le chef de l'Etat. Et d'ajouter: «Cet heureux événement m'offre l'opportunité de réitérer ma détermination à œuvrer de concert avec Votre Majesté au raffermissement des liens de fraternité et de solidarité unissant nos deux pays frères en vue d'une coopération fructueuse au mieux des intérêts de nos deux peuples».

## ALGÉRIE - LIBYE

**Poursuite des consultations à Alger entre M. Leon et des représentants du CGN libyen**

Les consultations entre le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye (UNSMIL) Bernardino Leon et une délégation du Congrès national général (CGN) se poursuivent vendredi à Alger, a constaté un journaliste de l'APS.

Ces consultations portent en particulier sur "les moyens de renforcer et de faire avancer le processus de dialogue (interlibyen)", selon un communiqué de l'UNSMIL.

Ces consultations, qui ont été entamées jeudi soir, se déroulent par ailleurs en présence de M. Abdellah Messahel, ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, et le ministre italien des affaires étrangères Paolo Gentiloni. M. Gentiloni a rejoint ces discussions vendredi en milieu de journée.

**DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT INDIEN: Bensalah signe le registre des condoléances à l'ambassade de l'Inde à Alger**

Le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah a signé, jeudi, le registre de condoléances ouvert à l'ambassade de l'Inde à Alger suite au décès de l'ancien président indien, Avul Pakir Jainulabdeen Abdul Kalam à l'âge de 83 ans.

M. Bensalah qui représentait le président de la République Abdelaziz Bouteflika, était accompagné du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdellah Messahel.

«C'est avec une profonde affliction que je me recueille, au nom du président de la République algérienne démocratique et populaire, Abdelaziz Bouteflika, à la mémoire de cette personnalité exceptionnelle de l'Inde contemporaine, l'ancien Président Avul Pakir Jainulabdeen Abdul Kalam», a écrit M. Bensalah.

«L'Inde et le monde entier ont



perdu une personnalité distinguée à laquelle la communauté internationale voe un grand respect», a souligné le président du Conseil de la Nation.

«La contribution de cet homme hors pair au développement de la nation indienne a permis d'opérer une révolution scientifique, de consacrer la démocratie et de promouvoir les droits de l'homme en Inde», a-t-il ajouté. «En cette douloureuse circonstance, je présente au nom du président de la République Abdelaziz Bouteflika, au nom du gouvernement et du peuple algériens et en mon nom personnel, mes sincères condoléances

au gouvernement et au peuple indiens ainsi qu'à la famille du défunt, les assurant de notre profonde compassion», a souligné M. Bensalah.

«Je prie Dieu Le Tout-Puissant d'entourer le défunt de sa sainte miséricorde, de l'accueillir en son vaste Paradis et d'accorder à ses proches et au peuple indien patience et réconfort», a conclu le président du Conseil de la Nation.

Décédé le 27 juillet, le défunt est le 11<sup>e</sup> président de l'Inde qui prit les rênes du pays de 2002 à 2007. Il était également un éminent scientifique et architecte indien.

**M. Bensalah évoque avec l'ambassadeur de Koweït les relations entre les deux pays et les moyens de les développer**

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a évoqué jeudi avec l'ambassadeur du Koweït à Alger, Saoud Faycal El-Dewich, le «bon niveau» atteint par les relations entre les deux pays ces dernières années et les moyens de les promouvoir et de les hisser à un «rang supérieur».

Les deux parties ont passé en revue, lors de l'audience accordée par M. Bensalah au diplomate koweïtien, les relations entre les Parlements des deux pays et les moyens de les consolider au niveau des commissions d'amitié et l'échange de visite, a indiqué vendredi un communiqué du Conseil de la nation. L'ambassadeur koweïtien a salué les «réalisations accomplies par l'Algérie dans tous les domaines» ajoutant avoir constaté que «les allégations émanant de certaines parties et médias à propos de la situation en Algérie sont dénuées de tout fondement».

**UNE DÉLÉGATION DE LA POLICE TANZANIENNE À ALGER Alger et Dodoma plus proches****Consolider la coopération et l'échange d'expériences entre les Polices des deux pays**

La consolidation de la coopération et l'échange d'expériences et d'expertises entre les Polices algérienne et tanzanienne a été, jeudi, au cœur de l'audience qu'a accordée le représentant du Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel à une délégation de la Police tanzanienne en visite à Alger. «Le représentant du Directeur général de la Sécurité nationale et chef de cabinet, le contrôleur de Police, Zerrouk Soukhehali a reçu au siège de la DGSN une délégation

de la Police tanzanienne conduite par le Commissaire principal adjoint, Abderrahmane Kaniki, avec laquelle il a passé en revue les voies et moyens de consolider et d'échanger les expériences et expertises entre les Polices des deux pays en termes de formation», indique un communiqué de la DGSN.

La délégation tanzanienne visite, depuis lundi, les différentes structures et services de la DGSN à l'instar de l'Ecole d'application de la Sécurité nationale de Soumaâ et du Centre de

commandement et de maîtrise.

La délégation tanzanienne s'est enquis de l'expérience de la Police algérienne en matière d'utilisation d'outils de pointe et de supports logistiques des différentes unités opérationnelle à travers sa visite au siège de l'unité aérienne de la DGSN et au laboratoire de la Police scientifique. La rencontre entre les deux délégations a également permis de passer en revue l'état de la coopération entre les deux Polices.

**L'Algérie et la Grande-Bretagne se félicitent de la qualité de leur coopération juridique**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a reçu jeudi à Alger en audience l'ambassadeur britannique, Andrew Noble, durant laquelle les deux parties se sont félicitées de la qualité de la coopération dans les domaines juridique et judiciaire, indique un communiqué du

ministère. Au cours de la rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur les relations entre l'Algérie et la Grande-Bretagne et se sont félicitées de la qualité de la coopération dans les domaines juridique et judiciaire, appelée à se renforcer», lit-on dans le communiqué.

Le diplomate britannique a «notamment salué les dernières révisions du Code de procédures pénales et les nouvelles dispositions relatives au renforcement de la protection des droits de l'homme», ajoute la même source.

M. Louh a, pour sa part, exprimé sa

satisfaction quant au niveau de coopération liant les deux pays dans le domaine de la Justice, exprimant sa volonté «à le hisser davantage dans un cadre de concertation et de dialogue plus approfondi», conclut le communiqué.

APS